

Le traitement journalistique du « printemps érable » : Comprendre les logiques agissant sur le processus de fabrication de la nouvelle

Sonia Cléroux

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en communication

Département de communication
Faculté des Arts
Université d'Ottawa

© Sonia Cléroux, Ottawa, Canada, 2015

Table des matières

Table des matières	ii
Liste des tableaux	iv
Remerciements	v
Sommaire	vi
1. Introduction	1
2. Cadre théorique et revue de la littérature	5
2. 1 Définition des concepts	5
2. 2 Les logiques influençant le processus de fabrication de la nouvelle	9
2. 2. 1 Logique idéologique.....	9
2. 2. 2 Logique extramédias	13
2. 2. 3 Logique organisationnelle.....	19
2. 2. 4 Logique des routines journalistiques.....	26
2. 2. 5 Logique individuelle	32
2. 3 Une question empirique	34
2. 3. 1 Le « printemps érable ».....	34
2. 3. 2 Questions de recherche et hypothèse de travail	40
3. Méthodologie	42
3. 1 Analyse de contenu	42
3. 2 Entretiens semi-dirigés.....	47
3. 3 Les limites de notre recherche.....	49
4. Résultats de l'analyse de contenu	51
4. 1 La description de l'évènement.....	51
4. 1. 1 Les façons de qualifier l'évènement	51
4. 1. 2 Les manifestants et leurs sympathisants	52
4. 1. 3 Le nombre de manifestants	53
4. 1. 4 Le déroulement de l'évènement.....	57
4. 1. 5 Les raisons d'être de l'évènement et les raisons d'y participer	61
4. 2 Les sources	65
4. 3 Les mises en contexte.....	69
4. 4 Les inclassables	72

4. 5 Analyse de la couverture journalistique du « printemps érable »	72
5. Résultats et analyse des entretiens.....	75
5. 1 L'opinion que les journalistes interrogés ont du « printemps érable »	75
5. 2 Les logiques ayant influencé les nouvelles produites par nos participants	80
5. 2. 1 La logique individuelle	82
5. 2. 2 La logique des routines journalistiques	88
5. 2. 3 La logique organisationnelle	90
5. 2. 4 La logique extramédias	96
5. 2. 5 La logique idéologique.....	104
5. 3 La couverture journalistique du « printemps érable », selon nos participants	105
5. 4 Ce qu'il faut retenir des journalistes qui ont couvert les « manifestations du 22 »	108
6. Conclusion.....	110
7. Références	114
Annexe A : Corpus d'analyse (analyse de contenu)	127
Annexe B : Grille d'analyse (analyse de contenu)	127
Annexe C : Canevas d'entrevue	132
Annexe D : Grille d'analyse (entretiens)	134
Annexe E : Aperçu des thèmes abordés (analyse de contenu)	136
Annexe F : Certificat d'approbation déontologique	138

Liste des tableaux

Tableau 1 – Aperçu des thèmes qui ont été abordés dans les articles analysés en fonction du journal dans lequel ils sont parus136

Remerciements

Ces quelques remerciements ne sauront jamais exprimer toute la gratitude que j'éprouve à l'égard des personnes et des organisations qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de cette thèse. Cela étant dit, je souhaitais tout de même les remercier.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de thèse, Luc Bonneville, ainsi que mes évaluateurs, Marc-François Bernier et Sylvie Grosjean. Vos révisions, vos commentaires, vos conseils et vos suggestions de lecture m'ont été d'un grand secours.

Ensuite, je souhaite profiter de l'occasion pour remercier les huit journalistes travaillant pour *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* qui ont accepté de participer à cette recherche. J'apprécie sincèrement le temps que vous m'avez accordé, d'autant plus qu'il s'agit d'une ressource limitée en journalisme.

Par ailleurs, je tiens à souligner la contribution financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture ainsi que de l'Université d'Ottawa.

Enfin, je souhaite remercier mes parents, Lynne et François, ainsi que mon amoureux, Benoit, pour leur soutien précieux. Non seulement m'ont-ils encouragé à poursuivre des études supérieures, ils m'ont donné la force de mener à bien ce projet qui m'a fait passer par toute la gamme d'émotions. Merci !

Sonia Cléroux

Sommaire

Au printemps 2012, les journalistes québécois ont largement traité du mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité. Considérant la façon péjorative dont les journalistes traitent habituellement les mouvements sociaux et leurs activités – attitude révélée par les études en sociologie du journalisme – nous avons voulu savoir comment certains aspects du « printemps érable » avait été couvert par les journalistes et quelles logiques avaient influencé en amont ce traitement journalistique. Pour ce faire, nous avons d'abord analysé le contenu des nouvelles qui traitaient des « manifestations du 22 ». Puis, nous nous sommes entretenus avec une partie des journalistes ayant signé ces textes. Ce faisant, nous avons constaté que (a) ces événements n'ont pas fait l'objet d'un traitement journalistique dépréciatif et (b) les logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologiques ont influencé le processus de fabrication de ces nouvelles. Nous pensons, en toute modestie, avoir contribué à l'avancement des connaissances en sociologie du journalisme, tout en améliorant la compréhension de la dimension médiatique du « printemps érable ».

1. Introduction

Au printemps 2012, le Québec a été le théâtre de nombreuses manifestations contre la hausse des droits de scolarité au niveau collégial et universitaire annoncée par le gouvernement alors en place. En raison de leur importance en termes de nombre de participants, de fréquence et de durée — durant les six mois qu'a duré la grève étudiante, plus de 400 manifestations ont été recensées (Cyr, 2012), certaines réunissant, selon les sources, jusqu'à 500 000 personnes (Giroux, 2013) — ainsi que leur répression policière, judiciaire et politique, ces manifestations ont fait couler beaucoup d'encre autant au Québec qu'ailleurs au Canada et à l'international.

Avant d'aller plus loin, rappelons que déjà à l'hiver 2010, les associations étudiantes des différents cégeps et universités du Québec avaient commencé à se mobiliser lorsque le gouvernement avait annoncé son intention d'augmenter les droits de scolarité. En dépit des oppositions à cette possible hausse, le gouvernement a décrété dans son budget 2011-2012 une augmentation des droits de scolarité de 1 625 \$ étalée sur cinq ans à partir de la rentrée scolaire 2012. S'en suivit une mobilisation de plus en plus soutenue qui déboucha, en février 2012, sur le déclenchement d'une grève générale illimitée par la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), suivi de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Malgré l'intensification de la mobilisation et l'élargissement des appuis à la cause étudiante, le gouvernement dirigé par Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec, a pris le pari de ne rien concéder aux étudiants (Frappier et collab., 2012). Dans l'impasse, il déclencha des élections qu'il perdit le 4 septembre 2012 au profit du Parti québécois, ce qui mit fin à la grève étudiante. Bref, c'est sur fond de manifestations, de diverses actions de désobéissance civile, d'arrestations multiples, d'injonctions et de polarisation des positions

que se déroula sur le plan social et politique le printemps 2012 au Québec. Autant d'actions rapportées dans les médias qui ont été au cœur des débats entourant la question de la hausse des droits de scolarité et du recours à la manifestation comme moyen de pression.

Sachant que les médias façonnent en partie notre représentation de la réalité et que les processus de sélection et de construction des événements qui la composent ne sont pas totalement objectifs comme l'ont déjà montré plusieurs — dont Hall, Chritcher, Jefferson, Clarke et Roberts (1981) dans leur étude portant sur la production sociale de la nouvelle — de multiples questions se posent quant à la couverture journalistique du « printemps érable »¹. D'autant plus que, si l'on se réfère à Hallin (1986, p. 116-118), les journalistes couvrent généralement différemment une situation selon qu'elle fasse l'objet d'un *consensus*, qu'ils saluent, ou d'une *controverse légitime*, qu'ils cherchent à équilibrer, ou encore d'une *déviance*, qu'ils condamnent. Considérant alors la façon dont le gouvernement au pouvoir avait nié la légitimité politique du mouvement étudiant (Cyr, 2012, para. 15; Guilmain, Le Saux et Thellen, 2012, p. 1; Julien, 2012, p. 157; Langlois, 2012, p. 170; Mascotto & Coutu, 2012, p. 4; Savard & Carel, 2012, p. 9; Weinstock, 2012) et le fait que le débat sur la hausse des droits de scolarité polarisait les Québécois, il est pertinent de s'interroger à savoir comment les journalistes ont vécu la situation en tant que professionnels de l'information chargés de couvrir ces événements.

Sans compter que les études en sociologie du journalisme et en sociologie des mouvements sociaux révèlent la façon péjorative dont les journalistes traitent habituellement des mouvements sociaux. Toujours selon celles-ci, cette attitude trouve son origine dans le

¹ « Printemps érable », « conflit étudiant » et « crise étudiante » sont des expressions qui ont été employées pour désigner cette grève étudiante historique. Si certains considéraient qu'il était déraisonnable de la part des étudiants de désigner leur lutte sous le vocable « printemps érable » en référence et en révérence au « printemps arabe », nous le préférons aux expressions « conflit étudiant » ou « crise étudiante », qui semblent désigner d'office les étudiants comme étant les seuls responsables de ce conflit qui a dégénéré en crise (Boushel & Sheftel, 2012, p. 159-161; Lafontaine, 2012, p. 45).

contexte idéologique et politique dans lequel les enjeux soulevés par les mouvements sociaux s'inscrivent (logique idéologique); dans l'état des relations que les médias entretiennent avec leurs annonceurs, leurs publics, leurs instances règlementaires et leurs sources (logique extramédias); dans la nature des organisations médiatiques (logique organisationnelle) et des journalistes (logique individuelle) qui les couvrent ainsi que dans leurs routines de travail (logique des routines journalistiques).

Or, force est de constater que même les travaux qui se sont efforcés de s'intéresser à la perspective des journalistes ont négligé de prendre en considération la marge de manœuvre individuelle dont ces acteurs disposent (ou disposeraient) quant au traitement médiatique d'un événement en particulier. Ainsi, dans le cadre de cette thèse, nous souhaitons approfondir la compréhension des logiques influençant le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux en considérant les journalistes comme des « acteurs [jouissant] d'une marge de liberté à l'intérieur des contraintes qu'impose le système et [dont les] comportements sont l'expression de stratégies rationnelles d'action » (Charron, 1994, p. 44). Ce faisant, nous souhaitons contribuer, même modestement, à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'étude des médias, tout en améliorant la compréhension que nous avons d'un cas en particulier, soit celui du « printemps érable ».

Plusieurs questions méritent d'être posées : comment les journalistes d'information québécois ont-ils traité du sujet ? Qu'ont-ils dit du « printemps érable » et pourquoi ? Quelles interprétations pouvons-nous en tirer ? Quelles logiques ont influencé en amont le traitement journalistique de ces événements ? Quels en sont les enjeux ? D'ailleurs, en nous intéressant tout autant au produit final, la nouvelle, qu'aux différentes logiques ayant pu influencer son processus de fabrication en amont, nous tenterons de répondre aux questions de recherche suivantes : comment le « printemps érable » a-t-il été couvert par les journalistes québécois ?

En quoi les logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologiques, en prenant appui sur ce qu'ont vécu les journalistes québécois appelés à couvrir les événements, ont-elles influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations étudiantes ? Voilà autant de questions auxquelles nous tentons de répondre dans le cadre de cette thèse en communication.

Notre thèse comporte six chapitres. Au chapitre 1 (« Introduction ») nous contextualisons notre objet de recherche et présentons nos questions de recherche ainsi que la contribution que nous envisageons faire à l'avancement des connaissances (dans les limites d'une thèse de maîtrise). Au chapitre 2 (« Cadre théorique et revue de la littérature »), nous définissons les concepts fondamentaux qui structurent le cadre théorique de notre recherche et présentons une revue des principaux travaux en sociologie du journalisme ainsi que ceux traitant des rapports entre les médias et les mouvements sociaux. Ce qui nous amène à contextualiser les événements du « printemps érable » et à formuler nos questions de recherche en ce sens. Au chapitre 3 (« Méthodologie »), nous décrivons et justifions la stratégie de recherche et les instruments de collecte de données mobilisés. Par ailleurs, nous présentons les limites ainsi que la portée de notre méthodologie. Au chapitre 4 (« Résultats de l'analyse de contenu ») et au chapitre 5 (« Résultats et analyse des entretiens »), nous présentons les résultats de nos analyses. Enfin, au chapitre 6 (« Conclusion »), nous présentons un sommaire de nos résultats, suivi d'une discussion de leur implication et ce faisant d'une réflexion quant à aux limites de notre recherche et aux perspectives de recherches futures.

2. Cadre théorique et revue de la littérature

Comme nous l'avons évoqué en introduction, nous souhaitons approfondir la compréhension des logiques influençant le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux en considérant les journalistes comme des acteurs stratégiques. Pour ce faire, nous proposons d'abord de définir les concepts fondamentaux qui structurent le cadre théorique de notre recherche. Ensuite, nous présenterons une revue des principaux travaux qui traitent de la question. Ce qui nous amènera, enfin, à contextualiser les événements du « printemps érable » et à formuler nos questions de recherche en ce sens.

2.1 Définition des concepts

Comme nous le remarquons précédemment, constatant que même les travaux qui se sont efforcés de s'intéresser à la perspective des journalistes ont négligé de prendre en considération leur marge de manœuvre², nous avons, comme Charron (1994), fait appel à la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1977). Selon cette théorie, les acteurs stratégiques sont des individus qui, en contexte organisationnel, orientent leurs comportements en fonction « des opportunités qui s'offrent à [eux et] des contraintes qui sont les [leurs] » dans le but maintenir ou de renforcer leur capacité d'agir et, par conséquent, leur *pouvoir* (p. 39). Si ces objectifs ne sont pas toujours *clairs* ou *cohérents*, les comportements des acteurs, eux, sont toujours rationnels en ce sens qu'ils se rapportent « à des opportunités et à travers ces opportunités au contexte qui les définit [ainsi qu'] au comportement des autres acteurs, au parti que ceux-ci prennent et au jeu qui s'est établi entre eux » (Crozier & Friedberg, 1977, p. 47). Ainsi, les actions des acteurs sont indissociables du contexte

² S'il est vrai que la marge de manœuvre des journalistes est moins grande lorsqu'ils couvrent des manifestations, nous partageons l'avis de Champagne (1984 et 2000) à savoir que ce genre d'occurrences doit tout de même être transformé en événements, puis en nouvelles. Ce qui laisse une certaine marge de manœuvre aux journalistes d'information.

organisationnel. Non seulement les relations qui s'établissent entre les acteurs façonnent l'organisation, considérée comme un *construit social*, mais les structures et les règles qui régissent son fonctionnement délimitent les *zones d'incertitude* que les acteurs tentent de maîtriser afin de maintenir ou de renforcer leur capacité d'agir et, par le fait même, leur *pouvoir*. Effectivement, selon Crozier et Friedberg (1977), « le pouvoir réside [...] dans la marge de liberté dont dispose chacun des partenaires engagés dans une relation de pouvoir, c'est-à-dire dans sa possibilité plus ou moins grande de refuser ce que l'autre lui demande » (p. 59-60). Cette marge de liberté, l'acteur l'acquiert par la maîtrise (a) d'une compétence particulière ou d'une spécialisation fonctionnelle, (b) des relations entre l'organisation et son environnement, (c) des communications et des informations ou (d) du fonctionnement de l'organisation (Crozier & Friedberg, 1977, p. 71).

Ce qui rejoint l'étude d'Ericson, Baranek et Chan (1987) qui a permis d'établir que les journalistes qui ont assimilé, ce qu'ils nomment, le *vocabulaire des précédents* peuvent se ménager une marge d'autonomie en utilisant les contraintes structurelles et circonstancielle à leur avantage (p. 349). Selon leur définition, le *vocabulaire des précédents* se réfère au savoir que les journalistes acquièrent au gré de leur expérience et des interactions qu'ils entretiennent avec leurs collègues, leurs supérieurs, leurs sources et leur public, ajouterons-nous, qui de nos jours sont plus réactifs que jamais. Ce savoir leur permet à la fois (a) de reconnaître les événements dignes d'intérêt, (b) de collecter les informations et les témoignages nécessaires à leur explication, (c) de traduire les données recueillies dans un format qui répondent aux besoins et aux normes de l'organisation et (d) de justifier leurs choix auprès de leurs collègues, leurs supérieurs et leurs sources (p. 348).

Par ailleurs, en abordant les différentes influences qui façonnent le contenu médiatique (Shoemaker & Reese, 1991) en termes de « logiques », au sens sociologique de

« logique d'action », nous réaffirmons la marge de manœuvre individuelle des journalistes. En effet, selon la définition d'Amblard, Bernoux, Herreros et Livian (2005, p. 198-199), les logiques d'action font référence « aux choix opérés par l'acteur et [rendent] compte de ce qui les fonde ». Par conséquent, il assimile la conduite humaine à « l'expression et la mise en œuvre d'une liberté, si minime soit-elle » (Crozier & Friedberg, 1977, p. 39). Alors que le concept d'« influence », selon la définition du logiciel Antidote (2012), renvoie à l'« action qu'exerce quelque chose sur quelqu'un ». Ce qui, à notre sens, assimile la conduite humaine « au produit mécanique de l'obéissance ou de la pression des données structurelles » (Crozier & Friedberg, 1977, p. 39).

Du reste, « [la] sociologie des logiques d'action renvoie à cet effort d'analyse qui vise à rendre compte des différents niveaux où s'enracinent les comportements des acteurs — seraient-ils contradictoires » (Amblard et collab., 2005, p. 203). Ce qui concorde avec l'approche que nous privilégions, puisque les logiques, parfois convergentes et parfois contradictoires, qui agissent sur le processus de fabrication de la nouvelle se situent à différents niveaux. Qu'il s'agisse de l'idéologie dominante, soit une vision du monde qui assimile les intérêts de la classe exécutante aux intérêts de la classe dominante (logique idéologique), des sources, des publics, des annonceurs et des instances réglementaires qui font pression sur les journalistes et leurs employeurs (logique extramédias), de leur appartenance à une organisation spécifique (logique organisationnelle), de leurs routines de travail (logique des routines journalistiques), ou encore de leur personnalité propre (logique individuelle). Ainsi, par « processus de fabrication de la nouvelle », nous entendons l'opération par laquelle un événement est sélectionné et transformé en nouvelle dans le cadre

d'un processus d'interprétation lui-même façonné par les logiques dont nous venons de parler.³

La « nouvelle », quant à elle, est un genre journalistique à part entière. Si son contenu varie, sa structure demeure prévisible (Park, 1976, cité dans Charron & Lemieux, 1991, p. 6). Effectivement, la nouvelle respecte un certain format, son titre se veut accrocheur et son amorce intéressante, le corps de la nouvelle doit se conformer à la technique de la pyramide inversée et comprendre des citations ainsi que des formules-chocs (Charron, 1994, p. 59-60). Afin de privilégier sa lisibilité et son intelligibilité, la nouvelle puise dans le vocabulaire courant, s'appuie sur une syntaxe simplifiée (Kientz, 1971, p. 87-89), ignore « les causes et les origines historiques et structurelles des événements », en plus d'en personnaliser et d'en dramatiser les enjeux (Charron, 1994, p. 59-60). Enfin, si d'ordinaire, elle transmettait de *l'information « pure et dure »*, dorénavant elle peut subir une *coloration éditoriale* (Watine, 2005, p. 48-49). Ce qui fait dire à plusieurs chercheurs, dont Champagne (2000), Charron (1994, p. 10), Charron et Lemieux (1991, p. 6), Fishman (1980, p. 13) et Tuchman (1978, p. 12), que la nouvelle est une co-construction des journalistes et de leurs sources. Considérant ceci et le fait, comme nous l'avons évoqué en introduction, que les médias façonnent en partie notre représentation de la réalité, il est pertinent de s'interroger à savoir comment les journalistes ont vécu la situation en tant que professionnels de l'information chargés de couvrir ces événements. D'autant plus que les études en sociologie du journalisme

³ Si la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1977) semble privilégier la notion de « logiques d'acteur », nous avons préféré aborder les différentes influences qui façonnent le contenu médiatique en termes de « logiques d'action ». Effectivement, pour reprendre Amblard et collab. (2005), « en situant les logiques chez l'acteur et non dans l'action, [on] met l'accent sur une dimension assez statique. [...] C'est pourquoi il nous semble préférable de parler de logiques d'action, les logiques pouvant évoluer en fonction des actions envisagées et non être définies à partir des acteurs pris en eux-mêmes. » (p. 200-201) Ainsi, le concept des logiques d'action tient autant compte de l'acteur que de la situation d'action.

et en sociologie des mouvements sociaux révèlent la façon péjorative dont les journalistes traitent habituellement des mouvements sociaux.

Enfin, selon Neveu (2011, ch. 1), un mouvement social se reconnaît à la volonté affirmée des individus appartenant à une même catégorie sociale (ou à différentes catégories sociales ayant des intérêts communs, ajouterons-nous) d'agir collectivement contre un adversaire sur une question sociale. Si cette définition se veut aussi large, c'est que les objectifs, les tactiques ainsi que le degré d'organisation, d'institutionnalisation et de politisation des mouvements sociaux varient considérablement.

2. 2 Les logiques influençant le processus de fabrication de la nouvelle

Les logiques influençant le processus de fabrication de la nouvelle s'expliquent suivant différentes approches ou perspectives théoriques. Pour les besoins de cette thèse, en nous appuyant sur les travaux de plusieurs auteurs⁴, nous allons identifier celles qui jouent un rôle central dans le processus de fabrication de la nouvelle portant sur des mouvements sociaux, comme celui qui a donné naissance au « printemps érable ».

2. 2. 1 Logique idéologique

Selon Croteau et Hoynes (2003, ch. 5), Gingras (2009, ch. 1), Hall, Chritcher, Jefferson, Clarke et Roberts (1978, ch. 3 et 7) ainsi que Shoemaker et Reese (1991, ch. 9), les auteurs qui se situent dans une approche critique vont essayer de mettre en lumière les logiques idéologiques qui sous-tendent le processus de fabrication de la nouvelle, en montrant que celle-ci opère une reproduction de l'idéologie dominante qui viserait à assurer

⁴ Notamment, Adler et Mittelman (2004), Boykoff (2006), Boyle, McLeod et Armstrong (2012), Champagne (1984, 2000), Charron, Lemieux et Sauvageau (1991), Cohen et Young (1981), Cottle (2008), Croteau et Hoynes (2003), Ericson, Baranek et Chan (1987), Gamson et Wolfsfeld (1993), Gatchet et Cloud (2012), Gingras (2009), Gitlin (1980), Golding et Murdock (1996), Greenberg (2004), Hall (1981), Hall et collab. (1978, 1980), Halloran, Elliott et Murdock (1970), Herman et Chomsky (2002), Langelier (2012), McLeod (2007), McManus (2002), Morley (1981), Murdock (1981), Neveu (1999, 2010), Rock (1981), Schlesinger (1992), Shoemaker et Reese (1991, 1996), Smith et collab. (2001) et Tuchman (1978).

le *statu quo* sur les plans économique, culturel, social et politique. Issue originellement des travaux de Marx (1857, 1974), de Gramsci (1971) et de l'École de Francfort, les approches critiques expliquent que le pouvoir s'exerce par la production, la reproduction et la circulation d'une certaine idéologie définie par ceux qui détiennent le pouvoir et consentie par ceux qui le subissent, plutôt que par l'usage de la force. Croteau et Hoynes (2003) définissent l'idéologie comme étant « un système de significations qui contribue à définir et à expliquer le monde et qui rend des jugements de valeur sur ce monde » (p. 159, traduction libre). Autrement dit, la classe sociale qui détient le contrôle des moyens de production matérielle et idéologique est en mesure de construire une vision du monde qui assimile les intérêts de la classe exécutante à ses intérêts particuliers. Ainsi, cette domination idéologique semble non seulement être consentie par la majorité, elle apparaît comme « universelle (ce que tout le monde veut) et légitime (obtenue sans faire l'usage d'une force coercitive) » (Hall et collab., 1978, p. 216, traduction libre). Si elle n'est pas figée, il n'en demeure pas moins qu'en maintenant un certain ordre politique, juridique et social au service du capitalisme, elle naturalise les inégalités de tout ordre et occulte l'aspect économique des rapports de classe.

Assorties à l'étude des médias, les approches critiques affirment que les conglomérats médiatiques propagent une idéologie capitaliste empreinte de libéralisme (Adorno & Horkheimer, 1947; Althusser, 1970; Kellner, 1990, cités dans Gingras, 2009, p. 47-49). Non seulement prônent-ils le système politique et économique qui sous-tend cette idéologie — puisque leurs propriétaires, qui appartiennent à la classe dirigeante, ne souhaitent pas voir l'ordre des choses les favorisant être perturbé — leur pouvoir et leur prestige dépendent également de l'existence de ce même système. Effectivement, selon Gitlin (1980, ch. 10), en tentant d'augmenter leur marge de profits, les propriétaires de ces conglomérats médiatiques vont mettre en œuvre des opérations qui, au final, renforcent leur légitimité et leur stature et

affectent la nature de l'information. De fait, ces opérations, qui visent à élargir leur public en produisant un certain type de nouvelles qui a l'avantage de plaire à un plus grand nombre d'individus, s'alignent sur la norme d'objectivité journalistique et les pratiques qu'elle prévoit. Ce qui leur permet de revendiquer leur légitimité (en se déclarant objectifs) et de la conforter (en fonction de l'étendue de leur public, puisque les médias les plus lus, écoutés ou regardés sont considérés de meilleure qualité [Champagne, 2000, p. 424]), sans nier la légitimité de l'idéologie qu'ils propagent.

Maintenant, pour aborder la question des mouvements sociaux en regard de la logique idéologique, il nous faut examiner deux courants de recherche relevant des approches critiques, soit l'économie politique et les *cultural studies*.

Considérant l'évolution des relations qui se sont établies entre les industries culturelles et les pouvoirs politiques et économiques (cf. Schiller, 1989), les chercheurs qui s'inscrivent dans une perspective d'économie politique affirment que les conglomérats médiatiques sont aux mains de la classe dirigeante et que, par conséquent, leurs produits favorisent le maintien de l'ordre établi (Golding & Murdock, 1996; Gingras, 2009, ch. 1; Herman & Chomsky, 2002; Schiller, 1989; Shoemaker & Reese, 1991, ch. 9). Que ce soit en influençant le choix des sujets ou la façon dont ils sont abordés, le fait que les médias soient au service des élites politiques et économiques pèse sur le processus de fabrication de la nouvelle (Golding & Murdock, 1996, p. 14).

Pourtant, selon Herman et Chomsky (2002), l'ascendant que la classe dirigeante exerce sur les médias n'incite pas nécessairement ces derniers à offrir des produits *simples* ou sans nuance et *homogènes* ou uniformes. Non seulement les journalistes disposent-ils d'une certaine autonomie, la politique d'information d'une organisation médiatique peut être

contournée. Par ailleurs, il n'est pas impossible que celle-ci puisse permettre la présentation de certaines opinions divergentes. Toutefois, comme ils le disent si bien :

The beauty of the system [...] is that such dissent and inconvenient information are kept within bounds and at the margins, so that while their presence shows that the system is not monolithic, they are not large enough to interfere unduly with the domination of the official agenda. (p. xii)

Ce qui est d'autant plus vrai lorsque les médias couvrent des mouvements sociaux qui critiquent ou s'opposent aux valeurs individualistes, capitalistes ou libérales en vogue en Occident (Abercrombie, Hill & Turner, 1980, cité dans Jackson, Nielsen & Hsu, 2011, p. 49-50; Charron, Lemieux & Sauvageau, 1991, p. 210).

Cependant, Cottle (2008) soutient que les rapports entre les médias et les élites politiques ainsi que la façon dont ils couvrent leurs priorités varient en fonction du contexte politique :

les médias vont indexer leurs positions [à celles des élites politiques] selon le degré de consensus ou de dissension au sein de l'élite (Bennett, 1990), le niveau de certitude ou d'incertitude politique (Robinson, 2001), le succès ou l'échec des stratégies [...] déployées par les gouvernements (Entman, 2004), ainsi que le succès [ou l'échec des stratégies] de l'opposition politique (Wolfsfeld, 1997). (p. 857, traduction libre)

Quant à ceux qui adhèrent à la perspective des *cultural studies*, ils ont démontré, en s'intéressant au phénomène de la *construction du sens* (Golding & Murdock, 1996, p. 12), que « les médias adoptent généralement les présupposés dominants et s'appuient sur une vision du monde issue du sens commun » (Croteau & Hoynes, 2003, p. 168, traduction libre). En effet, ils soutiennent que le langage employé par les médias (Hall et collab., 1978, p. 61, 1981, p. 344-345), comme l'espace alloué à certains types d'évènements (Rock, 1981,

p. 66) et la disposition des nouvelles (Ericson et collab., 1987, p. 325) découlent d'une *vision consensuelle* de la politique et de la société que les médias assument partager avec leur public (Hall et collab., 1978, p. 61, 1981, p. 344-345). En conséquence, ils privilégient la résolution de désaccords politiques et économiques par des moyens légitimes et institutionnels plutôt que par le recours au *conflit ouvert*, caractérisé par la *confrontation extraparlamentaire* et la *désobéissance civile* (Hall, 1981, p. 151-152).

Pourtant, selon Neveu (1999, p. 57; 2010, p. 258), les formes d'action collective (pétitions, rassemblements et manifestations) sont non seulement en expansion, elles sont de moins en moins perçues par le public comme étant incompatibles et contraires à l'exercice démocratique. Par ailleurs, Cottle (2008), en s'appuyant sur les conclusions d'Altheide (2006), Bauman (2007), Beck (1999), Furedi (2002) et Giddens (1991), soutient qu'un nombre croissant d'individus sont prêts à manifester pour différentes raisons (p. 862). Ce qui contribue à banaliser et à légitimer les actions des mouvements sociaux ainsi qu'à empêcher la tenue d'un discours médiatique *systématiquement dépréciatif* à leur égard (Neveu, 1999, p. 57).

2. 2. 2 Logique extramédias

Selon Shoemaker et Reese (1991, p. 5, ch. 8), l'approche du marché, l'approche de la responsabilité sociale ainsi que l'étude des relations sources-médias ont permis de cerner la logique extramédias, comme nous serons à même de le constater dans les paragraphes subséquents. Suivant cette logique, des acteurs externes à l'organisation médiatique, tels les sources, les publics, les annonceurs et les instances législatives, influencent le processus de fabrication de la nouvelle.

L'approche du marché, décrite par McManus (2002), amène à constater l'influence des propriétaires ou des actionnaires (dont nous discuterons plus loin), des annonceurs et des

publics (en tant que commodités vendues aux premiers) sur le processus de fabrication de la nouvelle. Considérant que « la publicité constitue généralement 60 % de l'espace dans un journal, sans compter l'espace dédié aux sections voyages, loisirs, divertissement, sports et autres qui servent directement les intérêts des annonceurs » (Smith, 1980, p. 11; Royal commission on newspapers, 1981, p. 69, cités dans Ericson et collab., 1987, p. 33, traduction libre), il convient d'affirmer que la survie et la rentabilité d'une organisation médiatique en dépend. Par conséquent, le processus de fabrication de la nouvelle est devenu le résultat d'une *analyse coûts-bénéfices* visant à réduire les coûts de production et à augmenter les revenus publicitaires (McManus, 2002, p. 271). De ce fait, les organisations médiatiques tentent de satisfaire leurs annonceurs ou, à tout le moins, de ne pas les indisposer (Charron et collab., 1991, p. 212). Par ailleurs, elles privilégient les sujets axés sur la consommation et ceux ayant une dimension humaine, puisqu'ils sont les plus économiques à produire, en plus d'être populaires (McManus, 2002, p. 274). Dans le même ordre d'idées, elles confient de plus en plus la responsabilité « [des] coûteuses opérations de collecte et de traitement des informations » aux sources (Charron et collab., 1991, p. 211-212) et, ajouterons-nous, aux usagers générateurs de contenu. Ainsi, les annonceurs, bien plus que les publics-consommateurs, influencent le choix des sujets ainsi que la forme et le fond des nouvelles diffusées (Charron et collab., 1991, p. 212; Gingras, 2009, p. 120-121; Herman & Chomsky, 2002, p. 14).

Dès lors, nous sommes en droit de nous demander en quoi le public influence le processus de fabrication de la nouvelle. Si selon Champagne (2000), la survie d'un journal dépend de sa capacité à offrir un produit conforme aux attentes de son public (p. 417), aux dires de Gingras (2009), les produits médiatiques façonnent les attentes du public *plus qu'ils y répondent* (p. 110-111). Pour notre part, nous adopterons la posture voulant que le

jugement des journalistes « [repose] moins sur une connaissance réelle des demandes et des besoins du public que sur le constat que certains produits journalistiques se vendent mieux que d'autres » (Charron, 1994, p. 187; voir également Ericson et collab., 1987, p. 194). Cela pour une raison bien simple : si les attentes du public en la matière sont difficilement identifiables, puisqu'elles sont, selon Bernier (2005), bien souvent *latentes, plurielles* et loin de faire l'unanimité (p. 18), la popularité d'un produit, quant à elle, est facilement mesurable par le service de marketing de l'entreprise. Ainsi, ce ne sont pas tant les attentes véritables du public que leurs comportements d'achat qui influencent le processus de fabrication de la nouvelle.

En revanche, l'approche de la responsabilité sociale, présentée par Bernier (2004, ch. 1) et Nerone (2002), devrait permettre de relever l'influence des instances législatives et des publics, en tant que citoyens, sur le processus de fabrication de la nouvelle. En effet, cette approche veut que le milieu journalistique assume ses responsabilités, d'une part, en produisant des nouvelles qui permettent aux citoyens de participer pleinement à l'exercice démocratique et, d'autre part, en s'imposant ses propres règles déontologiques. Pourtant, l'autorégulation journalistique est problématique à deux égards. D'une part, « le journalisme ne constitue pas une profession au sens légal du terme. [II] n'existe pas, comme dans les autres, d'autorité légalement habilitée à régler l'entrée dans la profession, à en édicter les normes spécifiques et à en assurer le respect » (Charron, 1994, p. 183-184). D'autre part, les journalistes, en tant qu'employés, doivent se conformer aux exigences de leur employeur (Bernier, 2008, p. 175; Langelier, 2012, para. 29), soit, dans la majorité des cas, des entreprises privées qui tendent à servir leurs intérêts bien avant ceux du public (Charron, 1994, p. 184).

Ainsi, même si le milieu journalistique n'est pas en mesure d'assumer ses responsabilités, que le public se méfie des journalistes (Bernier, 2005, p. 20; Bernier, 2008, p. 31; Ericson et collab., 1987, p. 359) et que les instances juridiques « prennent le relais des organisations professionnelles et des entreprises de presse en matière de respect des principes éthiques et des règles déontologiques reconnues » (Bernier, 2008, p. 177), les instances législatives, quant à elles, se gardent d'intervenir. Que ce soit par peur des représailles — les organisations médiatiques lésées pourraient tenter de dresser l'électorat contre elles (Langelier, 2012, para. 35) ou par *complaisance* — pour certains élus démagogues et populistes, un public mal informé s'avère salutaire (Bernier, 2008, p.172), les instances législatives s'abstiennent de restreindre la liberté des entreprises médiatiques, et ce, malgré les conclusions formulées en ce sens par différentes commissions d'études (cf. Centre d'études sur les médias, 2001, ch. 2 et 7).

Quant aux études des relations sources-médias, elles ont démontré que l'influence des sources sur le processus de fabrication de la nouvelle est relativisée par leur capacité à mettre en œuvre des stratégies médiatiques efficaces (Schlesinger, 1992). Effectivement, « la source parvient à exercer une influence sur la production de l'information à condition qu'elle se soumette elle-même à l'influence des médias, qu'elle produise une matière première conforme à ce que recherchent les journalistes et les médias » (Charron et collab., 1991, p. 206). Selon Gans (1979, cité dans Shoemaker & Reese, 1991, p. 151), cette capacité est fonction de l'étendue des pouvoirs politiques et économiques dont elles disposent. Ce qui rejoint Schlesinger (1992), qui affirme qu'elle repose sur leur niveau d'institutionnalisation, leur situation financière ainsi que leur capital symbolique en termes de *légitimité*, d'*autorité* et de *respectabilité* (p. 93-95). Charron et collab. (1991) soutiennent, quant à eux, que la capacité d'influence des sources dépend de la connaissance qu'elles ont du *fonctionnement*

des médias (p. 208). Ainsi, les sources qui connaissent les routines journalistiques de sélection et de construction de la nouvelle peuvent développer des stratégies visant à augmenter la valeur journalistique d'un événement en l'adaptant aux critères d'intérêt journalistique (Charron, 1994, p. 106). Par ailleurs, en diminuant ou en augmentant « le coût inhérent à la collecte et au traitement de l'information », les sources peuvent respectivement contribuer ou nuire à la médiatisation de l'évènement (Charron, 1994, p. 106-107).

Considérant que les annonceurs et les sources influencent bien plus le processus de fabrication de la nouvelle que les publics ou les instances règlementaires, nous allons maintenant examiner l'influence que ces derniers ont sur la couverture journalistique réservée aux mouvements sociaux. Comme nous le mentionnions plus haut, les organisations médiatiques, en dépendant de leurs revenus publicitaires, sont non seulement obligées d'offrir un produit qui plaise à un vaste public, tout en n'indisposant pas leurs annonceurs (McManus, 2002), elles doivent également produire un certain nombre de nouvelles pour combler les espaces vides entre chaque publicité (Fishman, 1980, p. 146-147; Tuchman, 1978, p. 16). Ainsi, les journalistes présenteront les leaders des mouvements et leurs actions d'une façon qui, croient-ils, saura plaire à leur public (Gitlin 1980, p. 122) et tolérée de leurs annonceurs (Smith, McCarthy, McPhail et Augustyn, 2001, p. 1403). D'autre part, ils s'appuieront davantage sur les témoignages *factuellement sûrs et facilement accessibles* des sources officielles, afin de réduire la charge de travail que leur imposent les quotas de production (Fishman, 1980, p. 148).

Or, les sources non officielles ne sont pas en reste ! Effectivement, l'étude des relations médias-sources permet de constater que la couverture journalistique des mouvements sociaux est une question complexe (Cottle, 2008, p. 857). Non seulement les mouvements sociaux disposent-ils de ressources institutionnelles, financières et symboliques

différentes, ils diffèrent également au niveau de leur alignement politique, de leurs objectifs, de leurs tactiques, de leur affinité avec les médias ainsi que leur degré d'autonomie vis-à-vis de ces derniers (Boyle et collab., 2012, p. 128; Cottle, 2008, p. 858; Gamson & Wolfsfeld, 1993, p. 116 et 120; Hall et collab., 1978, p. 64; Schlesinger, 1992, p. 93-95). Ce faisant, l'influence des mouvements sociaux sur le processus de fabrication de la nouvelle varie considérablement d'un groupe à l'autre.

Ainsi, les mouvements sociaux qui disposent de ressources institutionnelles et financières importantes sont plus à même d'agir sur la couverture journalistique qui les concerne, puisqu'ils sont plus expérimentés en matière de relations médiatiques et ils disposent d'un bassin de permanents, de militants, de sympathisants et d'adhérents qui « représente une force de mobilisation considérable » (Champagne, 1984, p. 33). Par ailleurs, l'importance de ces ressources ne diminue pas avec l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux, bien que ces outils leur permettent de communiquer entre eux sans avoir recours aux médias d'information de masse (Bennett, 2003; Dahlberg & Siapera, 2007; Donk et collab., 2004, cités dans Cottle, 2008, p. 854). Néanmoins, pour faire entendre leur point de vue et ainsi mobiliser leurs troupes, légitimer leur existence et élargir la portée de leurs revendications (Gamson & Wolfsfeld, 1993, p. 116), les mouvements sociaux ne peuvent faire abstraction du rôle central des médias d'information de masse (Cottle, 2008, p. 854, McCurdy, 2012, p. 248, Millette, 2013).

Parallèlement, les mouvements sociaux considérés comme radicaux en fonction de « l'extrémité de leurs objectifs (à savoir, l'ampleur des changements qu'ils souhaitent apporter au système) et le militantisme de leurs tactiques (c'est à dire, leur propension à employer des tactiques qui violent les normes sociales) » ont tendance à être traités négativement par les médias (McLeod & Hertog, 1992, p. 310, cités dans McLeod, 2007, p.188, traduction libre).

D'un autre côté, les médias se montreront plus sympathiques ou à tout le moins plus compréhensifs vis-à-vis des mouvements sociaux qui défendent des causes pouvant difficilement être critiquées publiquement ou encore vis-à-vis de ceux qui s'efforcent d'employer des tactiques symboliques qui ont l'avantage de plaire aux journalistes (Champagne, 1984, p. 33; Charron et collab., 1991, p. 208; Neveu, 2010, p. 258-259). Ainsi, les mouvements sociaux qui sollicitent le concours des médias doivent adoucir leurs actions et leurs discours pour obtenir une couverture journalistique qui leur soit favorable (Neveu, 2010, p. 250).

Par ailleurs, l'accélération du processus de médiatisation de l'espace public a fait en sorte que les mouvements sociaux envisagent de plus en plus leurs relations avec les journalistes avec professionnalisme (Neveu, 1999, p. 42; Millette, 2013) ou réflexivité (Cottle, 2008, p. 863-864). Ainsi, toujours plus au fait du fonctionnement des médias, les mouvements sociaux vont tenter d'attirer l'attention et les bonnes grâces des journalistes en élaborant des stratégies médiatiques efficaces, que ce soit en adaptant leurs événements aux critères d'intérêt journalistique ou encore en préparant des dossiers de presse qui facilitent la collecte et le traitement de l'information (Cottle, 2008, p. 864, Neveu, 1999, p. 42; Greenberg, 2004, p. 355-356).

Enfin, il faut noter que les relations médias-mouvements sociaux ne sont pas exclusives (Neveu, 1999, p. 38). En effet, les journalistes s'appuient aussi sur les témoignages des autorités publiques et des forces de l'ordre ainsi que sur ceux de leurs alliés et de leurs opposants (contremouvements) pour fabriquer leurs nouvelles.

2. 2. 3 Logique organisationnelle

La logique organisationnelle tient compte de l'influence que peut avoir la forme de propriété, les objectifs organisationnels, la structure hiérarchique et la politique d'information

sur le processus de fabrication de la nouvelle (Hirsch, 1977, cité dans Shoemaker & Reese, 1991, p. 115).

D'abord, la forme de propriété qu'adopte une organisation médiatique influence le contenu des nouvelles qu'elle produit, et cela est d'autant plus vrai lorsqu'elle prend la forme d'un conglomérat à capital ouvert, c'est-à-dire un regroupement d'entreprises cotées en bourse, qui s'adonnent à des activités diverses ou offrent des produits différents (Bernier, 2008; Croteau & Hoynes, 2003, p. 44). Effectivement, ses hauts gestionnaires mettent en œuvre des opérations qui permettent à l'organisation d'être plus efficiente et rentable, afin d'augmenter le montant des dividendes versés aux actionnaires (Croteau & Hoynes, 2003, p. 44). Ces opérations, qui visent à réduire leurs coûts de production, à contrôler leur environnement et à créer une synergie entre leurs produits, affectent la nature de l'information (Gingras, 2009, p. 132-133; Centre d'études sur les médias, 2001, p. 24; Croteau & Hoynes, 2003, p. 46). En effet, l'information est dorénavant considérée comme une marchandise qu'on « apprécie [...] pour sa valeur d'échange (ce qu'elle vaut sur le marché) et non pour sa valeur d'usage ([sa valeur éducative, politique ou sociale]) » (Gingras, 2009, p. 123). Quand bien même cela compromet la qualité, la diversité et l'intégrité de l'information (Bernier, 2008). Par ailleurs, ces conglomérats médiatiques sapent la capacité de résistance des journalistes et de leurs syndicats, et par la même occasion, entraînent une déconsidération de leurs normes déontologiques (Langelier, 2012, para. 7 et 11).

Ensuite, les objectifs organisationnels, qu'ils soient économiques (profits et valorisation des actions) ou symboliques (influence, prestige et réputation), influencent le processus de fabrication de la nouvelle (Bernier, 2008, p. 10 et 16; Champagne, 2000, p. 419-425; Charron & Lemieux, 1991, p. 19). Si ces objectifs semblent inconciliables de

prime abord, dorénavant la perception de la qualité d'un journal va de pair avec l'étendue de son lectorat : plus celui-ci est large, plus le journal sera perçu comme étant de qualité, et vice versa (Champagne, 2000, p. 424). Ce faisant, les organisations médiatiques tenteront d'élargir leur public et, par le fait même, leurs annonceurs en produisant des nouvelles compréhensibles, attrayantes et non partisans, en plus d'être généralement peu critiques des excès du système capitaliste et de la société de consommation (Charron et collab., 1991, p. 212; Croteau & Hoynes, 2003, p. 63-72; Murdock, 1981, p. 216-217). Par ailleurs, elles réduiront leurs coûts de production afin de rentabiliser leurs opérations (Croteau & Hoynes, 2003, p. 62-72; Shoemaker & Reese, 1991, p. 122). Ce faisant, elles préconiseront « une organisation du travail rationnelle et optimale » (Bernier, 2008, p. 16). Ce qui « [incite] les journalistes à favoriser des événements et des secteurs qui garantissent la collecte des informations les plus lucratives au moindre coût possible » (Champlin & Knoedler, 2002, cité dans Bernier, 2008, p. 19).

La structure hiérarchique, quant à elle, influence le processus de fabrication de la nouvelle en ce sens que les décisions affectant le travail des journalistes ainsi que le contenu de la nouvelle sont prises à chaque niveau hiérarchique.

Tout d'abord, le propriétaire ou l'éditeur, en fixant les objectifs organisationnels (Gingras, 2009, p. 106), a une incidence sur le processus de fabrication de la nouvelle comme nous avons pu le constater ci-haut. Ensuite, les membres du comité de rédaction, soit l'éditeur et les éditorialistes, en déterminant ce qui dans l'actualité mérite d'être commenté par l'organisation par le biais d'un éditorial, influencent le contenu des nouvelles. En effet, Ericson et collab. (1987) affirment que « les affectateurs et les journalistes perçoivent à travers les éditoriaux ce que leurs supérieurs jugent être les problèmes les plus importants et les approches permettant leur résolution » (p. 302, traduction libre). Le directeur de la

rédaction ou le rédacteur en chef, en tant que responsable du produit journalistique, affecte tout autant le travail des journalistes que le contenu de la nouvelle. Effectivement, en prenant des décisions qui « [concernent] l'affectation des ressources humaines et matérielles, [il] détermine le cadre de travail des journalistes (charge de travail, délais, moyens, priorités, sujets couverts, etc.) » (Gingras, 2009, p. 106).

Le chef de pupitre, quant à lui, oriente quotidiennement le travail des journalistes (Charron, 1994, p. 240-241). Non seulement détermine-t-il ce qui doit être couvert, que ce soit en fonction de ce que la concurrence couvre (Gitlin, 1980, p. 99), de l'angle ou des thèmes qui pourraient être exploités, ou encore, parce que l'évènement en question pourrait être inséré dans un cadre interprétatif plus large (Ericson et collab., 1987, p. 199). Le chef de pupitre désigne également ceux qui seront assignés à la couverture d'un évènement en particulier (Ericson et collab., 1987, p. 209-210). De surcroît, il est « responsable des décisions finales quant à la publication des articles » (Charron, 1994, p. 240-241). Ainsi, il est en droit de décider de l'étendue de la surface rédactionnelle attribuée à chaque article, de choisir le titre de l'article, de modifier le corps du texte en ajoutant ou supprimant des éléments et de donner son avis quant aux articles pouvant figurer sur la page couverture (Ericson et collab., 1987, p. 210, 303-304, 307-308). Dans le même ordre d'idées, il doit s'assurer de l'*exactitude* des faits relatés, de la *clarté* du propos, de la *cohérence* entre le cadre retenu et celui précédemment proposé par l'organisation et celui issu du sens commun ainsi que de la *conformité* à la politique informationnelle de l'organisation (Ericson et collab., 1987, p. 311-312).

Enfin, le journaliste « détient une autorité professionnelle qui l'habilite à prendre des décisions en ce qui concerne le repérage, la collecte, la sélection et le traitement des

nouvelles dans son champ d'action » (Charron, 1994, p. 240-241). Néanmoins, cette autorité professionnelle est relativisée par plusieurs facteurs :

1) L'organisation qui l'emploie (Gingras, 2009, p. 112).

2) La fonction qu'il occupe (Charron, 1991b, p. 185; Ericson et collab., 1987, p. 128-129; Langelier, 2012, para. 12). Effectivement, les spécialistes sont plus autonomes que les généralistes, qui sont, à leur tour, plus autonomes que les pigistes. Comme les spécialistes possèdent une meilleure connaissance des sujets qu'ils couvrent et sont moins contraints par le temps, en plus d'être mieux payés (Charron, 1991b, p. 185; Ericson et collab., 1987, p. 128-129), ils sont plus difficilement contrôlables que les généralistes et les pigistes (Smith et collab., 2001, p. 1402).

3) Son appartenance à un syndicat (Bernier, 2008, p. 36; Gingras, 2009, p. 112; Langelier, 2012, para. 7 et 11). Si un syndicat renforce la capacité de résistance de ses membres en matière de respect des normes déontologiques, celle-ci est toutefois minée par la création de conglomérats médiatiques.

4) Le fait que les journalistes cherchent à faire reconnaître leur professionnalisme et leur crédibilité auprès de leurs pairs, de leurs supérieurs et de leurs sources (Charron, 1994, p. 185). Effectivement, ceux-ci peuvent évaluer la capacité de jugement du journaliste, puisqu'ils sont soit « en contact direct avec la réalité rapportée par le journaliste [...], ou bien ils sont en mesure [d'établir] une comparaison systématique entre son compte-rendu et celui des autres journalistes » (Charron, 1994, p. 186-187). Afin de confirmer la justesse de leur jugement (Shoemaker & Reese, 1991, p. 103) et de se prémunir contre les erreurs d'interprétation qui pourraient les exposer à des sanctions (Charron, 1994, p. 240), les journalistes s'entraident en partageant leurs idées, leurs informations, leurs questions, leurs

angles et leurs sources (Ericson et collab., 1987, p. 264; Gitlin, 1980, p. 98). Ce qui au final mène au mimétisme (Charron, 1994, p. 248).

5) Des éléments circonstanciels (Ericson et collab., 1987, p. 212). Il peut s'agir de la possibilité pour un journaliste de couvrir un autre évènement que celui qui lui a été assigné ou de démontrer que l'évènement dont la couverture lui a été assignée ne répond pas aux exigences journalistiques, que ce soit parce qu'il est inintéressant ou parce qu'il a déjà été couvert de toutes les manières possibles (Ericson et collab., 1987, p. 212-214). Il peut également s'agir de la possibilité pour un journaliste de jouer avec le temps et l'espace dont il dispose (Ericson et collab., 1987, p. 309).

Si la forme de propriété, les objectifs organisationnels et la structure hiérarchique tendent à uniformiser le contenu, la politique d'information ou la ligne éditoriale tend plutôt à le différencier (Ericson et collab., 1987, p. 101). Breed (1955) définit la politique d'information comme étant « l'orientation plus ou moins cohérente que démontre un journal, non seulement dans son éditorial, mais aussi dans ses chroniques et ses titres, concernant des enjeux et des évènements donnés » (p. 327, traduction libre). Nous ajouterons qu'elle concerne également la façon dont l'organisation médiatique s'adresse à son public (cf. Hall et collab., 1978, p. 61, 1981, p. 344-345) ainsi que sa mise en page (cf. Ericson et collab., 1987, p. 325, Rock, 1981, p. 66). Effectivement, tout autant le langage qu'elle emploie (Hall et collab., 1978, p. 61, 1981, p. 344-345), l'espace alloué à différents types d'évènement (Rock, 1981, p. 66) que « l'ordre et la cohérence de l'ensemble du produit » (Ericson et collab., 1987, p. 325) laissent percevoir l'orientation idéologique de l'organisation.

Bien que la politique d'information exerce une certaine influence sur le fond et la forme des nouvelles, Breed (1955), dont l'étude est un classique selon plusieurs auteurs, dont Reese et Ballinger (2001, p. 641), affirme que le respect de celle-ci n'est pas automatique du

fait de raisons et de situations relevant des autres logiques examinées. Tout d'abord, la politique d'information n'est pas nécessairement explicite (Breed, 1955, p. 333). Ainsi, les journalistes doivent la transgresser pour en constater l'existence et la teneur (Gingras, 2009, p. 107). Ensuite, ils peuvent choisir, par conviction personnelle, de déroger à la politique d'information (Breed, 1955, p. 333) ou de refuser d'écrire un texte s'il doit absolument s'y conformer (Ericson et collab., 1987, p. 219). Par ailleurs, les journalistes disposent d'une certaine autonomie décisionnelle en ce qui concerne la sélection de l'évènement et sa construction en nouvelle. Effectivement, comme les journalistes contrôlent étroitement les informations obtenues de leurs sources (Ericson et collab., 1987, p. 309), ils peuvent décider « quelles questions poser, quelles citations retenir, et en rédigeant la nouvelle, quels éléments mettre en évidence [...], quels escamoter, et en général, quel ton donner [à ces] différents éléments » (Breed, 1955, p. 333, traduction libre). Enfin, selon leur fonction au sein de la salle de nouvelle, les journalistes peuvent plus aisément déroger à la politique d'information (Breed, 1955, p. 334).

Quant à l'influence de la logique organisationnelle sur le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux, Croteau et Hoynes (2003, p. 49-50) ainsi que Smith et collab. (2001, p. 1403) affirment que la forme de propriété limite la tenue de discours critiques à l'endroit du système capitaliste. Par ailleurs, comme la prédominance des objectifs économiques a pour effet d'uniformiser le fond et la forme des nouvelles, des organisations médiatiques différentes présenteront un évènement de façon similaire, voire identique (Charron et collab., 1991, p. 212; Croteau & Hoynes, 2003, p. 63-72; Murdock, 1981, p. 216-217). Ce qui est d'autant plus dommageable pour les mouvements sociaux, puisque cela n'incite pas les organisations médiatiques à publier des nouvelles concernant des groupes dont les idées rompent avec le statu quo (Allan, 2004; Chalaby, 1996; Coman, 2003,

cités dans Francoeur, 2012, p. 28; Smith et collab., 2001, p. 1403). Sans compter que la structure hiérarchique tend à limiter l'autonomie décisionnelle du journaliste en vue d'accroître la rentabilité de l'organisation médiatique. Smith et collab. (2001) soutiennent que celle-ci, comme les routines journalistiques, limite l'accès des mouvements sociaux aux médias (p. 1402). Quant à l'influence de la politique d'information sur le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux, Champagne (1984) et Smith et collab. (2001) la nuancent. Effectivement, Champagne (1984), sans en nier l'influence, soutient que les rapports qui s'établissent entre les journalistes et les mouvements sociaux agissent sur la politique d'information (p. 25). Smith et collab. (2001), quant à eux, affirment que la politique d'information, jumelée à l'idéologie procapitaliste véhiculée par les médias ainsi qu'aux routines de sélection et de construction des journalistes, fait en sorte que la couverture journalistique réservée aux mouvements sociaux marginalise ou minimise les problèmes sociaux qu'ils soulèvent (p. 1416).

2. 2. 4 Logique des routines journalistiques

L'organisation médiatique, en tant que « système ouvert sur son environnement », doit apprendre à gérer « l'incertitude et l'indétermination de son environnement », puisqu'elle y trouve les « ressources nécessaires à sa survie » qui est, elle-même, conditionnée par des « principes de rationalité (efficacité, productivité, profitabilité) » (Charron, 1994, p. 114). Ce qu'elle fait en standardisant le processus de fabrication de la nouvelle (Charron, 1994, p. 117) et en préférant miser sur le professionnalisme de ses journalistes (Tuchman, 1978, p. 65-66). C'est-à-dire leur capacité à reconnaître les événements dignes d'intérêt, à collecter des informations factuelles permettant de les expliquer ainsi qu'à les traduire dans un format qui réponde aux besoins et aux normes de l'organisation et de la profession (Ericson et collab., 1987, p. 133; Tuchman, 1978, p. 65-66).

Considérant la variété et l'infinité d'évènements survenant quotidiennement, leurs contraintes de temps et d'espace ainsi que le niveau d'attention et les intérêts limités de leur public (Shoemaker & Reese, 1991), les organisations médiatiques ont développé « des méthodes d'exposition et des systèmes permettant d'interpréter l'intérêt journalistique d'éventuels évènements » (Fishman, 1980, p. 33, traduction libre). À cet effet, les journalistes ont tendance à se concentrer sur un territoire géopolitique donné, sur certaines organisations qui d'ordinaire génèrent des évènements ou des informations dignes d'intérêt, ou encore sur des sujets d'intérêt général (finance, sports, famille, culture et éducation) (Tuchman, 1978, p. 25-29). Par ailleurs, si le journaliste spécialisé est censé tirer ses idées de nouvelles du secteur qu'il couvre, le journaliste généraliste peut être assigné à la couverture d'un évènement ou encore suggérer des idées qui lui proviennent de son entourage, de ses collègues, de ses sources ou d'autres médias (Ericson et collab., 1987, p. 184-189).

Quant au jugement de l'intérêt journalistique d'un évènement, Ericson et collab. (1987, p. 139) affirment qu'il est multifactoriel et circonstanciel. D'une part, il tient compte des intérêts et des objectifs du journaliste, de l'organisation médiatique, de la source, du public et de la société. D'autre part, il prend en considération les contraintes (matérielles, de temps et d'espace) limitant le travail des journalistes ainsi que les autres évènements pouvant faire l'objet d'une couverture journalistique.

À la lumière des travaux de Charron (1991a, p. 122; 1994, p. 56-58), Cohen et Young (1981, p. 17), Ericson et collab. (1987, p. 140-153), Galtung et Ruge (1981), Kientz (1971, p. 132), McManus (2002, p. 271), Rock (1981), Shoemaker et Reese (1991, p. 90) ainsi que Tuchman (1978, p. 45-57; 2002), nous en sommes arrivés au constat qu'un évènement pour être considéré digne d'intérêt doit répondre à quelques-uns des critères suivants : être d'actualité (se déroule à l'instant, dans un passé récent ou dans un avenir rapproché); être

simple à comprendre (non équivoque); être dramatique, conflictuel, négatif, inhabituel ou déviant de la norme; être personnalisé (mettre en scène des individus); être significatif (se rapporte à l'intérêt public ou à la curiosité du public); concerner les élites politiques, économiques et culturelles; s'inscrire dans un thème (c'est-à-dire être assimilable à d'autres évènements ayant fait l'objet d'une couverture journalistique); être prévisible (les évènements planifiés, qui sont la plupart du temps le fruit des sources officielles ou institutionnelles, permettent aux organisations médiatiques de gérer leurs ressources en cas d'évènements imprévus); correspondre à l'idée préconçue que le journaliste s'en fait (indépendamment de ce qui s'est réellement passé); être rentable (que ce soit en permettant de réduire les coûts de production ou d'augmenter les revenus); être conforme à la politique d'information de l'organisation médiatique (celle-ci « prédétermine ce qui peut être rapporté à propos du monde » [Rock, 1981, p. 66, traduction libre]); ou encore, procurer un avantage (notoriété, prestige, crédibilité ou compétence) au journaliste. Les évènements sélectionnés par les journalistes sont donc ceux qui se conforment le mieux à ces critères (Galtung & Ruge, 1981, p. 60).

Ensuite, considérant que la crédibilité et la légitimité sociale de la profession dépendent de l'objectivité journalistique, qui « repose sur le postulat d'un rapport de vérité entre le réel et le discours journalistique sur le réel » (Charron & Lemieux, 1991, p. 12), les journalistes ont développé des routines de collecte et de traitement de l'information visant à : « prévenir l'intrusion de biais personnels, séparer les faits des opinions, inclure des points de vue opposés et construire des textes faisant abstraction des cadres historiques ou explicatifs, puisqu'ils s'appuient nécessairement sur une interprétation (biaisée) de la vérité » (Ericson et collab., 1987, p. 105, traduction libre).

Pourtant, ces routines les conduisent plutôt à présenter des informations qui supportent leur interprétation de l'évènement (Ericson et collab., 1987, p. 237). Effectivement, dans un souci d'efficacité et de productivité, les journalistes fouillent et recueillent des informations qui leur permettent de cadrer⁵ l'évènement en fonction de la compréhension qu'ils en ont (Ericson et collab., 1987, p. 222). Au point d'ignorer des informations ou des angles qui iraient à l'encontre des cadres interprétatifs qu'ils privilégient (Ericson et collab., 1987, p. 293-295).

Par ailleurs, comme les journalistes laissent à ceux qu'ils interrogent ou, dans une moindre mesure, aux documents qu'ils examinent le soin d'expliquer les événements à leur place, ils ont tendance à relayer l'information fournie par des sources officielles (Croteau & Hoynes, 2003, p. 62; Charron, 1994, p. 196; Charron et collab., 1991, p. 211-212; Gingras, 2009, ch. 2; Fishman, 1980; Tuchman, 1978). Ce qui réduit leur charge de travail pour deux raisons. D'une part, comme ces informations répondent aux critères d'intérêt journalistique susmentionnés et se soumettent à la grammaire journalistique, elles n'ont pas besoin d'être retravaillées outre mesure (Charron, 1991a, p. 115 et 122; 1994, p. 56-58; Gingras, 2009, ch. 2). D'autre part, comme ces informations sont considérées plus fiables, puisqu'elles sont le fruit de sources jugées crédibles (en termes d'autorité et d'expertise) et légitimes (en termes de représentativité), elles ne sont pas mises en doute (Fishman, 1980, p. 71-88; Deacon & Golding, 1994, cité dans Greenberg, 2004, p. 355). Comme nous le verrons plus loin, cela n'amène pas les journalistes à exclure d'office les points de vue opposés, mais plutôt à les présenter d'une façon qui ne leur rendent pas justice.

⁵ Selon Entman (2002), « cadrer c'est sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et les rendre plus saillants [...], de manière à favoriser une définition de problème particulière, une interprétation causale, une évaluation morale ou une recommandation quant à la résolution de l'élément décrit » (p. 392, traduction libre).

Du reste, en tentant de rendre l'information plus digeste et intéressante pour attirer et retenir l'attention d'un public sollicité de toutes parts (Hall et collab., 1981; Murdock, 1981), les médias généralistes en sont venus à brouiller les frontières entre les faits et les opinions (Watine, 2005). Ainsi, les journalistes se permettent de porter des jugements de valeur, d'imputer des responsabilités, de prêter des intentions, de spéculer, de faire des allusions, ou encore d'adresser des recommandations (Watine, 2005, p. 60). Ce qui est contraire aux normes d'objectivité ou d'impartialité journalistique qui exigent des journalistes qu'ils fassent abstraction de leurs préjugés, de leurs croyances et de leurs convictions ou, à tout le moins, qu'il « [divulgue] toute forme de partialité [...] afin de ne pas induire le public en erreur » (Bernier, 2004, p. 312-313).

Enfin, il est important de noter que si le manque de temps imparti à la collecte et au traitement des informations ainsi que le manque d'espace rédactionnel peuvent amener les journalistes à commettre des erreurs qui mineraient leur crédibilité (Charron, 1994, p. 235-236), ces contraintes peuvent leur servir d'excuses lorsqu'ils ne parviennent pas à produire une nouvelle conforme aux attentes de leurs supérieurs (Ericson et collab., 1987, p. 237).

Ainsi, les routines de sélection et de construction de l'évènement en nouvelle conduisent les journalistes à s'intéresser avant tout aux évènements qui se conforment aux critères d'intérêt journalistique, à s'abreuver auprès des sources officielles ainsi qu'à « éditorialiser » leurs nouvelles. Ce qui est d'autant plus vrai lorsque les médias couvrent les activités des mouvements sociaux.

Effectivement, les mouvements sociaux qui souhaitent attirer l'attention des médias doivent organiser des « pseudo-évènements » dignes d'intérêt. Selon Charron (1991a), cela signifie qu'ils doivent être ponctuels, significatifs (le nombre de participants à l'évènement et d'individus concernés par la situation doit être considérable) et inhabituels, en plus de revêtir

une dimension conflictuelle, d'être simple à comprendre et de « [comporter] des éléments dits d'intérêt humain » (p. 123). Quant à Gitlin (1980), il soutient que non seulement ces événements doivent se conformer aux critères d'intérêt journalistique, ceux-ci et leurs promoteurs doivent correspondre à l'idée préconçue que les journalistes se font d'eux (p. 3). Alors que Smith et collab. (2001) affirment, qu'à l'exception de l'ampleur d'un événement, celui-ci pour être considéré digne d'intérêt doit être assimilable à d'autres événements ayant déjà fait l'objet d'une couverture journalistique (p. 1401). Par ailleurs, une fois que les mouvements sociaux font l'actualité, c'est bien souvent les versions des sources officielles qui priment sur les leurs (Boykoff, 2006, p. 205-206; Gitlin, 1980, p. 27-28; McLeod, 2007, p. 187; Tuchman, 1978, p. 94-95). Comme nous l'avons évoqué plus haut, non seulement les sources officielles jouissent-elles d'une certaine crédibilité ainsi que d'une certaine légitimité, notamment celles qui appartiennent à *l'appareil gouvernemental et étatique*, elles disposent également des ressources nécessaires pour développer de meilleures stratégies médiatiques (Schlesinger, 1992, p. 90-95).

Par ailleurs, les procédés d'« éditorialisation » que sont la personnalisation, la fragmentation, la dramatisation ainsi que le cadrage défavorisent généralement les mouvements sociaux qui critiquent ou s'opposent au statu quo (Boykoff, 2006, p. 205-206; Neveu, 2010, p. 256). En effet, ils incitent les journalistes à s'intéresser à leurs figures de proue, aux événements qu'ils organisent ainsi qu'aux incidents qui s'y produisent, plutôt qu'à la substance de leurs messages ou aux causes structurelles et systémiques de la situation qu'ils dénoncent (Chan & Lee, 1984, cité dans Gatchet & Cloud, 2012, p. 15; Charron, 1991a, p. 123; Halloran et collab., 1970, p. 266; Murdock, 1981). De plus, ces procédés d'« éditorialisation » amènent les journalistes à porter des jugements de valeur. Ce faisant, les individus qui composent les mouvements sociaux deviennent marginaux, voire extrémistes,

leurs comportements menaçants, voire violents, leurs accusations disparates, leurs objectifs insignifiants, leurs stratégies inefficaces et perturbatrices (Adler & Mittelman, 2004, p. 207-208; Boykoff, 2006, p. 211-220; Gitlin, 1980, p. 27-28; McLeod, 2007, p. 187). Considérant les mouvements sociaux comme une menace pour l'ordre public, les journalistes favorisent également certaines méthodes de résolution de problèmes axées sur la loi et l'ordre (Della Porta & Reiter, 1996, cité dans Neveu, 1999, p. 46), parmi lesquelles figure rarement « l'action collective comme source efficace et légitime de changement social » (Gamson & Modigliani, 1989, cité dans Neveu, 1999, p. 36).

Au final, les routines journalistiques incitent les journalistes à traiter les mouvements sociaux de façon superficielle et négative. Ce qui a pour effet de les marginaliser, voire de les diaboliser et de rendre illégitimes leurs discours et leurs actions (Boykoff, 2006, p. 227; Halloran et collab., 1970, p. 52-53; Shoemaker & Reese, 1991, p. 187; McLeod, 2007, p. 185-188). Minant ainsi les accusations que les mouvements sociaux portent contre le statu quo (Boyle et collab., 2012, p. 128; Gatchet & Cloud, 2012, p. 19; Gitlin, 1980, ch. 10; Smith et collab., 2001, p. 1403-1404).

2. 2. 5 Logique individuelle

Shoemaker et Reese (1996, ch. 5) rappellent que les enquêtes relevant de l'approche centrée sur le communicateur se sont intéressées aux effets des caractéristiques individuelles (tels le genre, l'ethnie, l'orientation sexuelle et la position sociale), des expériences personnelles et professionnelles, des attitudes, des valeurs et des croyances ainsi qu'à la perception que les journalistes ont de leur rôle et de l'éthique.

Considérant que les routines journalistiques et les contraintes organisationnelles tendent à gommer les différences individuelles, Weaver et Wilhoit (1991) affirment que les caractéristiques individuelles et les expériences personnelles et professionnelles des

journalistes ne sont pas susceptibles d'influencer le contenu de la nouvelle (p. 25, cité dans Shoemaker & Reese, 1996, p. 74). Gingras (2009), quant à elle, soutient que les journalistes adhèrent à l'*idéologie libérale procapitaliste* avant même d'être embauchés et, si ce n'est pas le cas, ils finissent par y souscrire par le biais de leur socialisation professionnelle. Semblablement, Molotch (1977, cité dans Neveu, 1999, p. 54) affirme que le recrutement et la formation des journalistes les prédisposent à défendre l'idéologie dominante.

Quant aux attitudes, aux valeurs et aux croyances auxquelles adhèrent les journalistes, Gans (1985) soutient qu'elles sont également restreintes par les routines et les contraintes organisationnelles (cité dans Shoemaker & Reese, 1996, p. 87). Cependant, Shoemaker et Reese (1996) constatent, en comparant les résultats de différentes études (notamment Drew, 1975; Flegel et Chaffee, 1971; Rainville et McCormick, 1977; Shoemaker, 1984), que les attitudes, les valeurs et les croyances des journalistes sont en mesure d'influencer le contenu de leurs messages lorsque leurs routines et contraintes organisationnelles sont moins contraignantes (p. 87).

Quant à la conception que les journalistes spécialisés ont de leur rôle, le fait qu'ils considèrent remplir à la fois une fonction d'information et une fonction critique les incite à produire des nouvelles qui soient à la fois un compte-rendu, une mise en perspective et une analyse critique des faits et des événements observés (Charron, 1994, p. 179 et 204).

En ce qui concerne la perception que les journalistes ont de l'éthique, Shoemaker et Reese (1996) soutiennent qu'elle influence le contenu des nouvelles en ce sens que les codes de déontologie ne peuvent tout simplement pas prévoir tous les dilemmes moraux auxquels peuvent être confrontés les journalistes (p. 94). Ainsi, certains journalistes auront tôt ou tard à prendre une décision qui, si elle s'appuie sur une réflexion éthique, servira l'intérêt public

au détriment de ses intérêts particuliers ou ceux de l'organisation qui l'emploie (Bernier, 2004, p. 52-56).

Quant à l'influence de la logique individuelle sur le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux, Shoemaker et Reese (1996), en s'appuyant sur les travaux de Gans (1979) et de Gitlin (1980), soutiennent qu'elle conduit les journalistes à proposer une vision consensuelle et traditionnelle de la société. Ce faisant, ils traiteront les idées et comportements nouveaux ainsi que les personnes et les groupes non conformistes comme des excentricités n'étant pas dignes de considération par les gens raisonnables et allant même jusqu'à être jugées comme indésirables (p. 6).

2. 3 Une question empirique

En somme, si les mouvements sociaux qui critiquent ou s'opposent à l'idéologie capitaliste tendent à faire l'objet d'un traitement journalistique qui leur soit défavorable, l'analyse de la couverture journalistique réservée à un mouvement social en particulier demeure une *question empirique*. En effet, elle renvoie au contexte idéologique et politique dans lequel ce mouvement social s'inscrit; à l'état des relations que les médias entretiennent avec leurs annonceurs, leurs publics et leurs sources; à la nature des organisations médiatiques et des journalistes qui les couvrent ainsi qu'à leurs routines de travail. « [Tout] cela étant peu compatible avec une réponse globalisante *a priori* » (Neveu, 2010, p. 260).

2. 3. 1 Le « printemps érable »

En replaçant le « printemps érable » dans son contexte et en tenant compte des stratégies déployées par les étudiants et le gouvernement, nous constaterons la nécessité d'analyser empiriquement la couverture journalistique réservée au mouvement étudiant. En effet, si le contexte journalistique laisse présager un traitement journalistique qui lui soit défavorable, d'autant plus qu'une partie du mouvement étudiant remettait en question

l'idéologie dominante, les contextes idéologiques et politiques ainsi que l'adaptabilité des étudiants et l'intransigeance du gouvernement peuvent, quant à eux, avoir joué en faveur du mouvement étudiant. Voyons cela de plus près.

Comme plusieurs l'ont déjà montré, notamment Frappier, Poulin et Rioux (2012), nous serions entrés depuis une bonne trentaine d'années dans une société néolibérale (p. 15). Essentiellement, le néolibéralisme est une doctrine économique qui prône la privatisation des services publics, la marchandisation de tout ce qui n'avait jusqu'alors aucune valeur marchande, la dérèglementation tous azimuts et l'individualisation (Giroux, 2013; Pineault, 2012). Néanmoins, considérant les soulèvements populaires qui ont secoué la planète ces dernières années, force est de constater que l'idéologie néolibérale n'est pas définitivement fixée. Effectivement, au Proche-Orient, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, partout les salariés et les étudiants se soulèvent entre autres pour dénoncer le néolibéralisme, dont les politiques ont précipité la crise économique mondiale qui a débuté en 2007-2008, ainsi que les mesures d'austérité mises en œuvre pour tenter de la résoudre (Frappier et collab., 2012, p. 13-24; Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 26-27). Ce faisant, nous croyons que le contexte idéologique ne donne pas matière à un traitement journalistique qui soit systématiquement défavorable à l'endroit du mouvement étudiant, et ce, malgré le contexte journalistique québécois.

Effectivement, des douze principaux quotidiens qui desservent les Québécois, onze appartiennent à des conglomérats. Sept d'entre eux (*La Presse*, *Le Soleil*, *Le Quotidien*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est*, *La Tribune* et *Le Droit*) appartiennent à Gesca, filiale de Power Corporation. *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* sont la propriété du groupe Sun Media, filiale de Quebecor. *The Gazette* est la propriété du groupe Postmedia Network Inc. *The Record*, quant à lui, appartient au groupe Glacier Media. Enfin, *Le Devoir* est

indépendant. Cela soulève plusieurs questions et enjeux. Comme nous l'avons mentionné précédemment, non seulement « de tels ensembles corporatifs minent la capacité de résistance des journalistes en regard du respect des normes déontologiques [ils] entraînent [également] une réduction des engagements déontologiques de l'ensemble des médias d'information actifs dans un tel contexte » (Langelier, 2012, para. 7). Ce qui est d'autant plus vrai, lorsqu'ils adoptent une orientation idéologique néolibérale (Langelier, 2012, para. 8).

Pourtant, le Centre d'études sur les médias (2014), qui a analysé quantitativement la façon dont les quotidiens *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* ont traité les protagonistes du « printemps érable », affirme que la majorité des articles examinés n'étaient pas orientés (p. 32). Par ailleurs, il est intéressant de noter que les nouvelles qui se sont avérées orientées étaient plus défavorables à l'endroit du gouvernement qu'à l'égard du mouvement étudiant pour ce qui est de *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ou également défavorable aux deux protagonistes en ce qui concerne *The Gazette* (p. 39). Le Centre d'études sur les médias arrive donc à la conclusion suivante :

Dans cette optique, il n'y a pas lieu de croire, comme certains étudiants et des manifestants l'ont pensé, que les journalistes aient couvert les événements d'une manière préjudiciable à leurs actions ou à leur point de vue. Tout comme rien dans cette analyse ne supporte ceux qui prétendent que les nouvelles publiées par les journaux des grands groupes Power Corporation (La Presse) et Québecor (Journal de Montréal) étaient orientées dans le sens des intérêts de ces puissants financiers. (p. 69)

Par ailleurs, comme nous le mentionnons plus haut, nous croyons que les stratégies déployées par les étudiants et le gouvernement ont pu jouer en faveur du mouvement étudiant. Effectivement, si le mouvement étudiant a su adapter ses stratégies et, ainsi, se

transformer en mouvement social, le gouvernement, lui, est demeuré intransigeant, ce qui lui a valu de nombreuses critiques.

Tel que mentionné par Poirier St-Pierre et Ethier (2013), « [r]ares sont ceux et celles qui sont conscients de l'ampleur du travail préparatoire qui a été effectué avant l'année 2012 » (p. 23). Non seulement le mouvement étudiant battait-il de l'aile, plusieurs associations étudiantes étant boudées par leurs membres, les étudiants, eux-mêmes, répétaient le discours gouvernemental concernant la nécessité d'une hausse des droits de scolarité (Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 24-25, 103).

De plus, malgré l'intensification de la mobilisation étudiante, les associations étudiantes étaient conscientes qu'isolément, elles pourraient difficilement faire reculer ce gouvernement. Elles ont donc décidé de faire front commun (Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 58). En dépit de leur solidarité, les associations étudiantes savaient également que sans appui extérieur, elles ne seraient pas en mesure d'établir un véritable rapport de force avec le gouvernement. Elles ont donc cherché l'appui des centrales syndicales (Bonenfant, Glinoyer & Lapointe, 2013, p. 156-157; Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 63). Par ailleurs, le mouvement étudiant a été soutenu par le Parti québécois et Québec solidaire ainsi que par différents regroupements citoyens, dont le mouvement dit des casseroles, qui est né de l'indignation qu'inspirait l'attitude du gouvernement envers les étudiants, sentiment d'autant plus renforcé par l'adoption de la loi spéciale (dont nous spécifierons la teneur plus loin) (Frappier et collab., 2012, p. 133-135).

Enfin, le mouvement étudiant n'aurait probablement pas pu rallier tous ces appuis et se transformer ainsi en mouvement social, si les associations étudiantes s'étaient contentées de tenir des discours dénonçant la hausse des droits de scolarité. Bien qu'au départ, le mouvement étudiant dénonçait l'augmentation des droits de scolarité, la situation financière

déjà précaire des étudiants ainsi que la mauvaise gestion financière des universités (Giroux, 2013, p. 521), sous l'impulsion de la CLASSE, les discours étudiants ont tôt fait de s'attaquer à l'idéologie, aux politiques et à la gouvernance néolibérale et de proposer une vision plus participative, inclusive, juste et responsable de la société québécoise et de ses universités (Blouin Genest, 2012b, Giroux, 2013, p. 521; Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 121-130; Sorochan, 2012).

[Par ailleurs, le] recours à des modèles de pratiques professionnalisés et l'intégration stratégique des relations publiques ont également été envisagés comme leviers de contre-pouvoir. Il s'agissait ainsi [...] de « travailler la forme du message » pour tenter d'orienter le débat, de faire circuler un discours qui puisse convaincre, mais également faire contrepoids aux stratégies du gouvernement et aux biais des cadres médiatiques. (Millette, 2013, p. 99)

Bien que les discours étudiants aient permis d'élargir le mouvement de contestation, l'attitude du gouvernement y était également pour quelque chose (Frappier et collab., 2012; Martin & Tremblay-Pépin, 2012). Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler le contexte politique dans lequel s'inscrit l'intransigeance du gouvernement. Selon plusieurs observateurs (dont Frappier et collab., 2012, p. 75; Martin & Tremblay-Pépin, 2012), le gouvernement dirigé par Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec, usé par trois mandats consécutifs ayant été ponctués de nombreux scandales et désavoué par une part de plus en plus importante de la population québécoise, a pris le pari de ne rien concéder aux étudiants, s'efforçant ainsi de plaire à sa base partisane dans l'espoir d'assurer sa réélection lors du prochain scrutin. Ce faisant, il a adopté quatre stratégies pour polariser la question de la hausse des droits de scolarité (Martin & Tremblay-Pépin, 2012).

Selon Martin et Tremblay-Pépin (2012), il aurait d'abord créé un faux mouvement citoyen, le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MÉSQR), qui appuyait la hausse des droits de scolarité. Comme certains de ces porte-paroles étaient ou avaient été des membres influents de l'aile jeunesse du Parti libéral du Québec, Martin et Tremblay-Pépin (2012) y ont vu une stratégie de manipulation de la part du gouvernement. Selon Bonenfant et collab. (2013, p. 120-121), si le MÉSQR et les « carrés verts », cette minorité d'étudiants qui appuyaient la hausse, reçurent une attention médiatique démesurée par rapport à leur poids réel au sein de la population étudiante, ils n'ont pas réussi à briser le mouvement étudiant.

Voyant que cette stratégie tournait à vide, le gouvernement s'est alors mis à accuser le mouvement étudiant de recourir à la violence dans le but de le diviser en réclamant par la suite des associations étudiantes qu'elles condamnent cette violence pour pouvoir prendre part aux négociations (Martin & Tremblay-Pépin, 2012). Sachant que cela allait à l'encontre du respect de la diversité des tactiques professées par la CLASSE, le gouvernement espérait que l'élément le plus revendicateur du mouvement étudiant s'exclurait de lui-même en refusant de condamner la violence (Frappier et collab., 2012, p. 76; Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p. 176-179). Néanmoins, la CLASSE réussit à voter une motion condamnant la violence à l'endroit des personnes tout en cautionnant les actes de désobéissance civile, forçant ainsi le gouvernement à l'inviter à la table de négociation (Frappier et collab., 2012, p. 100-101; Poirier St-Pierre & Ethier, 2013, p.176-182).

Incapable de diviser le mouvement étudiant ou de mater la contestation par la répression policière, le gouvernement encouragea la judiciarisation du conflit (Martin & Tremblay-Pépin, 2012). Ce faisant, sans affirmer que le gouvernement soit intervenu dans les décisions des tribunaux, ajouterons-nous, des injonctions forçant la tenue des cours

qui avaient été levés furent accordées aux étudiants qui en faisaient la demande (Martin & Tremblay-Pépin, 2012) et une loi spéciale qui avait pour but de mettre fin au mouvement étudiant fut promulguée par le gouvernement (Frappier et collab., 2012, p. 127). Cette loi spéciale — loi 12 (projet de loi 78), apportait des changements au calendrier scolaire, réduisait le rôle des professeurs à celui de simple salarié, limitait le droit de manifester (les organisateurs d'une manifestation pouvant rassembler plus de 50 personnes devaient informés huit heures à l'avance les forces policières de l'heure à laquelle elle débiterait, sa durée et son itinéraire) en plus d'imposer de lourdes amendes à quiconque l'enfreindrait et de permettre aux administrations universitaires de cesser de percevoir les cotisations étudiantes pour les associations dont les membres contreviendraient à cette loi (Frappier et collab., 2012, p. 127-130). Loin de briser le mouvement étudiant, la judiciarisation du conflit transforma la lutte étudiante en une lutte populaire (Sorochan 2012).

Enfin, tout au long du conflit le gouvernement utilisa un langage dénaturant la réalité (Martin & Tremblay-Pépin, 2012⁶). Par exemple, il soutenait qu'il s'agissait d'un « boycott des cours » plutôt que d'une grève, alors que la légitimité de ce moyen de pression n'avait jamais été remise en cause jusqu'en 2012, et ce, même si la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* n'aborde pas la question de la grève (Pineault, 2012, p. 42-43).

2. 3. 2 Questions de recherche et hypothèse de travail

Considérant le contexte idéologique, politique et journalistique dans lequel s'inscrit le « printemps érable » ainsi que les stratégies mises de l'avant par les étudiants et le gouvernement pour « gagner » en quelque sorte la bataille de l'opinion publique, nous avons

⁶ Voir également Asselin (2012), Dumas (2012), Fortier (2013), Frappier et collab. (2012, p. 50-54), Gagné (2012), Guilmain et collab. (2012), Julien (2012), Lamoureux (2012), Langlois (2012), Leroux (2012), Mascotto et Coutu (2012), Paquerot (2012) et Weinstock (2012).

tenté de répondre aux questions suivantes : comment le « printemps érable » a-t-il été couvert par les journalistes québécois ? En quoi les logiques idéologiques, extramédias, organisationnelles, des routines journalistiques et individuelles, en prenant appui sur ce qu'ont vécu les journalistes québécois appelés à couvrir les événements, ont-elles influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations étudiantes ?

À la lumière de tout ce qui précède, nous posons comme hypothèse de travail que les journalistes québécois ont tout autant été influencés par l'idéologie néolibérale, le contexte politique international et provincial, les rapports que leur employeur entretiennent avec leurs annonceurs et leurs publics, les relations qu'ils entretiennent avec les différents protagonistes du « printemps érable », le fonctionnement des organisations médiatiques qui les embauchent, leurs propres routines de travail ainsi que leur situation individuelle. Néanmoins, nous proposons aussi, à l'instar d'Ericson et collab. (1987), que ces logiques, entendues comme contraintes structurelles (pensons à l'idéologie, aux marchés médiatique et publicitaire et à la concurrence qui y sévit, au fonctionnement de l'organisation médiatique ainsi qu'aux routines journalistiques) et circonstancielle (pensons plutôt ici aux relations sources-médias et aux contraintes matérielles, temporelles et d'espace), ne font pas que limiter la capacité d'agir des journalistes, elles leur permettent également de justifier leurs choix et leurs comportements et, par le fait même, de maintenir ou de renforcer leur capacité d'agir.

3. Méthodologie

Comme nous l'avons indiqué précédemment, notre recherche visait à répondre aux questions suivantes : comment le « printemps érable » a-t-il été couvert par les journalistes québécois ? En quoi les logiques idéologiques, extramédias, organisationnelles, des routines journalistiques et individuelles, tel que nous avons en avons discuté dans le chapitre précédent et en prenant appui sur ce qu'ont vécu les journalistes québécois qui ont couvert ces évènements, ont-elles influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations étudiantes ? Pour répondre à ces questions, nous avons d'abord effectué une analyse de contenu pour ensuite faire des entretiens semi-dirigés. En nous inscrivant dans une perspective qualitative, nous souhaitons mieux comprendre les logiques qui ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur le « printemps érable ».

3.1 Analyse de contenu

Selon la définition proposée par L'Écuyer (1990), qui s'est appuyé sur de nombreux ouvrages (notamment ceux de Bardin, 1977; Giorgi, 1975; Mucchielli, 1974, 1979; d'Unrug, 1974; et, Van Kaam, 1959),

[l]'analyse de contenu est une méthode scientifique, systématisée et *objectivée* de traitement exhaustif de matériel très varié; elle est basée sur l'application d'un système de codification conduisant à la mise au point d'un ensemble de *catégories* (exhaustives, cohérentes, homogènes, pertinentes, objectivées, clairement définies et productives) dans lesquelles les divers éléments du matériel analysé sont systématiquement *classifiés* au cours d'une série d'*étapes* rigoureusement suivie, dans le but de faire ressortir les caractéristiques spécifiques de ce matériel dont une *description scientifique* détaillée mène à la compréhension de la *signification exacte* du point de vue de l'auteur à l'origine du matériel analysé [ou à tout le moins à la

compréhension de la *signification du matériel analysé*, tel qu'il le proposait plus tôt (p. 11)], et ce, en s'adjoignant au besoin l'*analyse quantitative* sans jamais toutefois s'y limiter, et en se basant surtout sur une excellente *analyse qualitative* complète et détaillée des *contenus manifestes*, ultimes révélateurs du sens exact du phénomène étudié [...]. (p. 120, souligné par l'auteur)

Ainsi, considérant que cette méthode permet de comprendre la *signification du matériel analysé* (L'Écuyer, 1990, p. 11) et que les contenus médiatiques « portent la marque de leurs conditions de production » (de Bonneville, 2006, p. 14-15), nous pensons qu'il était nécessaire, dans un premier temps, d'analyser le contenu des différentes nouvelles publiées dans les médias concernant la mobilisation étudiante au Québec au printemps 2012, afin de mieux comprendre les différentes logiques qui sont intervenues dans le processus de fabrication de ces nouvelles.

De manière plus circonscrite, nous nous sommes concentrés sur les nouvelles portant sur les manifestations dites « nationales » qui se déroulaient le 22^e jour de chaque mois qu'a duré la grève étudiante de 2012 et qui ont été publiées le lendemain de chacun de ces événements dans les quotidiens *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette*. Nous nous sommes intéressés à ces manifestations plus particulièrement, puisqu'elles sont passées à l'histoire en raison du nombre de gens qu'elles ont mobilisés, comme l'ont précisé Savard et Carel (2012) ainsi que Frappier, Poulin et Rioux (2012). De plus, considérant le nombre de manifestations qui se sont tenues durant cette grève, il était plus raisonnable dans le cadre d'une thèse de maîtrise d'analyser la couverture journalistique consacrée à des manifestations qui se déroulaient mensuellement, plutôt que quotidiennement. Par ailleurs, comme celles-ci se sont déroulées presque exclusivement à Montréal, il est plus judicieux de se concentrer sur des quotidiens dont la salle de nouvelles

est située au cœur des évènements. D'autant plus qu'ils sont les quotidiens payants les plus lus au Québec et les plus cités à la télévision et à la radio (Influence communication, 2013, p. 133; *La Presse*, 2013; *Le Devoir*, 2013; *Le Journal de Montréal*, 2013), ce qui augmente considérablement leur impact potentiel sur l'opinion publique.

Nous avons constitué notre corpus d'analyse au moyen des bases de données Eureka et Factiva. Pour ce faire, nous avons indiqué les paramètres de recherche suivants en français : « manifestation » ou « rassemblement » ou « marche » et « étudiant »; et ceux-ci en anglais : « demonstration » ou « protest » et « student ». Ensuite, nous avons spécifié les sources désirées, soit *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* dans Eureka ainsi que *Montreal Gazette (The Gazette)* dans Factiva, et ce, pour les six dates suivantes : le 23 mars 2012, le 23 avril 2012, le 23 mai 2012, le 23 juin 2012, le 23 juillet 2012 et le 23 août 2012. Puis, nous avons écarté les nouvelles sans rapport avec les manifestations étudiantes ou celles qui s'en servaient pour amener un autre sujet. Nous avons également fait abstraction des articles d'opinion (tels les éditoriaux et les chroniques)⁷ ainsi que ceux parus dans des sections autres que la section « Actualités » pour *La Presse* et *Le Devoir*, « Nouvelles » pour *Le Journal de Montréal* et « News » pour *The Gazette*. Ainsi, nous avons uniquement examiné les nouvelles qui traitaient effectivement des manifestations qui se sont tenues le 22^e jour de chaque mois. Par ailleurs, comme la mise en page (soit l'emplacement du texte autant dans les pages du journal que sur une page en particulier), les photos qui accompagnent le texte et l'écriture périphérique (titrairie, filets, trame, etc.) échappent aux choix des journalistes, nous avons préféré nous en tenir au texte de nouvelle proprement dit.

⁷ Le choix de s'en tenir à l'analyse des nouvelles est peut-être limitatif, mais en nous intéressant uniquement au contenu des nouvelles ainsi qu'aux pratiques journalistiques nous évitions de comparer des genres et des pratiques qui ne se comparent pas. En effet, « par définition, les chroniques [et les éditoriaux, ajouterons-nous] permettent l'affirmation de points de vue personnels et subjectifs [ou organisationnels, dans le cas des éditoriaux] » (Centre d'études sur les médias, 2014, p. 61).

Conformément à la méthode d'analyse de contenu présentée par L'Écuyer (1990, ch. 2)⁸, nous avons d'abord effectué une première lecture du corpus. Ce qui nous « [a permis] de [nous] donner une vue d'ensemble du matériel, de [nous] familiariser avec ses différentes particularités et de prévoir les types de difficultés à surmonter » (L'Écuyer, 1990, p. 57-58).

Ensuite, nous avons procédé au découpage des nouvelles en *unités de classification*, soit des « énoncés plus restreints possédant un sens complet en eux-mêmes » (L'Écuyer, 1990, p. 59, souligné par l'auteur). Par exemple, si nous prenons cet extrait tiré de notre corpus d'analyse : « Dans une ambiance festive où le rouge était à l'honneur, de 100 000 à 200 000 manifestants ont envahi les rues de Montréal, hier, pour scander leur opposition à la hausse des droits de scolarité. » (Breton, Santerre & Bilodeau, 2012, 23 mars, p. A2). Nous l'avons découpé de cette façon : « Dans une ambiance festive », « où le rouge était à l'honneur », « de 100 000 à 200 000 manifestants » « ont envahi les rues de Montréal, hier », « pour scander leur opposition à la hausse des droits de scolarité ».

Ce faisant, nous en avons profité pour regrouper les énoncés ainsi découpés dans des catégories⁹ qui dérivent autant de notre recension de littérature que des particularités de notre corpus d'analyse (L'Écuyer, 1990, p. 64). Par exemple, nous avons décidé de regrouper les énoncés selon qu'ils décrivaient l'évènement en question, qu'ils mentionnaient une source ou encore qu'ils replaçaient l'évènement décrit dans son contexte. Après quoi nous avons séparé les énoncés qui décrivaient l'évènement en fonction de la dimension décrite, soit les participants, les qualificatifs employés pour décrire l'évènement, son déroulement ou ses

⁸ Si au premier abord la méthode proposée par de Bonville (2006) semble plus appropriée à l'analyse de contenu des médias, nous avons privilégié la démarche proposée par L'Écuyer (1990, ch. 2). En effet, elle nous permettait d'analyser qualitativement un nombre restreint de données, contrairement à celle proposée par de Bonville (2006). Par ailleurs, il est important de noter que la démarche proposée par L'Écuyer (1990) s'adapte à diverses problématiques (p. 4).

⁹ Selon L'Écuyer (1990), « une catégorie peut être définie comme toute unité plus globale (certains disent un thème) comportant un sens commun plus large et caractérisant d'une même manière la variété des énoncés [...] qui peuvent y être rattachés en dépit de leurs éventuelles différences de formulation ». (p. 64)

raisons d'être. Puis, nous avons séparé les énoncés qui mentionnaient une source selon qu'elle était affiliée à une association étudiante, à un corps policier, à un organisme non gouvernemental ou encore qu'il s'agissait d'un manifestant ou d'un sympathisant, d'un organisateur ou d'un bénévole, d'une personnalité politique ou artistique ou bien d'une source journalistique. Nous avons également séparé les énoncés qui replaçaient l'évènement décrit dans son contexte selon qu'ils traitaient des discours, des actions ou des stratégies étudiantes, qu'ils détaillaient les autres manifestations ou perturbations organisées par les étudiants ou qu'ils portaient sur les dissensions internes au sein du mouvement étudiant.

Par après, nous avons révisé chacun des énoncés ainsi classés, afin de nous assurer qu'il cadrerait bien dans la catégorie où il avait été préalablement classé (L'Écuyer, 1990, p. 68). Ce faisant, nous avons révisé la pertinence de chacune des catégories et nous les avons nommés et définis (L'Écuyer, 1990, p. 70-71). Ainsi, nous avons développé une grille d'analyse dont les catégories et leur définition dérivent tout autant de notre corpus d'analyse que de notre recension de littérature (cf. Annexe A : Grille d'analyse, p. 127).

Enfin, après avoir procédé à la classification finale des énoncés au moyen de la grille d'analyse, nous avons, d'une part, procédé à la *quantification* et au *traitement statistique* des données ainsi qu'à leur *analyse quantitative* (L'Écuyer, 1990, p. 71). Considérant la taille minimale de notre corpus d'analyse — celui-ci est composé de 30 nouvelles, il n'y avait pas lieu de faire des calculs statistiques sophistiqués. Nous nous sommes donc limités au calcul de la moyenne. D'autre part, nous avons passé en revue les énoncés contenus dans chacune des catégories pour faire ressortir leurs *particularités spécifiques* ainsi que « les relations [...] qui peuvent exister entre les contenus d'une catégorie d'une part et ceux d'une ou de plusieurs autres d'autre part » (L'Écuyer, 1990, p. 107-108). Ce faisant, nous avons réalisé

une analyse du contenu manifeste du matériel analysé, c'est-à-dire « ce qui est dit ou écrit, tel quel, directement et ouvertement » (L'Écuyer, 1990, p. 22).

3. 2 Entretiens semi-dirigés

Comme nous l'avons mentionné plus haut, si l'analyse de contenu permet de comprendre la *signification du matériel analysé* (L'Écuyer, 1990, p. 11), elle ne révèle rien au sujet des décisions prises dans le cadre du processus de fabrication de la nouvelle (Ericson et collab., 1987, p. 79). Qu'il s'agisse, par exemple, de décider quelle source contacter, d'abandonner une histoire ou de la rendre plus intéressante d'un point de vue journalistique, ou encore d'en modifier l'angle d'approche (Ericson et collab., 1987, p. 79). Voilà pourquoi, nous avons proposé dans un second temps d'utiliser la technique de l'entretien. Effectivement, l'entretien de recherche, tel que défini par Blanchet et Gotman (2007), « est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentation (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés) » (p. 25). C'est-à-dire que « [l']entretien révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement » (Blanchet & Gotman, 2007, p. 37). Ainsi, nous avons été plus à même de comprendre ce qui fondait les choix effectués par les journalistes qui ont été appelés à couvrir les manifestations étudiantes.

Afin de comprendre ce qui, de l'avis des journalistes, a influencé la production des nouvelles que nous avons préalablement analysées, nous avons développé un canevas d'entrevue qui comportaient des questions ouvertes donnant aux sujets toute la latitude voulue pour décrire et expliquer la façon dont ils percevaient et vivaient leur situation au moment des événements (cf. Annexe B : Canevas d'entrevue, p. 132). Ainsi, nous sommes tout autant intéressés à leur trajectoire socioprofessionnelle, à leur expérience du

« printemps érable », à la façon dont ils s'y sont pris pour produire l'article ou les articles analysés, qu'à la couverture journalistique de ces évènements.

Puis, nous avons réalisé des entretiens individuels semi-dirigés auprès d'un échantillon de 8 journalistes que nous avons sélectionné de façon aléatoire parmi les 35 dont nous avons analysé les nouvelles dans la première partie de notre recherche. C'est-à-dire deux journalistes travaillant pour *La Presse* sur une possibilité de 7, deux pour *Le Devoir* sur une possibilité de 7, deux pour *Le Journal de Montréal* sur une possibilité de 10 et encore deux autres pour *The Gazette* sur une possibilité de 11. Puis, nous avons envoyé un courriel d'invitation aux journalistes sélectionnés via leur adresse courriel professionnelle. Si certains d'entre eux refusaient de participer ou ne donnaient pas suite à nos courriels, nous les remplaçons en effectuant une nouvelle sélection aléatoire. Après quoi nous envoyions un courriel d'invitation aux journalistes nouvellement sélectionnés. Lorsque nous recevions une réponse affirmative, nous fixions un rendez-vous à leur convenance, que ce soit par téléphone, via l'application Skype ou encore en personne dans une salle fermée pour des raisons de confidentialité. Ces entretiens, d'une durée d'environ 60 minutes, ont été enregistrés afin d'en permettre la transcription. Brièvement, notre échantillon était composé de deux journalistes spécialistes, quatre journalistes généralistes et deux stagiaires. À l'époque des faits examinés, ils avaient entre 1 an et 15 ans d'expérience dans le domaine et la majorité d'entre eux travaillait pour les quotidiens sélectionnés en question depuis moins de 3 ans. Dans un autre ordre d'idées, notre échantillon comptait trois femmes et cinq hommes ayant tous poursuivi des études universitaires.

Comme pour l'analyse de contenu des nouvelles produites, nous avons d'abord effectué une première lecture des transcriptions des enregistrements des entretiens. Constatant, après maintes lectures, que les entretiens réalisés n'apportaient pas de nouvelles

dimensions au phénomène examiné, par exemple en termes de nouvelles logiques d'action à considérer, nous avons procédé au découpage et à la classification des énoncés dans des catégories qui découlaient de notre recension des écrits (L'Écuyer, 1990, p. 72-74; cf. Annexe C : Grille d'analyse, p. 134). Enfin, nous avons procédé à ce que Ghiglione et Matalon (1978, cité dans Blanchet & Gotman, 2007, p. 96) décrivent comme étant une analyse thématique verticale et horizontale des transcriptions. Ainsi, nous nous sommes tout autant intéressés à ce que chaque journaliste pris individuellement avait à dire sur les thèmes abordés durant l'entretien (analyse thématique verticale), qu'à la façon dont chaque thème a été abordé par l'ensemble des journalistes (analyse thématique horizontale). Ce qui nous a permis de mettre en lumière les logiques qui ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations étudiantes.¹⁰

3. 3 Les limites de notre recherche

Comme toute recherche s'appuyant sur des méthodes qualitatives, notre méthodologie comporte une limite importante, soit celle du nombre d'unités analysées et de leur représentativité¹¹ qui, espérons-nous, est compensée par la profondeur de notre analyse. Ainsi, si nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions à l'ensemble de la couverture journalistique du « printemps érable » ou à l'ensemble des journalistes québécois, nous pouvons cependant mieux comprendre les différentes logiques ayant

¹⁰ Si de Bonville (2006) semble exclure l'analyse des données issues d'entretiens de recherche du champ de l'analyse de contenu, nous avons pourtant procédé à une analyse de contenu des transcriptions des enregistrements des entretiens. En effet, considérant que de Bonville (2006) affirme également que les « analyses du contenu » sont des « pratiques improvisées », puisqu'elles se font « sans règles méthodologiques particulières » (p. 29) et que « [l']analyse du discours porte généralement sur les propriétés linguistiques plus fines des messages que ne le fait l'analyse de contenu » (p. 30), nous avons préféré procéder une analyse de contenu des transcriptions des enregistrements des entretiens. Par ailleurs, les auteurs consultés en ce qui a trait à l'enquête par entretien, notamment Blanchet et Gotman (2007), indiquent de procéder à une analyse de contenu des corpus issus des entretiens de recherche.

¹¹ Si nous ignorons le nombre de nouvelles qui ont été publiées pour toute la durée de la grève étudiante, nous avons appris que du 13 février au 23 juin 2012 le Centre d'étude sur les médias de l'Université Laval a recensé 1928 reportages, brèves, portrait et entrevues publiés dans les pages de *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* (communication personnelle avec l'un des directeurs du rapport).

agi sur les journalistes qui ont produit les nouvelles auxquelles nous nous sommes intéressées. Par ailleurs, si ces méthodes comportent un risque de subjectivité, Blanchet et Gotman (2007) rappellent que :

La reconnaissance d'un biais fondamental n'est pas la marque de l'invalidité d'une méthode, mais, au contraire, la condition nécessaire pour que cette méthode atteigne un statut scientifique. Une méthode étant précisément caractérisée par la maîtrise des distorsions auxquelles elle soumet les faits. (p. 115)

4. Résultats de l'analyse de contenu

Dans le chapitre consacré à la méthodologie, nous avons proposé d'analyser le contenu des nouvelles publiées dans *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* au lendemain des manifestations s'étant déroulées le 22^e jour de chaque mois qu'a duré la grève étudiante de 2012. Dans le présent chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse de contenu que nous avons effectuée auprès des 30 nouvelles qui correspondaient à ces critères.

4.1 La description de l'évènement

D'abord, toutes les nouvelles analysées ont détaillé les manifestations qui se sont déroulées le 22^e jour de chaque mois qu'a duré la grève étudiante. Toutefois, comme nous serons en mesure de le constater ici-bas, elles n'ont pas toutes détaillé les événements en question avec la même assiduité. En effet, le nombre de thèmes abordés dépendait de l'organisation médiatique. Ainsi, *La Presse* a abordé, en moyenne, le plus grand nombre de thèmes permettant de détailler les événements en question (10,5 thèmes par article), suivi de très près par *Le Devoir* et *The Gazette* qui, en moyenne, ont tous deux évoqué 10,4 thèmes par article et *Le Journal de Montréal* qui, en moyenne, abordait 8,5 thèmes par article (cf. Tableau 1, colonne « t : Description de l'évènement », p. 136).

4.1.1 Les façons de qualifier l'évènement

Toutes les nouvelles analysées nommaient l'évènement d'une façon ou d'une autre (cf. Tableau 1, colonne 2.1, p. 136), qu'il soit qualifié de « manifestation », de « marche » ou de « rassemblement ». Parfois, ces qualificatifs étaient agrémentés d'adjectifs décrivant l'envergure de l'évènement, par exemple : « la manifestation colossale » (Myles, 2012, 23 mars, *Le Devoir*). Par ailleurs, sept nouvelles parmi celles-ci comparaient ces mouvements de foule à des vagues ou à des marées et leur étendue à l'immensité de la mer, par exemple :

« une véritable marée rouge » (Bouabdellah, 2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*) ou encore « a sea of people » (Semenak, 2012, 23 avril, *The Gazette*)¹². Alors que trois autres mentionnaient que l'évènement s'inscrivait dans une tradition instaurée par le mouvement étudiant (Bilodeau, 2012, 23 juillet, *La Presse*; Gervais, 2012, 23 août, *Le Devoir*; Veilleux-Turcotte, 2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*). Bref, lorsqu'elles ne décrivaient pas l'évènement pour ce qu'il était, les façons de le qualifier témoignaient de l'ampleur et de la longévité de ce mouvement social.

4. 1. 2 Les manifestants et leurs sympathisants

Des 26 articles qui détaillaient les individus ou les groupes qui manifestaient ou qui encourageaient les manifestants (cf. Tableau 1, colonne 2.2, p. 136), la quasi-totalité les décrivait comme étant des étudiants au secondaire, au cégep ou à l'université, des parents et des grands-parents, des jeunes familles, des travailleurs (surtout des enseignants et des professeurs), des retraités, des membres de différents partis politiques (Parti québécois, Québec solidaire et Option nationale), des membres de différentes organisations syndicales, des groupes environnementalistes ou anticapitalistes, des citoyens ordinaires jeunes et moins jeunes et autres militants ou sympathisants. Ces deux extraits de l'article de Bilodeau, Duchaine, Nicoud et Santerre (2012, 23 mai, *La Presse*) illustrent bien ce fait : « La foule composée d'étudiants, mais aussi de militants en tout genre, de sympathisants, de familles, de poussettes et d'aînés [...] » et plus loin « Les associations étudiantes, les grands syndicats et des politiciens comme Amir Khadir étaient au rendez-vous. »

Seuls les articles publiés le 23 avril 2012 détonnaient du reste. En effet, comme cette manifestation s'est produite en même temps que la manifestation pour le Jour de la Terre,

¹² Voir également les articles d'A-Trudel (2012, 23 mai, *Le Journal de Montréal*), de Gervais (2012, 23 mars, *Le Devoir*) de Guillemette (2012, 23 avril, *Le Devoir*), de Montgomery (2012, 23 mars, *The Gazette*) et de Teisceira-Lessard (2012, 23 avril, *La Presse*).

certaines de ces articles ont souligné la présence de militants environnementaux, occultant presque celle des militants étudiants. Par exemple, Semenak (2012, 23 avril, *The Gazette*) écrivait : « This time it wasn't students wearing red squares, waving red flags and clashing with police. ». Sans être autant catégorique, Teisceira-Lessard (2012, 23 avril, *La Presse*) affirmait ceci : « Après deux mois de manifestations étudiantes, c'était au tour des groupes écologistes d'inviter les Montréalais ». Alors que Guillemette (2012, 23 avril, *Le Devoir*), sans mentionner la présence des étudiants, avançait à tout le moins que la dénonciation de la hausse des droits de scolarité était une des raisons d'être de l'évènement ou une des raisons d'y participer. Payen (2012, 23 avril, *Le Journal de Montréal*), quant à lui, faisait figure à part en écrivant : « Dans le cortège, le vert des écolos s'est fait relativement discret, contrairement au rouge du mouvement des étudiants contre la hausse des frais de scolarité. »

Cela dit, la description des manifestants et de leurs sympathisants démontrait que les étudiants qui s'opposaient à la hausse des droits de scolarité ont bénéficié de l'appui de différents pans de la population. Ce qui n'est pas sans intérêt, puisque la description proposée des manifestants et de leurs sympathisants ne les relègue pas à la marge de la société.

4. 1. 3 Le nombre de manifestants

Vingt-sept des trente articles analysés fournissaient une estimation du nombre de manifestants (cf. Tableau 1, colonne 2.3, p. 136). Plus précisément, 26 d'entre eux fournissaient l'estimation du nombre de participants faite par le ou les auteurs de l'article, 15 présentaient celle faite par les organisateurs de l'évènement, neuf mentionnent le nombre estimé par des sources policières¹³ et six spécifiaient celui rapporté par d'autres sources¹⁴.

¹³ Parmi ceux-ci, deux articles ne fournissaient pas le nombre estimé de manifestants par des sources policières, mais mentionnaient en contrepartie que le Service de police de la Ville de Montréal ne fournissait pas d'estimation de foule (Bilodeau, 2012, 23 juin, *La Presse*; Mennie et collab., 2012, 23 mai, *The Gazette*).

Dans le même ordre d'idées, si tous les articles publiés dans *La Presse*, *Le Devoir* et *The Gazette* fournissaient sans exception l'estimation du nombre de participants faite par le ou les auteurs de l'article, six des dix articles publiés dans *Le Journal de Montréal* faisaient de même (Agence QMI, 2012, 23 août; Bouabdellah, 2012, 23 mars; Laplante, 2012, 23 mai; Massé, 2012, 23 juillet; Saillant & Moalla, 2012, 23 juin; Veilleux-Turcotte, 2012, 23 juin). Ensuite, si tous les articles publiés dans *La Presse* fournissaient l'estimation du nombre de participants faite par les organisateurs de l'évènement, quatre de ceux publiés dans *Le Devoir* (Gervais, 2012, 23 mars; Gervais & Bélair-Cirino, 2012, 23 mai; Guillemette, 2012, 23 avril; Mazataud, 2012, 23 août), trois de ceux publiés dans *The Gazette* (Mennie, Wilton, Riga, Curtis, Harrold et Rocha, 2012, 23 mai; Seidman, 2012, 23 mars; Semenak, 2012, 23 avril) et deux de ceux publiés dans *Le Journal de Montréal* (Bouabdellah, 2012, 23 mars; Payen, 2012, 23 avril) faisaient de même. Pour ce qui est de l'estimation du nombre de participants faite par des sources policières, encore une fois, seule *La Presse* a fourni ce renseignement dans tous ses articles. Alors que trois de ceux publiés dans *The Gazette* mentionnaient cette information (Mennie et collab., 2012, 23 mai; Seidman, 2012, 23 mars; Semenak, 2012, 23 avril) et qu'aucun des articles publiés dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ne la fournissait.

Dans un autre ordre d'idées, si les estimations fournies par les organisateurs, les sources policières ou les autres sources étaient presque toujours chiffrées (celles des organisateurs étant toujours plus élevées que celles des sources policières), les estimations faites par le ou les auteurs étaient plutôt approximatives. Effectivement, 19 des 26 articles

¹⁴ Notamment, la page Facebook de l'évènement (Saillant & Moalla, 2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*), l'AFP (Mazataud, 2012, 23 juillet, *Le Devoir*), l'expert en évaluation de foule embauché par Radio-Canada (Bilodeau, Breton et Handfield, 2012, 23 août, *La Presse*; Bruemmer, 2012, 23 août, *The Gazette*) et des sources non identifiées (Laplante, 2012, 23 mai, *Le Journal de Montréal*; Mennie et collab., 2012, 23 mai, *The Gazette*).

dont le ou les auteurs fournissaient une estimation du nombre de manifestants, soutenaient qu'ils étaient des milliers ou encore des dizaines de milliers de manifestants. Alors que des neuf articles dont le ou les auteurs fournissaient une estimation chiffrée du nombre de manifestants, quatre fournissaient les nombres minimal et maximal de manifestants (Breton et collab., 2012, 23 mars, *La Presse*; Curtis, 2012, 23 juillet, *The Gazette*; Porter, Mazataud & Dallaire-Ferland, 2012, 23 juin, *Le Devoir*; Saillant & Moalla, 2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*). Un article publié dans *Le Journal de Montréal* présentait un nombre se situant à mi-chemin entre les nombres minimal et maximal de manifestants (Veilleux-Turcotte, 2012, 23 juin). Trois autres mentionnaient uniquement le nombre maximal de manifestants (Gervais, 2012, 23 mars, *Le Devoir*; Myles, 2012, 23 mars, *Le Devoir*; Semenak, 2012, 23 avril, *The Gazette*). Enfin, un article publié dans *Le Journal de Montréal* mentionnait uniquement le nombre minimal de manifestants (Massé, 2012, 23 juillet).

Tout bien considéré, l'estimation du nombre de participants permettait de dissocier la couverture journalistique de ces événements selon le quotidien ou encore selon la date de publication. Ainsi, non seulement les journalistes travaillant pour *La Presse* fournissaient-ils toujours le nombre de manifestants estimés par les organisateurs et les policiers, leurs propres estimations demeuraient neutres, c'est-à-dire qu'elles ne penchaient pas en faveur d'un parti au détriment de l'autre. Semblablement, les journalistes œuvrant pour *The Gazette* fournissaient généralement soit le nombre de manifestants estimés par les organisateurs et les policiers, soit leurs propres estimations qui demeuraient plutôt neutres (à l'exception de l'article de Semenak publié le 23 avril 2012, dont l'estimation correspondait davantage à celle des organisateurs). Quant aux quotidiens *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*, nous avons pu constater une évolution dans la façon d'aborder ce thème. En effet, si au départ les estimations du nombre de manifestants fournis par leurs journalistes respectifs

correspondaient à celles des organisateurs, dès les 23 mai 2012, elles ont commencé à fournir soit les nombres minimal et maximal de participants, soit un nombre moyen (à l'exception de l'article de Massé publié dans *Le Journal de Montréal* le 23 juillet 2012).

Par ailleurs, 16 des 27 articles qui fournissaient une estimation du nombre de manifestants faisaient également part des réactions suscitées par ce nombre. Parmi ceux-ci, six ont été publiés dans *The Gazette*, quatre ont été publiés dans *La Presse* et dans *Le Devoir*, les deux derniers ont été publiés dans *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 2.3.1, p. 136). Qu'elles soient le fruit du ou des auteurs de l'article ou encore des organisateurs, des manifestants et de leurs sympathisants, les réactions au nombre de manifestants transmettaient des émotions, par exemple : « Son collègue Gabriel Nadeau-Dubois s'est réjoui du nombre de participants » (Bilodeau, 2012, 23 juillet, *La Presse*). Ces réactions pouvaient prendre la forme de comparaisons avec d'autres manifestations, étudiantes ou non, par exemple : « La foule présente pour la manifestation d'hier s'est montrée beaucoup moins nombreuse que les précédentes manifestations des derniers 22 de chaque mois. » (Veilleux-Turcotte, 2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*). Elles pouvaient également souligner le caractère historique de la manifestation, par exemple : « “[...] des centaines de milliers de personnes marchant présentement dans les rues viennent d'écrire une page dans l'histoire du Québec. [...]” a pour sa part affirmé Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE. » (Bouabdellah, 2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*). Enfin, lorsque, durant la saison estivale, le nombre de manifestants diminuait, ces réactions ont alors pris la forme d'explications à ce phénomène ainsi que d'un refus de s'avouer vaincu de la part des organisateurs et des manifestants, par exemple :

“[...] la mobilisation est moins forte, plus difficile en ce moment [...]”, reconnaît Camille Robert, co-porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une

solidarité syndicale étudiante (CLASSE), “mais on n'est pas vraiment inquiets, la mobilisation se transforme. [...]”. (Porter et collab., 2012, 23 juin, *Le Devoir*)

En somme, non seulement le nombre de participants n'est pas sous-estimé (exception faite de l'article signé par Massé le 23 juillet 2012 dans *Le Journal de Montréal*), mais les réactions suscitées par ce nombre témoignaient à la fois de l'ampleur du phénomène et de la capacité de ce mouvement à mobiliser des foules. Ce qui n'est pas inintéressant. En effet, contrairement à ce que notre recension des écrits nous laissait présager, les articles analysés ne réfutent pas l'efficacité de l'action collective.

4. 1. 4 Le déroulement de l'évènement

Tous les articles analysés ont décrit le déroulement de l'évènement et permettaient généralement de répondre aux questions suivantes : quand l'évènement a-t-il eu lieu ? À quelle heure a-t-il débuté ? À quelle heure s'est-il terminé ? Combien de temps a-t-il duré ? Où l'évènement a-t-il eu lieu ? À quel endroit a-t-il débuté ? À quel endroit s'est-il terminé ? Quelles rues ont été empruntées ? Comment s'est déroulé l'évènement ? Comment était l'ambiance ? (Cf. Tableau 1, colonne 2.4, p. 136) Considérant que seule « l'ambiance » des manifestations était réellement sujette à interprétation, nous nous intéresserons uniquement à celle-ci. Ainsi, il est intéressant de noter que si tous les articles qui décrivaient l'ambiance dans laquelle se déroulait la manifestation affirmaient qu'elle était festive et joyeuse — une journaliste allait même jusqu'à écrire : « At times, it was hard to tell if it was a party or a protest » (Seidman, 2012, 23 mars, *The Gazette*) — certains d'entre eux laissaient tout de même transparaître la colère et la détermination des manifestants, par exemple : « Sous la surface festive où cris et slogans montaient et éclataient comme des bulles, on sentait sourdre du fond une colère palpable. » (A-Trudel, 2012, 23 mai, *Le Journal de Montréal*, voir

également Curtis, 2012, 23 juillet, *The Gazette*; Gervais, 2012, 23 août, *Le Devoir*; Gervais & Bélair-Cirino, 2012, 23 mai, *Le Devoir*; Guillemette, 2012, 23 avril, *Le Devoir*).

Dans un autre ordre d'idées, 26 des 30 articles analysés mentionnaient l'absence ou la présence de bouleversements, qu'il s'agisse de perturbateurs (manifestants masqués et vêtus de noir), d'incidents, de méfaits, d'arrestations, d'actes de vandalisme ou de violence (cf. Tableau 1, colonne 2.4.1, p. 136). Parmi ceux-ci, 17 articles dénotaient à la fois la présence et l'absence de bouleversement. À titre d'exemple, Seidman (2012, 23 mars, *The Gazette*) écrivait : « Despite pockets of masked protesters, the event went off without a hitch ». Tandis que six autres mentionnaient l'absence de bouleversements, que ce soit en affirmant qu'il n'y avait pas eu d'incidents, de méfaits, d'arrestations, d'actes de vandalisme ou de violence ou encore en affirmant que l'évènement s'était déroulé calmement ou pacifiquement. Notamment celui signé par Saillant et Moalla (2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*) qui affirmaient ceci : « Une foule bruyante et festive a marché dans les rues de Québec sous l'œil des policiers qui ne déplorent aucun incident. » À l'inverse, trois articles signalaient la présence de bouleversements, dont un publié dans *La Presse* (Bilodeau, Breton & Handfield, 2012, 23 août), un dans *Le Journal de Montréal* (Veilleux-Turcotte, 2012, 23 juin) et un dernier dans *The Gazette* (Lalonde, 2012, 23 juin). Toutefois, la totalité des bouleversements rapportés est présentée comme étant des gestes isolés ou encore le fait d'individus ou de groupes spécifiques et non pas du mouvement dans son ensemble.

Par ailleurs, 17 des 30 articles analysés ont évoqué la question de la divulgation ou non du trajet aux policiers. Parmi ceux-ci figuraient cinq des articles publiés dans *La Presse* et *Le Devoir*, quatre de ceux publiés dans *Le Journal de Montréal* et trois de ceux publiés dans *The Gazette* ont abordé ce thème (cf. Tableau 1, colonne 2.4.2, p. 136). Parallèlement, si dès le 23 mars 2012 trois articles abordaient ce thème, 14 des 17 articles qui le mentionnaient

ont été publiés après l'adoption de la loi spéciale en mai 2012¹⁵. Plus précisément, les articles publiés le 23 mars 2012 s'intéressaient surtout à l'impact que la divulgation du trajet aux policiers a eu sur leur travail, aux réactions que les policiers ont eues à cet égard ainsi qu'aux raisons pour lesquelles la CLASSE a décidé de ne pas divulguer son trajet. Les articles publiés le 23 mai 2012, quant à eux, s'intéressaient davantage à la divulgation ou non du trajet aux policiers, au respect ou non du trajet soumis ainsi qu'aux réactions que les policiers ont eues à cet égard. Tandis que les articles publiés au lendemain des manifestations s'étant déroulées le 22^e jour des mois de juin, juillet et août 2012, se sont surtout intéressés à la divulgation ou non du trajet aux policiers, aux réactions que ceux-ci ont eues à cet égard ainsi que, dans une moindre mesure, au respect ou non du trajet soumis.

Dans un autre ordre d'idées, le tiers (10) des articles analysés traitait des impacts de l'évènement sur la circulation ainsi que des réactions, autant négatives que positives, qu'a suscitées l'évènement auprès des commerçants et des spectateurs assistant à la « Parade des jumeaux » organisée dans le cadre du « Festival Juste pour rire ». La moitié (5) de ces articles ont été publiés dans *The Gazette*, les cinq autres ont été publiés dans *Le Devoir* (trois articles) et *Le Journal de Montréal* (deux articles) (cf. Tableau 1, colonne 2.4.3, p. 136). Parmi ces 10 articles, six traitaient des impacts négatifs de l'évènement sur la circulation. Parmi ceux-ci figuraient les cinq articles publiés dans *The Gazette* (Bruemmer, 2012, 23 août; Mennie et collab., 2012, 23 mai; Montgomery, 2012, 23 mars; Seidman, 2012, 23 mars; Semenak, 2012, 23 avril) et un autre publié dans *Le Devoir* (Myles, 2012, 23 mars). Trois articles faisaient allusion aux réactions, autant négatives que positives, qu'a suscitées l'évènement auprès des commerçants. Si Montgomery (2012, 23 mars, *The Gazette*)

¹⁵ Tel que mentionné précédemment, en vertu de la loi spéciale, les organisateurs d'une manifestation devaient divulguer aux forces policières l'heure à laquelle elle débiterait, sa durée et son itinéraire.

mentionnait à la fois leur inquiétude et l'opportunité de profits que cela représentait pour certains d'entre eux, Lefebvre (2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*) abordait uniquement leur inquiétude. Porter et collab. (2012, 23 juin, *Le Devoir*), quant à eux, mentionnaient uniquement l'opportunité de profits que cela représentait pour les vendeurs de crème glacée. Enfin, deux articles traitaient des réactions des spectateurs assistant à la « Parade des jumeaux ». À cet effet, il est intéressant de noter que Mazataud (2012, 23 juillet, *Le Devoir*) a retenu le témoignage d'une spectatrice affirmant être « venu [*sic*] voir les jumeaux, mais aussi la manifestation ». Alors que Massé (2012, 23 juillet, *Le Journal de Montréal*) affirmait que pour ces mêmes spectateurs « la manifestation étudiante n'était pas la bienvenue. » Ainsi, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* abordaient les impacts de l'évènement ainsi que les réactions qu'il suscitait de façon plus négative que positive, contrairement au quotidien *Le Devoir*.

Compte tenu de ce qui précède, si les articles analysés abordaient des thèmes qui pourraient délégitimer le recours à la manifestation, ceux-ci sont présentés d'une façon qui, dans son ensemble, nous semble équitable, en ce sens que les éléments rapportés « [ne causent pas de] préjudice injustifié aux gens mis en cause, d'une part, et [permettent] au public de se faire une opinion adéquate des faits, des évènements et des gens dont il a été question, d'autre part » (Bernier, 2004, p. 220). Effectivement, si les bouleversements survenus et les inconvénients causés lors de ces manifestations sont abordés, ces articles ne focalisaient pas sur ceux-ci (à l'exception de l'article de Lefebvre paru le 23 mars 2012 paru dans *Le Journal de Montréal*). D'autant plus que l'ambiance générale dans laquelle se déroule la manifestation était immanquablement décrite comme étant joyeuse, festive et pacifique.

4. 1. 5 Les raisons d'être de l'évènement et les raisons d'y participer

Parmi tous les articles analysés, seuls deux n'identifiaient pas explicitement les raisons d'être de l'évènement ou les raisons d'y participer (Lefebvre, 2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*; Myles, 2012, 23 mars, *Le Devoir*), tous les autres en identifiaient trois ou plus (cf. Tableau 1, colonne 2.5.1 à 2.5.8, p. 136).

Parmi ces raisons figurait la dénonciation de la hausse des droits de scolarité et des répercussions socioéconomiques qui en découlent pour la société québécoise qui a été mentionnée dans 27 articles (cf. Tableau 1, colonne 2.5.1, p. 136). Nous pouvions discerner cette raison dans les énoncés produits par les journalistes et leurs sources, par exemple : « “[...] Il n'y a pas d'enjeu financier pour mes enfants, mais je pense à tous les autres qui n'ont pas les moyens d'étudier. Au-delà de la grève, c'est un enjeu de société.” — Amélie B. » (Colleu, 2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*). Nous pouvions également discerner cette raison dans les énoncés mentionnant les éléments de couleur rouge, par exemple : « À plusieurs endroits sur le chemin des manifestants, des personnes ont brandi de grands draps ou des cartons rouges en signe de solidarité. » (Bilodeau et collab., 2012, 23 août, *La Presse*). Par ailleurs, il est intéressant de noter que parmi les trois articles qui n'identifiaient pas explicitement la dénonciation de la hausse des droits de scolarité comme étant une des raisons d'être de l'évènement ou une des raisons d'y participer, deux laissaient des indices qui donnaient à penser que l'évènement avait pour raison d'être la dénonciation de la hausse des droits de scolarité. En effet, Myles (2012, 23 mars, *Le Devoir*) signalait que cet évènement était organisé par la CLASSE, la FECQ et la FEUQ, figures de proue du mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité. Alors que Lefebvre (2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*) rapportait le témoignage d'un étudiant qui s'opposait à la grève étudiante. Ainsi, seul l'article de Semenak (2012, 23 avril, *The Gazette*) ne laissait pas place à l'interprétation

en occultant jusqu'à la présence des militants étudiants (cf. point 4. 1. 2). Notons également que contrairement aux trois autres quotidiens examinés, *The Gazette* ne faisait pas de lien entre l'idéologie néolibérale et la hausse des droits de scolarité.

Ensuite, la dénonciation des gouvernements (provincial et fédéral) en place ainsi que leurs politiques environnementales (gaz de schiste, sables bitumineux, Plan Nord, protection des écosystèmes et protocole de Kyoto) et néolibérales (mesures d'austérité, hausses des tarifs et privatisation) était, quant à elle, mentionnée dans 21 articles. Parmi ceux-ci figuraient six des sept articles publiés dans *Le Devoir*, cinq des six articles publiés dans *La Presse*, six des dix articles publiés dans *Le Journal de Montréal* et quatre des sept articles publiés dans *The Gazette* (cf. Tableau 1, colonne 2.5.2, p. 136). Cet extrait de l'article de Guillemette (2012, 23 avril, *Le Devoir*) illustre bien ce thème : « “Il y a plusieurs enjeux qui se mélangent : l'environnement, les étudiants, a expliqué Pascal Deschênes. Je suis là pour l'attitude générale du gouvernement, pour sa façon de gérer le Québec.” »

Quant à la démonstration de l'existence d'une mobilisation étudiante et citoyenne, elle est identifiée comme étant une des raisons d'être de l'évènement ou une des raisons d'y participer dans 16 des articles analysés. Parmi ceux-ci figuraient cinq articles publiés dans *Le Devoir*, quatre publiés dans *La Presse* et *Le Journal de Montréal* ainsi que trois articles publiés dans *The Gazette* (cf. Tableau 1, colonne 2.5.3, p. 136). Nous pouvions discerner cette raison dans les énoncés produits par les journalistes et leurs sources, par exemple : « “I'm here to show that the movement is not over, that it hasn't run out of steam,” said a Université de Montréal history major [...]. » (Bruemmer, 2012, 23 août, *The Gazette*). Nous pouvions également la discerner dans les énoncés mentionnant l'ampleur et la durée de la contestation ainsi que la nécessité de poursuivre et d'élargir la lutte, par exemple : « “La colère étudiante

est grandissante. Durant les prochaines semaines, nous serons plus nombreux que jamais dans les rues”, a-t-il averti. » (Colleu, 2012, 23 mars, *Le Journal de Montréal*).

Puis, la dénonciation du statu quo est mentionnée dans 13 des 30 articles analysés. Parmi ceux-ci figurent six des sept articles publiés dans *The Gazette*, quatre des sept articles publiés dans *Le Devoir*, deux des six articles publiés dans *La Presse* et un des dix articles publiés dans *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 2.5.4, p. 136). Nous pouvions tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par les journalistes et leurs sources que dans les énoncés mentionnant l'exaspération, le ras-le-bol ou encore le malaise des manifestants eu égard à l'état actuel de la société québécoise ainsi que le « printemps érable » ou le désir de changement. Cet extrait de l'article de Semenak (2012, 23 avril, *The Gazette*) illustre bien ce thème :

[...] Pratte said he had a feeling the protest was "the start of something big." "It's cold and miserable, and still all these people came out. We came for the future of our children. We came to make ourselves heard," he said. "Maybe, just maybe, we are ready to rise up. Maybe I will tell my children 25 years from now that we were here when a new social movement began."

La dénonciation de la loi spéciale (projet de loi 78 ou loi 12) et de certains règlements municipaux adoptés en vue d'encadrer les manifestations est, quant à elle, mentionnée dans 13 des 18 articles parus après l'adoption de la loi spéciale en mai 2012. Parmi les articles qui mentionnaient ce thème, quatre ont été publiés dans *Le Journal de Montréal*, trois ont été publiés dans *Le Devoir* et deux ont été publiés dans *La Presse* et *The Gazette* (cf. Tableau 1, colonne 2.5.5, p. 136). Nous pouvions identifier cette raison dans les énoncés produits par les journalistes et leurs sources, par exemple : « “[...] contre la loi spéciale et contre les règlements municipaux, jamais on ne va capituler”, a crié un des organisateurs de la Marche

nationale de Québec contre la hausse des frais de scolarité. » (Saillant & Moalla, 2012, 23 juin, *Le Journal de Montréal*). Cette raison pouvait également être discernée dans les énoncés mentionnant le recours à la désobéissance civile.

La dénonciation de la gestion gouvernementale de la grève étudiante a été mentionnée dans 12 articles. Si la moitié des articles publiés dans *La Presse* et *Le Journal de Montréal* ont mentionné ce thème, un peu moins de la moitié (trois sur sept) des articles publiés dans *The Gazette* et un seul article publié dans *Le Devoir* ont fait de même (cf. Tableau 1, colonne 2.5.6, p. 136). Nous avons constaté que la dénonciation de la gestion gouvernementale de la grève étudiante était présente dans les énoncés qui traitaient des discours, des actions ou des stratégies employées par le gouvernement libéral pendant la grève étudiante. Les extraits suivants illustrent bien ce thème : « “On déplore que le gouvernement Charest ait choisi la voie de la répression plutôt que celle de la négociation, a pour sa part affirmé le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin. [...]” » (Laplante, 2012, 23 mai, *Le Journal de Montréal*) et « “I’m here because I’ve never seen the youth of our province treated so contemptuously [...]” » (Bruemmer, 2012, 23 août, *The Gazette*).

Enfin, la réclamation d'élections ou, lors de celles-ci, la dénonciation de l'absence des enjeux soulevés lors du « printemps érable » a été mentionnée à cinq reprises au cours des mois de juin et août 2012. Parmi les articles qui mentionnaient ce thème, deux ont été publiés dans *La Presse*, deux autres ont été publiés dans *The Gazette* et un dernier a été publié dans *Le Devoir* (cf. Tableau 1, colonne 2.5.8, p. 136). En ce qui concerne la réclamation d'élections, Bilodeau (2012, 23 juin, *La Presse*) affirmait, par exemple, que « les manifestants étaient unanimes : ils réclamaient tous des élections dans l'espoir de se débarrasser du Parti libéral. » Alors que pour ce qui est de la dénonciation de l'absence des enjeux soulevés lors du « printemps érable », Gervais (2012, 23 août, *Le Devoir*) écrivait :

« Estimant qu'on avait peu parlé d'eux pendant la campagne électorale, ils ont pris la rue pour se faire entendre. »

En définitive, les nouvelles analysées ne présentaient pas les manifestants ou leurs sympathisants comme étant uniquement motivés par la défense de leurs propres intérêts. En effet, même les motifs qui concernent de prime abord les étudiants (soit la dénonciation de la hausse des droits de scolarité, de la loi spéciale et de la gestion gouvernementale de la grève étudiante) sont présentés comme étant également d'intérêt pour l'ensemble des citoyens.

4. 2 Les sources

Tous les articles analysés citaient ou paraphrasaient au moins une catégorie de source, qu'il s'agisse d'une organisation ou d'un individu. Néanmoins, le nombre de catégories de sources ayant été citées ou paraphrasées varie selon l'organisation médiatique. En effet, *The Gazette* a été le quotidien qui, en moyenne, a cité ou paraphrasé le plus grand nombre de catégorie de sources (3,9 catégories de source différente par article), suivi de très près par *La Presse* et *Le Devoir* qui, en moyenne, en ont fait intervenir respectivement 3,8 et 3,6 par article, puis, par *Le Journal de Montréal* qui, en moyenne, en citait ou en paraphrasait 2,2 par article (cf. Tableau 1, colonne « t : Sources », p. 136).

Parmi les 30 articles analysés, 22 ont cité ou paraphrasé au moins une des trois principales associations étudiantes ou leurs représentants (président, vice-président ou porte-parole). De ce nombre, 21 articles ont cité ou paraphrasé la CLASSE ou ses porte-paroles. Parmi ceux-ci, sept sont parus dans *Le Journal de Montréal*, cinq chacun dans *La Presse* et dans *The Gazette* ainsi que quatre dans *Le Devoir* (cf. Tableau 1, colonne 3.1.a), p. 136). Treize articles ont cité ou paraphrasé la FECQ ou ses présidents, dont quatre ont respectivement été publiés dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*, trois dans *The Gazette* et deux dans *La Presse* (cf. Tableau 1, colonne 3.1.b), p. 136). Alors que la moitié de ces 22

articles a cité ou paraphrasé la FEUQ, sa présidente ou son vice-président, dont quatre articles dans *The Gazette*, trois dans *La Presse* ainsi que deux chacun dans *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 3.1.c), p. 136).

Seize des 30 articles analysés ont cité ou paraphrasé des manifestants ou leurs sympathisants, qu'il s'agisse d'étudiants du secondaire, du CÉGEP ou de l'université, de parents, de grands-parents ou autres. Parmi ceux-ci figuraient cinq articles publiés chacun dans *Le Devoir* et *The Gazette* ainsi que quatre articles publiés chacun dans *La Presse* et *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 3.2, p. 136).

Quinze articles ont, quant à eux, cité ou paraphrasé un corps policier ou ses représentants. Parmi ceux-ci figurent six des sept articles publiés dans *The Gazette*, cinq des six articles publiés dans *La Presse*, trois des dix articles publiés dans *Le Journal de Montréal* et un des sept articles publiés dans *Le Devoir* (cf. Tableau 1, colonne 3.3, p. 136).

Treize articles ont cité ou paraphrasé les organisations ou les individus ayant participé à l'organisation de l'évènement ou ayant assuré son bon déroulement, autrement les organisateurs et les bénévoles. Parmi ceux-ci, quatre sont parus dans *The Gazette*, alors que trois articles parus chacun dans *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* citaient ou paraphrasaient les organisateurs ou des bénévoles (cf. Tableau 1, colonne 3.4, p. 136).

Par ailleurs, douze articles ont cité ou paraphrasé des organismes non gouvernementaux, qu'il s'agisse de regroupements de citoyens, de groupes de pression, d'organismes sans but lucratif ou de syndicats, ou leurs représentants. Parmi ceux-ci figurent trois groupes qui se sont formés dans le cadre du « printemps érable » (« Profs contre la hausse », « Mères en colère et solidaires » et « Aînés contre la hausse »), trois syndicats (le Syndicat de la fonction publique, la Confédération des syndicats nationaux et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal), plusieurs groupes environnementaux

(l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, la Fondation David-Suzuki, Jour de la Terre Québec, le Comité mobilisation gaz de schiste de Saint-Ours, Greenpeace, Équiterre) ainsi que la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics. Parmi ces 12 articles, quatre sont parus dans *Le Devoir*, trois sont parus chacun dans *The Gazette* et *Le Journal de Montréal* et deux sont parus dans *La Presse* (cf. Tableau 1, colonne 3.5, p. 136).

Sept articles ont cité ou paraphrasé des personnalités politiques, parmi lesquels figuraient : Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire (Gervais, 2012, 23 mars, *Le Devoir*; Bilodeau et collab., 2012, 23 mai, *La Presse*; Lalonde, 2012, 23 juin, *The Gazette*; Mazataud, 2012, 23 juillet, *Le Devoir*), Pauline Marois, chef du Parti Québécois et de l'opposition officielle à l'époque (Seidman, 2012, 23 mars, *The Gazette*; Teisceira-Lessard, 2012, 23 avril, *La Presse*), Gilles Duceppe, ancien chef du Bloc québécois (Bilodeau et collab., 2012, 23 mai, *La Presse*; Gervais & Bélair-Cirino, 2012, 23 mai, *Le Devoir*), Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec et premier ministre à l'époque (Seidman, 2012, 23 mars, *The Gazette*), Pierre Curzi, député indépendant (Gervais & Bélair-Cirino, 2012, 23 mai, *Le Devoir*), Alexandre Boulerice, député de Rosemont-Petite-Patrie pour le du Nouveau parti démocratique (NPD) (Gervais, 2012, 23 mars, *Le Devoir*), et, Daniel Paillé, chef du Bloc québécois à l'époque (Teisceira-Lessard, 2012, 23 avril, *La Presse*).

Quatre articles ont cité ou paraphrasé des personnalités artistiques, telles : Dominic Champagne (Teisceira-Lessard, 2012, 23 avril, *La Presse*; Guillemette, 2012, 23 avril, *Le Devoir*), Guy A. Lepage (Teisceira-Lessard, 2012, 23 avril, *La Presse*), Gilles Vigneault (Guillemette, 2012, 23 avril, *Le Devoir*), Boucar Diouf (Payen, 2012, 23 avril, *Le Journal de Montréal*) et Yann Perreau (Porter et collab., 2012, 23 juin, *Le Devoir*). À l'exception de

l'article de Porter et collab. (2012, 23 juin, *Le Devoir*), ils ont tous été publiés le 23 avril 2012.

Trois articles ont cité ou paraphrasé des sources journalistiques, tels l'Agence France Presse (Mazataud, 2012, 23 juillet, *Le Devoir*), *La Presse* (Bilodeau et collab., 2012, 23 août, *La Presse*), l'expert en évaluation de foule embauché par Radio-Canada (Bilodeau et collab., 2012, 23 août, *La Presse*; Bruemmer, 2012, 23 août, *The Gazette*) ainsi que d'autres journalistes (Bruemmer, 2012, 23 août, *The Gazette*).

Enfin, le même nombre d'articles (3) ont cité ou paraphrasé des individus qui ne relevaient d'aucun des thèmes précédents, tels un agent de sécurité (Lefebvre, 2012, 23mars, *Le Journal de Montréal*), un homme d'affaires et un commerçant (Montgomery, 2012, 23mars, *The Gazette*) ou encore une spectatrice (Mazataud, 2012, 23 juillet, *Le Devoir*).

Essentiellement, les articles analysés ont fait intervenir davantage de catégories de sources qui appuyaient la cause étudiante que de catégories de sources qui ne prenaient pas position ou qui appuyaient la décision du gouvernement. Effectivement, à l'exception des corps policiers, des sources journalistiques et des sources inclassables, toutes les autres catégories de sources — même les personnalités politiques (à l'exception de Jean Charest, premier ministre à l'époque) — étaient citées ou paraphrasées dans le cadre de leur participation aux manifestations du 22^e jour du mois. Ce qui n'est pas anodin. De fait, notre recension de littérature nous porte à croire que les sources officielles seraient davantage citées ou paraphrasées que les sources contestataires¹⁶. Par ailleurs, les articles analysés ont davantage fait intervenir la CLASSE et ses représentants que les fédérations étudiantes et leurs

¹⁶ Néanmoins, cela pourrait tout bonnement s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'évènements regroupant des sources favorables à la cause étudiante.

représentants. Ce qui est significatif considérant que les objectifs et les tactiques de la CLASSE sont plus radicaux que ceux des fédérations étudiantes.

4.3 Les mises en contexte

Dans un autre ordre d'idées, 26 des 30 articles analysés contextualisaient l'évènement décrit, c'est-à-dire qu'ils replaçaient l'évènement dans un contexte plus large que ce soit en le situant parmi l'éventail de stratégies étudiantes mises de l'avant tout au long de la grève ou parmi les différentes manifestations ou perturbations organisées par les étudiants ou encore en traitant des dissensions internes qui existaient entre les différentes associations étudiantes ou au sein de la population étudiante quant aux questions entourant la hausse des droits de scolarité et la grève étudiante. Comme nous serons à même de le constater plus loin, le nombre de thèmes permettant de contextualiser l'évènement variait selon l'organisation médiatique. Ainsi, *The Gazette* a abordé, en moyenne, le plus grand nombre de thèmes permettant de contextualiser les évènements en question (2,3 thèmes par article), suivi par *Le Devoir* (1,9 thème par article), *La Presse* (1,5 thème par article) et *Le Journal de Montréal* (1 thème par article) (cf. Tableau 1, colonne « t : Mises en contexte », p. 136).

Plus précisément, 17 de ces 26 articles traitaient des paroles, des actions ou des stratégies étudiantes mises de l'avant tout au long de la grève étudiante. Parmi ces 17 articles, dix articles ont mentionné les paroles, les actions ou les stratégies mises de l'avant par les étudiants pour contrer la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement libéral ainsi que pour augmenter le soutien à leur cause. Les extraits suivants illustrent bien ce thème : « Plusieurs associations notamment de l'UQAM ont également adopté une résolution qui fera en sorte que le prochain vote de reconduction de la grève ne se tiendra que si la ministre de l'Éducation dépose une offre satisfaisante. » (Gervais, 2012, 23 mars, *Le Devoir*)
« Desjardins said students will attend summer festivals across the province to lobby for their

cause and hand out red squares, as they did at the recent Francofolies Festival in Montreal. » (Lalonde, 2012, 23 juin, *The Gazette*) Le même nombre d'articles (10) a traité des paroles, des actions ou des stratégies mises de l'avant par les étudiants en vue de ou durant la campagne électorale, par exemple : « Now that school is out for the summer, student leaders say their nightly marches against tuition hikes will be replaced by door-to-door campaigning designed to unseat the Liberal government. » (Lalonde, 2012, 23 juin, *The Gazette*). Alors que seulement trois articles ont mentionné les paroles, les actions ou les stratégies mises de l'avant par les étudiants pour contester la loi spéciale (projet de loi 78, loi 12), par exemple : « FECQ launched a legal challenge to Bill 78 in June, seeking to have some of the law's more controversial articles struck down by Quebec Superior Court. » (Curtis, 2012, 23 juillet, *The Gazette*). De ces 17 articles, cinq ont été publiés dans *Le Devoir* et *The Gazette*, quatre dans *Le Journal de Montréal* et trois dans *La Presse* (cf. Tableau 1, colonne 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3, p. 136). Les articles publiés dans *The Gazette* se sont autant intéressés aux paroles, actions ou stratégies étudiantes mises de l'avant pour contester la hausse et la Loi spéciale ainsi que pour s'introduire dans la campagne électorale. Alors que les articles publiés dans *Le Devoir* et *La Presse* se sont davantage intéressés à celles mises en œuvre pour contrer la hausse des frais de scolarité. Les articles publiés dans *Le Journal de Montréal* se sont, quant à eux, davantage intéressés à celles mises de l'avant en vue de ou durant la campagne électorale.

Dans un autre ordre d'idées, le tiers (10) des articles analysés détaillaient les manifestations ou les perturbations organisées par les étudiants avant ou après l'évènement décrit. Parmi ceux-ci figuraient trois articles publiés chacun dans *Le Devoir* et *The Gazette* ainsi que deux articles publiés chacun dans *La Presse* et *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 4.2, p. 136). Cet extrait de l'article signé par Gervais et Bélair-Cirino (2012, 23

mai, *Le Devoir*) illustre bien ce thème : « Contrairement à la marche de l'après-midi, la 29^e manifestation nocturne a rapidement viré à la confrontation. » À cet effet, il est intéressant de noter que la quasi-totalité des énoncés regroupés sous ce thème établissait une séparation nette entre les manifestations du 22^e jour du mois et les autres manifestations ou perturbations qui les précédaient ou les suivaient, qui étaient décrites comme étant dérangeantes, voire violentes.

Dix articles traitaient des différends qui existaient entre les fédérations étudiantes et la CLASSE ou des dissensions internes au sein de la population étudiante quant aux questions entourant la hausse des droits de scolarité et la grève étudiante. Ils concernaient également les énoncés produits par les journalistes et leurs sources qui mettaient en opposition les trois principales associations étudiantes. Parmi ceux-ci figuraient trois articles respectivement publiés dans *La Presse* et *Le Devoir* ainsi que deux articles respectivement publiés dans *The Gazette* et *Le Journal de Montréal* (cf. Tableau 1, colonne 4.3, p. 136). Les extraits suivants illustrent bien ce thème : « But while Quebec's three main student associations all want to freeze tuition and unseat the Liberal government, they remain divided in their choice of tactics. » (Curtis, 2012, 23 juillet, *The Gazette*) et « Il y en a qui vont vouloir poursuivre la grève, d'autres qui vont vouloir retourner en classe [...]. » (Bilodeau, 2012, 23 juillet, *La Presse*).

Tout compte fait, si les énoncés qui exposaient les paroles, les actions ou les stratégies étudiantes tendaient à démontrer la rationalité des contestataires, ceux qui traitaient des autres manifestations ou des dissensions internes qui existaient au sein de la population étudiante tendaient plutôt à démontrer le contraire. Ce qui peut miner la légitimité de ce mouvement social et du recours à la manifestation comme moyen de contestation.

4. 4 Les inclassables

Finalement, cinq articles comportaient des unités qui ne relevaient d'aucun des thèmes susmentionnés. Parmi ces énoncés, deux sont particulièrement intéressants, puisqu'ils traitaient des conséquences qu'entraîne une grève étudiante prolongée. À ce propos, le 23 mars 2012, Seidman rapportait dans le quotidien *The Gazette* ces paroles de Pauline Marois : « “Universities and CEGEPs are paralyzed. All of Quebec is losing” ». Alors que le 23 juin 2012, Porter et collab. rapportaient dans *Le Devoir* qu'« [à] Montréal, la présence inhabituelle de deux associations de collecte de fonds a permis de mettre en lumière un aspect peu connu de la contestation. En effet, après 130 jours de contestation, c'est désormais le volet financier qui pâtit de la longévité du conflit ».

4. 5 Analyse de la couverture journalistique du « printemps érable »

Avant d'aller plus loin, nous souhaitons rappeler que compte tenu du nombre d'unités analysées et de leur non-représentativité, nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions à l'ensemble de la couverture journalistique du « printemps érable ». Cela étant dit, compte tenu de tout ce qui précède, force est de constater que le mouvement social qui a donné naissance au « printemps érable » n'a pas fait l'objet d'un traitement qui lui soit défavorable, à tout le moins dans les nouvelles analysées. Ce qui ne signifie pas que leurs auteurs tentaient consciemment de le traiter favorablement, mais plutôt que la grande majorité des thèmes qu'ils abordaient intercédait en leur faveur. En effet, en témoignant de l'ampleur et de la longévité du phénomène, de la représentativité démographique des contestataires, de leur capacité à mobiliser les foules, de la bonne ambiance dans laquelle se déroulaient ces manifestations, de l'intérêt commun des causes défendues ainsi que de la rationalité des paroles, actions ou stratégies étudiantes, le contenu de ces nouvelles tendait à légitimer non seulement le mouvement en question, mais également le recours à l'action collective. Par

ailleurs, en faisant intervenir davantage de sources contre la hausse des droits de scolarité que de sources qui ne prenaient pas position ou qui étaient en faveur de cette augmentation, ces articles légitimaient les discours contestataires. Cela dit, certains des thèmes abordés risquaient de miner leur crédibilité, voire leur légitimité. Nous n'avons qu'à penser aux incidents survenus, à la non-divulgaration du trajet aux forces policières, aux inconvénients causés, aux autres manifestations ou perturbations ainsi qu'aux dissensions au sein de la population étudiante. Toutefois, il est capital de rappeler que la quasi-totalité de ces articles ne focalisait pas sur ces éléments négatifs (exception faite des articles de Lefebvre et de Myles qui sont parus au lendemain de la manifestation du 22 mars 2012 respectivement dans *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*). Ce qui contredit les accusations formulées par de nombreux étudiants et professeurs voulant que les médias aient (a) fixé leur attention sur les événements fâcheux qui se déroulaient lors des manifestations, plutôt que d'encourager un débat de fond; (b) stigmatisé les figures de proue du mouvement étudiant; (c) déformé, censuré ou supprimé les informations qui pouvaient aider la cause étudiante; ou (d) relayé les discours du gouvernement et de l'entreprise privée sans les questionner (Al-Saji, 2012; Baillargeon, 2012; Blouin Genest, 2012a, p. 163; Cyr, 2012, para. 13, 38 et 48; Friesinger, 2012; Giroux, 2012, p. 520; Guillemain et collab., 2012; Langlois, 2012, p. 173; Manning, 2012; Martin & Tremblay-Pépin, 2012; Paquerot, 2012, p. 177; Pineault, 2012, p. 52; Vaillancourt, 2012; Weinstock, 2012)¹⁷.

Quant à la couverture journalistique propre à chaque organisation, nous avons pu constater qu'en moyenne *Le Journal de Montréal* abordait moins de thèmes différents que les

¹⁷ Nous devons de spécifier que ces accusations ne se fondaient pas sur des analyses de contenu et qu'elles concernaient l'ensemble de la couverture médiatique réservée au mouvement étudiant, c'est-à-dire autant les nouvelles que les analyses, chroniques et éditoriaux qui portaient sur les différents aspects du « printemps érable ».

autres quotidiens examinés. Ce, même si nous faisons abstraction des articles signés par A-Trudel (2012, 23 mai), Colleu (2012, 23 mars) et Lefebvre (2012, 23 mars) qui abordaient beaucoup moins de thèmes que les autres (cf. Tableau 1, rangées 5, 6 et 16, p. 136)¹⁸. En effet, en moyenne le nombre de thèmes abordés par les articles publiés dans *Le Journal de Montréal* est de 11,8 et passe à 13,3 en faisant abstraction des articles susmentionnés, ce qui est en deçà des moyennes des autres quotidiens examinés qui se situent à 16,9 pour *The Gazette*, 16,4 pour *Le Devoir* et 15,8 pour *La Presse* (cf. Tableau 1, colonne « T : Thèmes », p. 136). Enfin, sans affirmer qu'une tendance se dégage pour chacun des quotidiens examinés, puisque la petite quantité d'articles analysés ne nous le permet pas, nous avons pu observer que *Le Devoir* offrait une couverture légèrement plus favorable à ce mouvement social que les autres quotidiens examinés. Nous avons également constaté que *The Gazette* n'était pas aussi critique du gouvernement provincial en place que les autres quotidiens examinés. Alors que *La Presse* et *Le Journal de Montréal* semblent avoir été autant critiques des comportements des contestataires que de ceux du pouvoir politique lorsque ceux-ci étaient jugés irraisonnables eu égard aux normes de la société québécoise¹⁹.

¹⁸ En faisant abstraction de ces articles, la moyenne du nombre de thèmes détaillant l'évènement passe de 8,5 à 9,6 par article, alors que celle du nombre de catégories différentes de source ayant été citée ou paraphrasé passe de 2,2 à 2,4 par article, enfin, celle du nombre de thèmes contextualisant l'évènement passe de 1 à 1,3.

¹⁹ Toutefois, nous devons préciser que les articles signés par A-Trudel (2012, 23 mai), Colleu (2012, 23 mars) et Lefebvre (2012, 23 mars) qui sont tous trois parus dans *Le Journal de Montréal* n'allaient pas dans ce sens. Si les deux premiers étaient franchement favorables aux contestataires, le dernier leur était plutôt défavorable.

5. Résultats et analyse des entretiens

Tel qu'expliqué dans le chapitre consacré à la méthodologie, nous nous sommes entretenus avec un échantillon de huit journalistes dont nous avons précédemment analysé les nouvelles. Dans le présent chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse des entretiens que nous avons réalisés auprès de ceux-ci²⁰.

5.1 L'opinion que les journalistes interrogés ont du « printemps érable »

Comme nous le mentionnions au chapitre 2 (point 2.3), considérant que le contexte dans lequel s'inscrivait le « printemps érable » avait influencé le travail des journalistes, nous nous sommes intéressés, d'une part, à la définition que nos participants donnaient de ses causes. D'autre part, nous avons recueilli leur opinion quant aux façons de le résoudre, aux revendications étudiantes et au recours à la manifestation.

Ainsi, à la question « Quelles sont les causes du “printemps érable” selon vous ? », tous les participants ont mentionné directement ou indirectement la décision du gouvernement libéral d'augmenter les droits de scolarité.

De surcroît, six participants affirmaient que l'attitude et les comportements des acteurs en conflit, qu'il s'agisse des étudiants, des syndicats qui les ont supportés, du gouvernement libéral, des forces policières ou encore des médias, n'ont fait qu'envenimer la situation. Par exemple, l'intransigeance, selon eux, dont ont fait preuve les étudiants et le gouvernement libéral a été mentionnée par cinq d'entre eux comme étant à l'origine de la détérioration de la situation.

²⁰ Afin de faciliter la lecture des extraits d'entretien, nous les avons « francisés ». Nous avons également traduit les extraits des entretiens qui avaient été réalisés en anglais. Afin de préserver l'anonymat des participants, nous avons privilégié l'emploi du masculin et nous avons regroupé les participants travaillant pour *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* sous l'expression participants travaillant pour Québecor.

Dans un autre ordre d'idées, six participants ont fait part du sentiment d'exaspération qui était déjà présent au sein d'une partie de la population à l'égard des politiques néolibérales, des mesures d'austérités et des inégalités sociales qu'elles génèrent, comme l'ont, par exemple, affirmé en ces termes deux participants : « Et ensuite, c'est devenu une protestation des politiques libérales. Bon, généralement l'argument c'était que ces politiques néolibérales formaient l'injustice sociale. » (Participant travaillant pour *Le Devoir*) « Vous aviez donc les étudiants qui étaient non seulement contre la hausse des droits de scolarité, mais je pense aussi contre l'ensemble du contexte d'austérité. » (Participant œuvrant pour *The Gazette*)

Quatre participants ont également mentionné le mécontentement généralisé de la population à l'endroit du gouvernement libéral. Dans la même veine, deux d'entre eux affirmaient que ce conflit s'inscrivait dans un contexte politique particulier :

Il y a eu aussi parfaitement un momentum. Ça n'aurait pas marché il y a deux ans, quatre ans plus tard, je ne suis pas sûr [...], c'était comme à ce moment-là [...]. Donc, je pense que c'était programmé ou presque. (Participant pour *Le Devoir*)

Ce gouvernement-là avait pris de mauvaises décisions régulièrement, ça faisait en sorte qu'il y avait un faible taux de confiance [...]. Alors, je pense qu'il y avait un contexte qui faisait en sorte qu'on arrivait en fin de mandat et le gouvernement était obligé de bouger [...]. (Participant à l'emploi de Québecor)

Du reste, deux participants rapportaient que la polarisation du débat alimentée par la sensibilité du sujet et l'émotivité des acteurs en présence ainsi que la durée et l'intensité du conflit n'ont fait qu'empirer la situation :

Plus ça a avancé, en fait, plus j'ai l'impression que les sensibilités, les émotions ont pris le dessus un peu pour tout le monde. [...] Puis avec le temps, la fatigue s'est installée [...]. (Participant travaillant pour *La Presse*)

Donc, c'est sûr que c'était intense, je pense qu'aucune ville au pays n'a déjà connu autant de manifestations en si peu de temps que Montréal, ce printemps-là. Et c'était intense aussi parce que c'était très polarisant comme sujet. Puis, qu'on parle avec des pro mouvements étudiants, des anti mouvements étudiants [...], les gens étaient campés sur leurs positions. Puis, ils parlaient de ça avec beaucoup d'émotions [...], plus ça allait, plus c'était vrai. (Participant pour *La Presse*)

Lorsque nous leur avons demandé comment le « printemps érable » aurait-il pu être résolu, quatre participants ont affirmé que si les partis en conflit avaient agi de bonne foi, celui-ci aurait pu se résoudre par le dialogue ou la négociation. Par exemple, un des participants œuvrant au *Devoir* déclarait : « [...] je crois que ça aurait pu se régler dans le dialogue même s'il y a eu des petites erreurs commises de part et d'autre qui ont fait que l'opposition s'est cristallisée plutôt que de s'ouvrir en fait. » Un des participants travaillant pour *The Gazette* affirmait, quant à lui : « Des deux côtés, je pense que, dès le départ, il y avait, ce qu'il semble être, une réticence à engager un dialogue. » Néanmoins, deux d'entre eux postulaient que le gouvernement libéral aurait pu être plus à l'écoute des revendications étudiantes. Dans le même ordre d'idées, un des participants à l'emploi de Québec semblait affirmer que le gouvernement libéral et les étudiants auraient pu faire preuve d'une meilleure écoute. Du reste, il postulait que le gouvernement libéral aurait pu revenir sur sa décision et ainsi résoudre la crise, mais qu'il n'avait pas intérêt à le faire puisqu'il était soutenu, selon lui, par une large partie de la population. Un des participants travaillant pour *La Presse* affirmait, quant à lui, que si la hausse proposée avait été plus modeste ou si le gouvernement avait

plutôt proposé une indexation des droits de scolarité, cette mobilisation étudiante n'aurait pas atteint de telles proportions. Sans dire comment le « printemps érable » aurait pu être résolu, l'autre participant œuvrant pour *La Presse* soutenait qu'il aurait dû être résolu plus tôt. Enfin, un des participants pour Québecor n'a pas voulu se prononcer sur la question. À cet effet, il déclarait : « Je n'ai pas à me prononcer sur comment le conflit aurait pu être résolu. Je suis un journaliste un petit peu plus traditionnel que d'autres, je n'aime pas donner mon opinion. »

En ce qui concerne l'opinion qu'ils ont des revendications étudiantes, quatre participants ont affirmé qu'elles étaient légitimes. Par exemple, un des participants à l'emploi de *La Presse* déclarait : « [...] est-ce que les revendications des étudiants étaient légitimes ? Je pense que oui, je pense que la hausse était importante. » Un des participants travaillant pour Québecor déclarait, quant à lui : « Bien, écoute, c'est légitime dans la mesure où il y avait des arguments qui étaient pertinents. Moi, je trouve que les arguments concernant le droit d'accès à l'école plus facilement sont pertinents. » Toutefois, il soutenait qu'elles escamotaient des questions tout aussi importantes telles que : comment se fait-il qu'avec des droits de scolarité aussi bas, le Québec n'ait pas un taux de scolarité plus élevé ? Quant à un des participants pour *Le Devoir*, il déclarait : « [...] la hausse ne me choquait pas, j'étais ni chaud, ni froid, mais après j'ai suis devenu enthousiaste à l'idée qu'un nouveau projet de société soit développé pour le Québec par les participants du mouvement étudiant. » Alors qu'un des participants travaillant pour *The Gazette* disait :

Je pense en fait qu'il est temps d'augmenter les frais de scolarité un peu [...]. [...] Vous savez, les universités sont en quelque sorte l'épine dorsale de l'avenir, la richesse d'un pays, et si nous continuons à les sous-financer, je crains que nous allons en payer le prix [...]. (Participant pour *The Gazette*)

Un des participants œuvrant pour *La Presse* affirmait, quant à lui, ceci : « [...] j'ai tellement trop été là-dedans que je n'ai pas réussi à prendre position, parce que j'étais trop la cible des frustrations de tout le monde [et] que je trouvais que c'était trop haineux. » Enfin, un des participants pour Québecor n'a pas souhaité se prononcer sur la question. À cet effet, il déclarait : « Je n'ai pas d'opinion sur les revendications étudiantes, excusez-moi. En fait, je m'assure de ne pas me prononcer là-dessus. »

À la question « En tant que journaliste et citoyen, que pensez-vous du recours à la manifestation comme moyen de confrontation extraparlamentaire ? », trois participants ont affirmé ne pas le percevoir comme un moyen de confrontation. Toutefois, un des participants travaillant pour *La Presse* précisait « que dans le cadre du conflit étudiant c'est devenu un moyen de confrontation ». Par ailleurs, cinq participants soutenaient qu'il s'agissait d'un droit fondamental qui, selon trois d'entre eux, ne devait pas être restreint. Par exemple, un des participants à l'emploi de Québecor déclarait : « [...] je vois ça comme un droit, un des droits les plus essentiels à une démocratie [...]. » Quant à l'autre participant travaillant pour Québecor, il affirmait ceci : « [...] fondamentalement, je pense que les manifestations c'est une forme de démocratie qui est vraiment saine et qui, ça prend ça aussi, que les gens aient le droit de manifester sans être attaqués par, mettons, des forces policières ou des ordres qu'elles prennent du gouvernement. » Enfin, si trois participants postulaient qu'une manifestation pacifique pouvait s'avérer un recours efficace et que deux participants affirmaient que la façon de manifester demeurerait problématique, un des participants pour *Le Devoir* soutenait que le fait « de troubler l'ordre social [vise à] provoquer une réaction politique, lorsque [celle-ci] ne se fait pas volontairement », alors qu'un des participants travaillant pour *The Gazette* déclarait : « à vrai dire, la désobéissance civile crée du progrès ».

En somme, loin de délégitimer ce mouvement social; loin d'ignorer la substance de leurs messages; loin de faire fi des causes structurelles et systémiques de la situation dénoncée; loin de dénigrer le débat comme moyen de résolution ou le recours à l'action collective comme moyen pacifique, légitime et efficace de rectifier une situation; et, loin de taxer ses objectifs d'insignifiants, les journalistes que nous avons interrogés ne tenaient tout simplement pas de discours systématiquement dépréciatif à l'égard du mouvement étudiant. Ce qui, à la lumière de notre recension des écrits et de nos entretiens, s'expliquerait de différentes façons. D'abord, la décision d'augmenter les droits de scolarité créait des dissensions au sein de l'élite et de la population québécoise. Ensuite, les stratégies déployées par le gouvernement ont plus ou moins échoué, alors que celles mises en œuvre par le mouvement contre la hausse ont généralement réussi. Enfin, ils ne perçoivent pas le recours à la manifestation comme étant incompatible et contraire à l'exercice démocratique.

5. 2 Les logiques ayant influencé les nouvelles produites par nos participants

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, le processus de fabrication de la nouvelle portant sur les mouvements sociaux est tout autant influencé par les journalistes qui les couvrent (logique individuelle), leurs routines de travail (logique des routines journalistique), les organisations médiatiques qui les emploient (logique organisationnelle), les relations que les journalistes et leurs employeurs entretiennent avec leurs annonceurs, leurs publics, leurs sources et leurs instances règlementaires (logique extramédias) ainsi que le contexte dans lequel les enjeux soulevés par les mouvements sociaux s'inscrivent (logique idéologique). Nous avons donc interrogé nos participants pour voir si ces différentes logiques avaient influencé la manière dont ils avaient couvert les manifestations qui se sont déroulées le 22^e jour des mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août 2012.

Avant d'aller plus loin, il nous faut, dans un premier temps, parler de la question de la perception qu'ont les journalistes de leur rôle et de leur éthique. Effectivement, au cours des entrevues, et en congruence avec ce qu'ont déjà montré plusieurs (voir le point 2. 2. 5 de notre revue de littérature), nous avons été à même de constater l'influence de la perception que les journalistes ont de leur rôle et de l'éthique sur le contenu de la nouvelle. Ainsi, à la question « En quoi consiste votre rôle ? », les participants ont fourni des réponses qui se résumeraient de cette façon : trouver des sujets au moyen de différentes sources d'information, enquêter des sujets ou couvrir des événements et rapporter ce qu'ils ont constaté.

Par ailleurs, lorsque nous leur avons demandé quels étaient leurs droits ou libertés ainsi que leurs devoirs ou responsabilités, six participants ont mentionné des exemples relevant des principes de la liberté de presse ou du droit à l'information. Par exemple, un des participants œuvrant pour *Le Devoir* mentionnait : « [...] je trouvais ça essentiel que les journalistes aient accès aux policiers, aux lieux des manifestations, donc qu'ils puissent bouger aisément [...] ». Pour ce qui est de leurs devoirs ou de leurs responsabilités, cinq participants affirmaient qu'ils ont le devoir de rapporter des informations véridiques, exactes et objectives ou à tout le moins équitables. Par ailleurs, deux participants ont mentionné que les journalistes doivent respecter leur code de déontologie qui prescrit les devoirs susmentionnés et plus encore. Dans un autre ordre d'idées, un des participants à l'emploi du *Devoir* affirmait que les journalistes, à tout le moins ceux travaillant pour *Le Devoir*, doivent être critiques vis-à-vis des propos que véhiculent leurs différentes sources d'informations. Quant à un des participants pour *The Gazette*, il mentionnait : « En ce qui concerne mes responsabilités, c'est de partager [les informations] avec le public et d'aider, je suppose, la

société à décider si nous prenons les meilleures décisions pour une obtenir société plus juste pour tout le monde. »

Enfin, lorsqu'il est question de définir ce qu'est un bon journaliste, sept participants affirmaient qu'un bon journaliste c'est d'abord et avant tout quelqu'un qui est conscient des devoirs et des responsabilités mentionnés ci-haut. Dans un autre ordre d'idées, quatre participants soutenaient qu'un bon journaliste est en mesure de trouver des sujets qui soient préférablement inédits, et ce par lui-même.

5. 2. 1 La logique individuelle

D'abord, nous avons interrogé les participants à savoir si leurs caractéristiques individuelles (genre, âge, ethnie, classe sociale d'appartenance), leurs expériences personnelles et professionnelles, leurs attitudes, leurs valeurs et leurs croyances ainsi que la perception qu'ils ont de leur rôle et de l'éthique avaient eu un effet, direct ou indirect, sur la manière dont ils ont couvert le « printemps érable ».

Selon quatre participants c'est d'abord et avant tout leur expérience professionnelle ainsi que la perception qu'ils ont de leur rôle et de l'éthique qui ont influencé leur manière de couvrir les manifestations étudiantes. S'ils admettaient que leur vision du monde était influencée par leurs caractéristiques individuelles, leurs expériences personnelles ainsi que leurs attitudes, leurs valeurs et leurs croyances, ils soutenaient que cette vision n'affectait pas leur production journalistique, puisque leur sens du professionnalisme, conditionné par leur expérience professionnelle et leur éthique de travail, les disposaient à rapporter le plus objectivement possible ce qu'ils voyaient et ce qu'ils entendaient. Par exemple, un des participants déclarait :

Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de ces facteurs-là qui m'ont influencé. Là, je vais avouer une chose, le fait d'avoir été impliqué dans un très long conflit de travail, [...]

fait qu'en principe ça nous prédispose assez facilement à avoir une certaine sympathie pour les gens qui revendiquent. [...] Je crois que tout ça fait que lorsque je parlais avec les manifestants qui sont souvent méfiants, voire hostiles envers les médias, ça me donnait la capacité d'avoir une sensibilité, puis une délicatesse dans la façon de jaser avec eux qui me servait bien. [...] Mais le fait d'avoir réussi à parler à ces gens-là, [...] ça ne veut pas dire que j'avais un parti pris dans ma couverture pour eux. [...] Donc, je dirais que tout ce que tu décris, notre *background*, nos expériences de vie, pour moi, je le vois comme étant une aide dans la façon de travailler, la façon d'approcher les gens, mais j'essaie que ça influence le moins le résultat final de la production, parce que ça reste en fin de compte, l'article doit être équilibré [...], il faut que l'article raconte ce qu'on a vu. (Participant pour *La Presse*)

Trois autres participants ont avoué que tout autant leurs caractéristiques individuelles, leurs expériences personnelles et professionnelles, leurs attitudes, leurs valeurs et leurs croyances que la perception qu'ils ont de leur rôle et de l'éthique avaient influencé leur couverture des événements. Ce qui, selon eux, ne les empêchait pas d'agir avec professionnalisme et d'accorder une grande importance à leur crédibilité. Par exemple, un d'entre eux affirmait que le fait qu'il côtoyait autant de gens qui étaient défavorables à la hausse des droits de scolarité que de gens qui étaient favorables à l'idée, l'incitait à vouloir tempérer le débat en faisant part des différents points de vue sur la question. À cet effet, il déclarait :

Il m'était beaucoup plus facile de m'identifier aux gens dans la rue, parce qu'ils étaient plus près de mon âge, ils se situaient à peu près dans la même catégorie socioéconomique que moi et parmi tous les gens que je connaissais ou avec qui je discutais, beaucoup s'opposaient et méprisaient l'idée [de hausser les droits de

scolarité]. [...] Et, d'un autre côté, ayant beaucoup de contacts avec des personnes âgées, des *baby-boomers* et des personnes qui n'étaient pas d'accord avec eux, [...] j'essayais de modérer la discussion un peu en présentant des arguments valables des deux côtés et en évaluant l'ampleur de la situation. (Participant travaillant pour *The Gazette*)

Un des participants œuvrant pour *Le Devoir* affirmait, pour sa part, que ses caractéristiques individuelles, ses expériences personnelles ainsi que ses attitudes, ses valeurs et ses croyances lui donnaient accès à des gens ou à des informations qui nourrissaient ses réflexions ou lui permettaient de trouver des sujets de nouvelles. À cet effet, il déclarait :

Puis, comme je parlais, de la difficulté de séparer le citoyen du journaliste, puis, je pense qu'à la fois les deux se nourrissent. Souvent on se pose des questions, dans notre éthique, les journalistes. Bon, notre éthique nous interdit, par exemple, d'être membres d'un parti politique, c'est un peu la base. [...] Mais, j'ai beau ne pas être membre du Parti libéral, si je suis vraiment dans mon cœur convaincu, [...] mais c'est ça ultimement qui va peut-être me donner accès à des gens, de l'information qui va me nourrir aussi [...]. C'est ça qui te met en relation avec le monde, c'est ça qui t'amène aussi de la nouvelle. (Participant pour *Le Devoir*)

Ce qui ne l'empêchait pas d'accorder beaucoup d'importance à la factualité des nouvelles qu'il produit :

[...] je suis conscient que j'ai des sensibilités, mais c'est important que les gens quand ils me lisent, ils se disent — même quelqu'un qui serait vraiment contre le mouvement étudiant, puis tout ça, puisse dire : « Ce que [son nom] nous rapporte c'est des faits, puis c'est ça qui s'est passé. » (Participant pour *Le Devoir*)

Un des participants à l'emploi de Québecor, quant à lui, déclarait que seules son éthique et son expérience professionnelle avaient influencé son angle d'approche. Lorsque nous lui avons demandé d'expliquer en quoi ces éléments influençaient sa couverture, il affirma :

[...] mon éthique m'oblige à rapporter les évènements comme ils se sont passés de la façon la plus objective possible, ça influence ma manière d'écrire cet article-là. Et toute mon expérience professionnelle m'a permis de saisir l'ampleur de cet évènement-là, les différents tenants et aboutissants et, puis, comment me préparer pour ça, à qui parler, avec qui faire les entrevues, etc. (Participant pour Québecor)

En somme, comme notre recension des écrits nous le laissait présager, les caractéristiques individuelles, les expériences personnelles ainsi que les attitudes, les valeurs et les croyances des journalistes interrogés n'ont exercé qu'une influence restreinte sur la production des nouvelles portant sur le « printemps érable ». Effectivement, ces éléments étaient relativisés par leur expérience professionnelle ainsi que la perception qu'ils ont de leur rôle et l'éthique.

Du reste, lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient été confrontés à un dilemme éthique dans le cadre du « printemps érable », la plupart des participants qui ont admis avoir expérimenté directement ou indirectement une telle situation ont démontré qu'ils accordaient de l'importance à leur éthique professionnelle.

Par exemple, un des participants travaillant pour *Le Devoir* expliquait qu'il désapprouvait le fait qu'une chronique pro-étudiante soit parue sur la page frontispice sans qu'elle ne soit identifiée comme telle, que certains de ses collègues portaient le carré rouge ou encore qu'un d'entre eux ait signé une pétition demandant au gouvernement de négocier avec les étudiants. Effectivement, de telles situations sont contraires aux principes d'intégrité,

d'impartialité et de rigueur journalistique (Bernier, 2004, ch. 8, 10 et 11). Par ailleurs, il mentionnait aussi un article qui portait sur le profilage criminel au Grand Prix de Formule 1 où deux de ses collègues s'étaient déguisés en étudiants portant le carré rouge pour voir s'ils seraient la cible d'un tel profilage. À cet effet, il disait : « ce genre de démarche là, ça heurtait un peu mon éthique, fallait que ça soit un petit peu mieux ficelé. » Ce qui relève du principe de l'équité procédurale en journalisme (Bernier, 2004, Ch. 9). Enfin, il a relaté un épisode où un supérieur sympathique au mouvement étudiant lui avait demandé de produire un article qui soit favorable à l'une de ses figures de proue. Ce qu'il refusa, puisque cela contrevenait à son devoir d'impartialité et à la perception qu'il a de son rôle. Voici sa version des faits :

Je parlais donc de mon patron qui m'avait dit — je ne sais pas si c'est en ces mots-là, ça fait deux ans je ne me rappelle pas trop, mais : « Fais un article pour réhabiliter la réputation de [nom du porte-parole]. » Puis, j'avais dit : « Bien, non, je ne vais pas faire ça. » [...] Voyons donc, ce n'est tellement pas ça le métier. [...] Puis, au *Devoir* on peut se le permettre. (Participant pour *Le Devoir*)

Un des participants œuvrant pour *La Presse* affirmait, pour sa part, que le fait d'écrire en direct des manifestations s'était avéré problématique, puisqu'il disait ne pas prendre le temps de réfléchir avant de publier une information en ligne. Néanmoins, il déclarait qu'« après ça, pour le journal papier, je refaisais un résumé de tout ça, j'essayais de mettre tout ça en ordre. » Par conséquent, si le fait de couvrir ces événements en direct mettait à mal le principe de rigueur journalistique (Bernier, 2004, Ch. 8), à tout le moins, il s'efforçait de rectifier son tir après coup.

L'autre participant à l'emploi de *La Presse*, quant à lui, mentionnait que lorsqu'une collègue avait rapporté dans son texte qu'une manifestation s'était arrêtée devant le domicile d'une personnalité médiatique et que l'individu en question s'était plaint pour atteinte à sa vie

privée, cela avait suscité une réflexion au sein de leur équipe, qui avait débouché sur le retrait de l'information en question. Décision avec laquelle, semble-t-il, il serait en désaccord, puisqu'elle faisait deux poids, deux mesures. En effet, s'il admettait que cette information indiquait indirectement l'adresse de ladite personnalité, il rappelait que ce même type d'information avait été diffusé lorsque des manifestations s'étaient arrêtées devant les résidences de personnalités politiques. Ce qui lui faisait dire : « Alors pourquoi on le dit et c'est correct de le dire quand il s'agit de personnalités publiques, mais pour une autre il ne faudrait pas le dire ? »

Un des participants pour *Le Devoir* affirmait, pour sa part, avoir été confronté à un dilemme éthique lorsqu'il a participé à la production d'un article qui rapportait l'interpellation policière dont une collègue et lui-même avaient fait les frais²¹. Effectivement, si les événements en question étaient d'intérêt public, la conversation qui en avait résulté entre les journalistes et les policiers n'avait pas été enregistrée et son existence n'était donc pas démontrable. Pleinement conscient de cette difficulté, sa collègue et lui-même ont entrepris de reconstituer dans les moindres détails le déroulement des événements et du dialogue qui s'était tenu. Ce faisant, ils s'efforçaient de respecter leur devoir de rigueur et d'exactitude. Néanmoins, ils ont préféré produire un texte qui se présentait comme un récit plutôt qu'un article d'information, puisque, disait-il : « ça aurait mal sorti comme un article informatif ». D'autant plus, pensons-nous, qu'ils étaient parties prenantes des événements et qu'ils n'auraient pas pu être parfaitement impartiaux. Enfin, une fois l'article publié, ses supérieurs lui ont demandé de ne pas accorder d'entrevue à ce sujet, ce à quoi il a consenti puisque, selon lui, « tout ce qu'[ils avaient] à dire était dans l'article ».

²¹ Afin de préserver l'anonymat du participant en question, nous préférons nous faire avertis de détails quant au contexte dans lequel s'étaient déroulés ces événements, puisque cette information permettrait de les identifier.

5. 2. 2 La logique des routines journalistiques

Considérant que les routines journalistiques se fondent sur la capacité des journalistes à reconnaître les événements dignes d'intérêt, à collecter des informations factuelles ainsi qu'à les traduire dans un format qui répond aux besoins et aux normes de leur profession et de l'organisation médiatique qui les emploient (cf. point 2. 2. 4), nous nous sommes tout autant intéressés au déroulement de leur journée de travail qu'à la façon dont nos participants s'y prenaient pour sélectionner et saisir les événements en question.

Ainsi, lorsque nous leur avons demandé de nous décrire le déroulement d'une journée typique de travail lors du « printemps érable », plusieurs ont répondu que cela dépendait de la journée. Toutefois, ils ont tous été en mesure de nous en donner un aperçu. Essentiellement, ils commençaient leur journée en se tenant au courant de ce qui se passait au moyen de différents médias. Puis, dépendamment de leur mandat²², ils allaient soit sur le terrain couvrir l'évènement ou ils restaient au bureau pour rédiger un article pendant qu'un ou plusieurs collègues allaient sur le terrain couvrir l'évènement et leur transmettre les informations recueillies. Enfin, s'ils étaient allés sur le terrain pour couvrir l'évènement par eux-mêmes, ils revenaient au bureau pour rédiger un texte qui rapportait ce qu'ils avaient vu et entendu.

Par ailleurs, lorsque nous leur avons demandé d'expliquer les raisons motivant la sélection de ces manifestations, la plupart des participants ont affirmé qu'il était évident qu'elles seraient couvertes, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, l'envergure de l'évènement y était pour beaucoup. Effectivement, six participants ont mentionné qu'il était prévu que ces manifestations réuniraient un grand nombre d'individus. D'ailleurs, deux d'entre eux ont

²² Cinq participants ont déclaré avoir été assignés à la couverture des manifestations examinées et trois autres ont affirmé avoir décidé de les couvrir.

indiqué qu'aux dires des manifestants il s'agissait de « manifestations nationales ». Ensuite, les participants travaillant pour *Le Devoir* ont mentionné la prévisibilité et l'intérêt de l'évènement. Pour leur part, les participants œuvrant pour Québecor ont affirmé qu'il s'agissait d'un évènement important de l'actualité. Les participants à l'emploi de *La Presse*, quant à eux, ont déclaré qu'ils couvraient *de facto* les manifestations étudiantes. Par ailleurs, deux participants ont souligné que les manifestations qu'ils avaient couvertes marquaient des moments charnières de la lutte étudiante. Enfin, un des participants pour *The Gazette* déclarait également ceci : « [...] je pense que nous voulions montrer aux lecteurs que les gens étaient toujours là et qu'ils se souciaient et se battaient encore pour quelque chose. »

Pour saisir l'évènement, les participants affirmaient s'appuyer sur leur observation directe, les messages entendus dans les manifestations, les témoignages des contestataires, les réactions du gouvernement, de l'opposition officielle, des corps policiers et des établissements scolaires, les discours des associations étudiantes ainsi que les articles de leurs collègues et de leurs concurrents. Toutefois, certains participants ajoutaient des éléments à cette liste. Par exemple, un des participants travaillant pour *Le Devoir* affirmait s'être appuyé sur les témoignages de personnes qui ont marqué le milieu de l'éducation ainsi que sur ses discussions personnelles avec son entourage. Pour sa part, un des participants œuvrant pour *La Presse* mentionnait les commentaires des commerçants. L'autre participant pour *La Presse* a indiqué s'être également appuyé sur les témoignages des étudiants qui étaient en faveur de la hausse des droits de scolarité. Un des participants à l'emploi de Québecor affirmait, quant à lui, s'être servi des médias sociaux pour constater l'évolution des évènements. Enfin, un des participants pour *The Gazette* mentionnait également le public en général.

En somme, comme notre recension des écrits nous le laissait encore une fois présager, la sélection d'un évènement s'appuie sur une analyse multifactorielle et circonstancielle, qui tient tout à la fois compte des intérêts et des objectifs du journaliste, de l'organisation médiatique, de la source, du public et de la société ainsi que des contraintes limitant le travail des journalistes. Néanmoins, contrairement à ce que notre revue de littérature tendait à montrer, mais comme notre analyse de contenu nous permettait d'anticiper (cf. point 4. 2), nos participants se sont appuyés sur une variété de sources d'informations pour saisir les évènements couverts et n'ont pas privilégié les discours émanant des sources officielles.

5. 2. 3 La logique organisationnelle

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, une logique organisationnelle semble intervenir dans la manière dont les évènements sont couverts et rapportés par les journalistes qui ne travaillent pas dans un « vide organisationnel ». À cet effet, ils subissent souvent, sans s'en rendre compte, le poids des modalités de fonctionnement du média pour lequel ils travaillent. Par fonctionnement du journal, nous entendons la forme de propriété, les objectifs organisationnels, les structures hiérarchiques et la ligne éditoriale. Quand nous les avons interrogés à savoir si la logique organisationnelle avait un impact sur la manière dont ils rapportaient les nouvelles, certains nous ont dit que ça ne changeait rien à leurs pratiques. C'est le cas des participants travaillant pour Québecor, *La Presse* et *The Gazette*, qui soutenaient que le fonctionnement de leur journal n'avait eu aucune influence sur leur couverture.

Si un des participants œuvrant pour Québecor n'a pas expliqué les raisons qui sous-tendaient cette réponse, l'autre précisait que si ses patrons décidaient du contenu de la page frontispice, les journalistes, eux, « [avaient] la liberté complète de faire le texte qu'ils

voulaient], c'est-à-dire qui reflétait le plus possible ce qu'[ils avaient] vu et de quoi avait l'air la manifestation au moment où ça se passait ». D'ailleurs, il affirmait plus loin que ses patrons n'avaient jamais apporté de changements à ses textes, sinon pour corriger ses erreurs typographiques, orthographiques, grammaticales ou syntaxiques.

Quant aux participants à l'emploi de *La Presse*, ils soutenaient qu'il existait un mur étanche entre l'éditorial, qui est la voix du propriétaire, les chroniqueurs et les journalistes. À titre de preuve, ces deux participants ont mentionné le fait que si l'éditorial appuyait franchement la décision du gouvernement, la grande majorité des chroniqueurs appuyaient, quant à eux, la position des manifestants. Par ailleurs, tous deux ont affirmé ne pas avoir reçu de commande ou de directive de la part de leurs patrons. À cet effet, un d'entre eux allait même jusqu'à dire ceci : « [...] c'était moi qui me dictais ma propre ligne, puis ça n'a jamais été remis en question par personne. » L'autre participant, quant à lui, indiquait que la seule influence que ses patrons pouvaient exercer sur sa couverture relevait du titre apposé à son article et de l'espace qui lui était alloué (c'est-à-dire tout autant son positionnement dans le journal que le nombre de mots accordés). À cet effet, il déclarait :

Il n'y a pas vraiment d'angle à donner à une manif, tu racontes ce qu'il y a eu. Puis, lui [(le directeur de l'information)], il décide : « Je vais faire la grosse une avec et les deux premières pages ou je vais le reléguer en page 15 et ne pas en faire mention en une. » Ça, c'est le contrôle du patron. Puis, les titres aussi. Mais c'est sûr qu'il peut y avoir une orientation qui est donnée comme ça. Moi, je n'ai pas senti qu'il y en avait vraiment une. C'est sûr que quand ça allait bien on en parlait moins que quand ça dégénérait. Là, ça, c'est une orientation. Mais, moi, mon travail sur le terrain c'était de raconter ce qui s'est passé, après ça j'appelle au bureau, ils me disent fais 300 mots,

500 mots, 1000 mots [...], mais après ça, le contenu dans l'article, il n'est pas orienté du tout là. (Participant pour *La Presse*)

Un des participants travaillant pour *The Gazette* déclarait, quant à lui, que le fonctionnement de ce quotidien ne l'influçait pas vraiment et qu'on ne lui avait jamais dicté une ligne éditoriale particulière. Pourtant, il affirmait tout de même ceci : « Nous sommes un grand journal anglophone, nous ne sommes pas un petit journal étudiant, par exemple, et ça doit faire une différence. » En ce qui concerne l'autre participant pour *The Gazette*, il affirmait que le fonctionnement de ce quotidien n'avait pas influencé sa couverture.

Quant aux participants à l'emploi du *Devoir*, sans qu'ils aient eux-mêmes confirmé que le fonctionnement de ce quotidien avait influencé leur couverture, leurs témoignages laissent croire que c'était bien le cas. D'abord, en ce qui concerne la forme de propriété et les objectifs organisationnels, un des participants affirmait que l'indépendance du *Devoir* lui permettait d'être sympathisant du mouvement étudiant, ce qui était tout à son avantage, puisque cela lui permettait de faire mousser ses ventes tout en « [demeurant] dans la niche un peu à part qu'il s'était créée ». Ensuite, au niveau des structures hiérarchiques, l'autre participant soutenait que celles-ci n'étaient pas très hiérarchiques et que de ce fait les journalistes pouvaient très bien tenir tête à leurs supérieurs, comme nous avons pu le constater au point 5.2.1. D'ailleurs, tous deux s'accordaient pour dire que les journalistes du *Devoir* jouissaient d'une grande autonomie dans le choix de leur sujet et de leur angle d'approche. Par exemple, lorsque nous avons demandé à l'un d'entre eux s'il avait décidé de couvrir ces évènements ou si on lui avait plutôt demandé de le faire, il avait spécifié :

[...] il y a beaucoup d'autonomie dans mon travail, vraiment, pour toutes sortes de raisons : parce que nos patrons sont comme ça. Il y a une autre dynamique, il n'y a pas une grosse division entre les employés-journalistes et les patrons, on est un peu

tout le monde sur le même pied, on travaille en collaboration, en coopération plutôt qu'en opposition. [...] Puis, nos patrons nous font confiance, [mais] ils n'ont pas le choix un petit peu de nous faire confiance, parce qu'ils ne pourraient pas tous nous gérer, parce qu'ils sont peu nombreux. (Participant pour *Le Devoir*)

Par ailleurs, l'autre participant travaillant pour *Le Devoir* précisait : « [...] il n'y a personne qui va repasser derrière les articles pour dire : “tu ne peux pas parler de tel truc avec cet angle”, par exemple. » Ce qui n'empêche pas que la décision d'allouer tant d'espace ou tel positionnement à un sujet ou encore de publier ou non un article revienne à leurs patrons. Enfin, pour ce qui est de la ligne éditoriale, tous deux indiquaient que *Le Devoir* avait adopté une position éditoriale pro-étudiante. Ce qui, selon un d'entre eux, ne signifiait pas que les journalistes se faisaient les « hérauts » et encore moins les « héros » du mouvement étudiant. En effet, à son avis, cela signifiait pour les journalistes « de rapporter les faits avec plus d'honnêteté [et] de ne pas autant mettre l'accent sur la casse, l'intimidation, le vandalisme que l'aurait fait d'autres médias ». Considérant cette position éditoriale, l'autre participant, quant à lui, tenait non seulement à accorder autant d'attention aux différents points de vue en présence, il refusait également que ses articles soient juxtaposés à un article d'opinion favorable aux étudiants.

De plus, à la question « Est-ce que les ressources, en termes d'effectifs, de temps de rédaction, d'espace rédactionnel et de technologie, dont vous disposiez pour rédiger cet article étaient suffisantes ? », tous les participants, à l'exception de ceux travaillant pour *Le Devoir* et d'un des participants pour *The Gazette*, ont affirmé qu'elles étaient suffisantes.

À cet effet, trois participants ont rappelé que le « printemps érable » était l'évènement à couvrir et qu'ils disposaient donc des ressources nécessaires pour en assurer la couverture journalistique. Par exemple, un des participants à l'emploi de Québecor déclarait : « Oui, oui,

oui. Comme vous le savez sûrement mieux que moi, le printemps érable c'était un évènement majeur dans l'histoire du Québec et on écrivait plusieurs pages là-dessus chaque jour. » Alors qu'un des participants œuvrant pour *La Presse* affirmait : « Bien oui, à la base peut-être même trop. C'est sûr qu'il y avait énormément d'espaces, c'était un sujet qui était populaire et valorisé par les patrons qui décident dans le fond de l'espace qui est alloué. »

Quant à un des participants pour *The Gazette*, il déclarait à cet effet :

Elles ne sont jamais suffisantes, mais je suppose que dans ce cas-ci oui. Je veux dire que tous les médias sont *squeezés*, nous avons donc moins de journalistes et de photographes. [...] Alors, sont-elles suffisantes ? Non, mais en même temps, vous devez équilibrer cela avec la volonté du public pour ces histoires et, par ce temps-là, il en avait déjà vu beaucoup. Alors, je dirais qu'outre les manifestants, le grand public s'y intéressait peut-être de moins en moins. (Participant pour *The Gazette*)

Un des participants travaillant pour *Le Devoir* expliquait, pour sa part, que comme ce quotidien n'a pas un budget immense, il n'a pas les effectifs et les moyens techniques nécessaires pour faire compétition à ce qu'il nomme « des médias de rapidité », tels que *La Presse*. Sachant pertinemment cela, il affirmait que *Le Devoir* « a choisi de ne pas être un média d'immédiat ». Ce faisant, il déclarait ceci :

Ce n'est pas un problème d'envoyer juste un journaliste qui va bien couvrir le sujet, qui va mettre un peu plus de temps. Donc, en général, il y avait beaucoup de temps, sauf quand la tâche était assez grande, puis l'heure de tombée arrivait tôt, bon. (Participant pour *Le Devoir*)

Dans le même ordre d'idées, l'autre participant œuvrant pour *Le Devoir* indiquait avoir constaté un manque d'effectifs et de ressources technologique. Toutefois, si en tant que journaliste de la presse écrite, il parvenait à faire son travail avec son propre téléphone

intelligent, il a admis que *Le Devoir* avait dû renoncer à couvrir certains aspects du « printemps érable » par manque d'effectifs. Par exemple, il a déclaré que son journal n'« avait pas assez de journalistes pour être à tous les coins de rue puis voir combien de vitres pétées, puis combien de violence. » Néanmoins, il soutenait que les journalistes du *Devoir* tentaient de compenser ce manque en prenant un certain recul et en mettant en contexte les évènements de l'actualité. Par ailleurs, il affirmait que si d'ordinaire il manquait d'espace rédactionnel, pendant cette période, il manquait plutôt de temps pour rédiger le nombre d'articles qu'on lui demandait de produire. D'autant plus, rappelait-il, qu'il s'agissait d'une période extrêmement chargée en évènements. D'ailleurs, il mentionna plus loin que ce manque de ressources s'expliquait en grande partie par la quantité d'évènements qui se déroulaient au même moment :

[Les] contraintes d'effectifs et de temps, ce n'est pas tant la faute de mon journal, je veux dire, il y a 12 heures dans une journée, il y a quatre évènements en même temps, je ne pouvais pas être partout, c'était une contrainte naturelle là, parce que c'était très chargé, il se passait beaucoup de choses. (Participant pour *Le Devoir*)

Bref, les participants, qui travaillaient pour des journaux faisant partie d'un conglomérat médiatique, étaient sous l'impression que l'organisation médiatique n'influçait pas directement le contenu des articles qu'ils produisaient. Ce qui ne signifie pas qu'ils nient le fait que leurs employeurs, en décidant du contenu de la page frontispice ainsi que de l'emplacement, la longueur et le titre d'un texte, orientent d'une quelconque façon la teneur d'un journal, comme le laissait présager notre recension des écrits. Ainsi, nous pensons que, parmi toutes les logiques à l'œuvre dans le processus de fabrication de la nouvelle, la logique organisationnelle est celle qui agit le plus insidieusement, à tout le moins chez les journalistes qui travaillent pour un conglomérat médiatique. En effet, s'ils reconnaissent que

l'organisation influence d'une certaine façon le contenu journalistique, ils affirmaient que celle-ci ne s'immisçait pas dans leur propre processus de fabrication de la nouvelle. Par ailleurs, si les témoignages des participants qui travaillaient pour *Le Devoir* laissaient croire que le fonctionnement de cette organisation avait influencé leur couverture des événements, cela ne signifie pas que les nouvelles qu'ils produisaient ne respectaient pas les règles de l'art. Effectivement, tous deux s'efforçaient de produire des comptes-rendus véridiques, équitables et impartiaux. Ce qui nous permet de croire que leur sens du professionnalisme influençait bien plus leur angle d'approche que des considérations telles que la forme de propriété, les objectifs organisationnels, les structures hiérarchiques ou encore la politique éditoriale.

5. 2. 4 La logique extramédias

Considérant que des acteurs externes à l'organisation médiatique, tels les sources, les publics, les annonceurs et les instances législatives, influencent le processus de fabrication de la nouvelle (cf. section 2. 2. 2), nous avons demandé à nos participants de nous expliquer en quoi ces acteurs externes avaient influencé leur couverture des événements.

Ainsi, à la question « En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec vos sources ou leurs attentes ont influencé votre angle d'approche ? », quatre participants affirmaient que ces éléments n'avaient eu aucune influence sur leur angle d'approche. Par exemple, un des participants à l'emploi de *La Presse* déclarait :

C'est moi qui décide de mon angle à la fin. Puis, je pense [...] que j'avais d'assez bonnes relations avec à peu près tout le monde. Je pense que tout le monde respectait justement — même les gens un peu plus militants que j'écorchais un peu des fois reconnaissaient aussi que j'étais honnête et équitable dans ma façon de les traiter.
(Participant pour *La Presse*)

Par ailleurs, trois participants indiquaient qu'ils n'avaient pas vraiment eu recours à des sources dans le cadre du « printemps érable ».

Toutefois, lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient éprouvé des difficultés ou ressenti des pressions ou des contraintes en couvrant les manifestations étudiantes, cinq participants, dont les trois indiquant ne pas avoir eu recours à des sources, affirmaient que l'attitude des manifestants n'avait pas été de tout repos. Effectivement, ils déclaraient s'être querellés avec certains manifestants ou encore s'être fait boudier, déranger, insulter, bousculer, intimider, voire harceler par certains d'entre eux, qui n'appréciaient pas la couverture journalistique qui leur était réservée. Un des participants travaillant pour *La Presse* affirmait à cet effet :

On essaie de représenter la réalité, mais [...] les gens étaient assez frustrés contre les médias, donc beaucoup de gens ne voulaient pas nous parler. Ça rendait ça difficile, parce qu'ils disaient : « Ah vous ne dites jamais ce qu'on pense, vous ne représentez pas notre avis », mais en même temps on ne veut pas vous parler. Fait que c'est dur de bien faire son travail. (Participant pour *La Presse*)

De plus, quatre participants ont mentionné plus tard que les arrestations de masse représentaient une difficulté importante pour eux s'ils n'étaient pas libérés immédiatement après avoir signifié aux policiers qu'ils étaient journalistes. Effectivement, cela les empêchait de bien rapporter le déroulement de la manifestation.

Dans un autre ordre d'idées, un des participants œuvrant pour *The Gazette*, étant parfaitement conscient que les porte-paroles étudiants et gouvernementaux tentaient de le rallier à leur point de vue, affirmait s'efforcer de trouver un juste-milieu afin de ne pas les laisser influencer sa couverture. À cet effet, il déclarait :

Quand vous parlez avec les étudiants et les politiciens, vous savez que vous allez avoir leur attention et qu'ils vont essayer de vous convaincre, de vous vendre leur point de vue. Vous devez être très conscients de cela, parce que si vous ne l'êtes pas, vous pourriez finir par épouser leur point de vue et totalement minimiser ou marginaliser l'autre point de vue. [...] Et j'ai essayé, autant que possible, de trouver une sorte de juste milieu, une sorte de logique à tout ceci et de ne pas laisser ma relation avec les porte-paroles du gouvernement ou les porte-paroles étudiants affecter ma couverture du sujet. (Participant pour *The Gazette*)

Pour sa part, un des participants travaillant pour *Le Devoir* affirmait se soucier du fait que ses interlocuteurs soient en mesure de reconnaître leurs propos une fois qu'ils étaient rapportés dans un article.

Par ailleurs, comme nous le soulignons au chapitre 2 (point 2. 2. 2), l'influence des sources est relativisée par leur capacité à mettre en œuvre des stratégies médiatiques efficaces (Schlesinger, 1992). Considérant cela, nous avons voulu savoir comment les journalistes interrogés évaluaient la performance de leurs sources en matière de relations médiatiques. À cet égard, trois participants affirmaient que, contre toutes attentes, les porte-paroles étudiants étaient très habiles avec les médias. De son côté, un des participants à l'emploi du *Devoir* déclarait que les représentants étudiants avec qui il s'était entretenu savaient composer avec les médias. Un des participants travaillant pour *La Presse*, pour sa part, soutenait que les représentants étudiants s'en étaient mieux sortis en matière de relations publiques que les représentants du gouvernement ou des forces policières. L'autre participant pour *La Presse* affirmait, quant à lui, que le travail de base des porte-paroles étudiants était fait correctement, mais comme ils étaient mécontents de la couverture journalistique qu'ils recevaient, ils n'en faisaient pas plus. Alors qu'un des participants œuvrant pour *The Gazette*

soutenait qu'il était parfois difficile d'obtenir la position d'une association étudiante sur un sujet donné du fait qu'elle représentait une multitude de voix.

Quant à la performance des porte-paroles des forces policières en matière de relations médiatique, deux participants étaient d'avis qu'ils étaient, eux aussi, assez habiles avec les médias. Comme pour les représentants étudiants, un des participants à l'emploi de *La Presse* soutenait qu'ils faisaient correctement leur travail, mais sans plus. Quant à un des participants travaillant pour Québecor, il déclarait qu'il n'évaluait « pas très bien » la performance médiatique des porte-paroles des forces policières, même s'il affirmait qu'ils « sont habitués de traiter avec les journalistes ». Deux participants s'accordaient pour dire qu'il était difficile de composer avec les sources policières. À cet effet, un des participants pour *La Presse* déclarait que certains d'entre eux s'efforçaient davantage de cerner l'opinion des journalistes sur le « printemps érable » que de leur transmettre de l'information. Alors qu'un des participants travaillant pour *The Gazette* expliquait que les policiers adoptaient souvent une attitude agressive et qu'il lui était difficile de faire abstraction du fait qu'« [il avait] été frappé au visage par la police à quelques reprises, [qu'il avait] été aspergé de poivre de Cayenne [et qu'il avait] gazé ».

En ce qui concerne la performance des porte-parole du gouvernement en matière de relations médiatiques, deux participants s'entendaient pour dire que les représentants du gouvernement avaient eu du mal à faire valoir, à expliquer et à défendre leur position quant à la décision d'augmenter les droits de scolarité et la façon de gérer le conflit qui s'en est suivi. Comme pour les porte-paroles des forces policières, un des participants à l'emploi de Québecor déclarait qu'il n'évaluait « pas très bien » la performance des représentants du gouvernement, bien qu'il affirmait qu'ils « sont habitués de traiter avec les journalistes ». Pour sa part, un des participants pour *The Gazette* déclarait : « [...] ce gouvernement fait cela

depuis une dizaine d'années, [...] ils savent donc comment cela fonctionne et comment faire passer leurs messages. »

Tout bien considéré, si certains participants affirmaient que leurs sources n'ont aucunement influencé leur couverture des évènements, nous pensons tout de même que l'évaluation qu'ils font de la performance de leurs sources en matière de relations médiatiques expliquerait pourquoi ils ont fait intervenir davantage de sources qui appuyaient la cause étudiante que de sources qui ne prenaient pas position ou qui appuyaient la décision du gouvernement (cf. section 4. 2). Effectivement, si la plupart de nos participants s'entendaient pour dire que les sources étudiantes avaient mis en œuvre des stratégies médiatiques efficaces, ce consensus s'effrite lorsqu'il est question de l'efficacité des stratégies médiatiques élaborées par les sources policières et gouvernementales.²³

Ensuite, à la question « En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec votre public ou ses attentes ont influencé votre angle d'approche ? », trois participants ont répondu que leur lectorat n'influçait en rien leur couverture. D'ailleurs, même si un des participants travaillant pour *Le Devoir* affirmait que la fidélité du lectorat du *Devoir* lui avait permis d'échapper aux nombreuses faillites qui l'avaient menacé, il ne croyait pas que les attentes de ce public influçaient sa production journalistique. Il déclarait à cet effet que les lecteurs du *Devoir* lui étaient fidèles de par sa nature. Un des participants à l'emploi de *La Presse* indiquait, quant à lui, que si les attentes de son public lui importaient peu, celles-ci étaient prises en compte par son employeur.

Pour sa part, l'autre participant pour *La Presse* affirmait ne pas avoir été influencée par ses lecteurs, mais qu'il s'en était fallu de peu. Effectivement, si ses patrons ne lui avaient

²³ Néanmoins, cela pourrait tout bonnement s'expliquer par le fait qu'il s'agissait d'évènements regroupant des sources favorables à la cause étudiante.

pas permis de prendre une pause pour couvrir d'autres évènements, il « [se serait] peut-être retenu d'écrire des choses sachant que ça allait susciter des réactions ou des attaques » de la part de ses lecteurs. D'autant plus qu'il déclarait écrire pour ces derniers.

Quatre autres participants soutenaient que leur public avait influencé leur couverture. En effet, trois d'entre eux affirmaient que l'existence de ce public les incitait à produire des articles factuels, c'est-à-dire qui se rapporte aux faits, à ce que les journalistes ont pu constater de visu, et impartiaux ou équilibrés, c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas parti. Par exemple, un des participants œuvrant pour *The Gazette* déclarait à cet effet :

Peu importe comment je me sentais vis-à-vis des [tactiques utilisées par] chaque parti [...], il est important d'essayer de comprendre ce qui les justifie et d'en expliquer le contexte aux gens. Et si je commence à prendre parti, je perds un peu de ma capacité à faire cela. (Participant pour *The Gazette*)

Sans dire comment les relations qu'il entretenait avec son public avaient influencé son angle d'approche, l'autre participant travaillant pour *The Gazette* déclarait ailleurs :

Je suppose que le public pour lequel vous écrivez et ce qu'il souhaite font une différence aussi. Dans notre cas, il s'agit surtout d'un public plus âgé, je ne suis pas sûr de mémoire [...], mais probablement que beaucoup d'entre eux n'étaient pas en faveur des manifestations et se disaient : « Ah ces étudiants qui manifestaient, ils doivent cesser de se plaindre. » (Participant pour *The Gazette*)

En somme, nos participants ont pour la plupart laissé entendre, au cours des entrevues, que leur lectorat influençait leur couverture journalistique ou la politique informationnelle du journal pour lequel il travaille. Un constat qui s'ajoute à ceux qui ont été faits notamment par Ericson et collab. (1987), Champagne (2000) ainsi qu'Hall et collab. (1978, 1981) dont nous avons parlé dans notre revue de littérature (chapitre 2).

Par ailleurs, tous les participants s'accordaient pour dire que ni la nature ou le climat des relations qu'ils entretenaient avec leurs publicitaires, ni leurs attentes avaient influencé leur angle d'approche. À cet effet, les participants à l'emploi du *Devoir* rappelaient qu'il s'agissait d'un journal indépendant et qu'il échappait donc à de telles formes d'influences. Ce faisant, nous sommes en droit de nous demander s'ils ne sous-entendaient pas que les autres médias, eux, subissaient possiblement l'influence de leurs annonceurs.

Quatre autres participants rapportaient qu'il existait un mur étanche entre leur salle de rédaction et leur département de publicité respectif. Par ailleurs, s'il apparaissait improbable à trois d'entre eux que des annonceurs puissent influencer le contenu journalistique, ils admettaient tout de même qu'il ne fût pas impossible que dans certains cas ils puissent exercer une certaine influence. Par exemple, un des participants travaillant pour *La Presse* déclarait à cet effet :

Théoriquement, ils n'ont pas d'impact sur le contenu, dans les faits, j'imagine que ce n'est pas tout à fait vrai, mais je ne pense pas qu'un sujet comme le printemps érable dérange les publicitaires. En fait, c'est bon pour eux, ça fait vendre les journaux, puis, plus les journaux se vendent, plus ils sont contents. Fait que l'angle des sujets comme ça, ça ne les dérange pas vraiment. Ce n'est pas comme, mettons, je donne un exemple, Brault et Martineau serait notre plus gros annonceur, puis, qu'on faisait une enquête sur Brault et Martineau pour dire qu'ils font de l'exploitation des enfants, peut-être qu'ils n'aimeraient pas ça et qu'ils décideraient d'arrêter de faire de la pub. Mais un sujet social comme ça, non. Puis, le gouvernement fait de la pub, mais ça aurait tellement été mal vu qu'il l'enlève, parce qu'il n'était pas content, ce n'était pas un risque. (Participant pour *La Presse*)

Ce qui n'est pas sans intérêt. Effectivement, si les journalistes consultés n'ont pas ressenti cette influence, cela ne signifie pas que leur employeur respectif ne tenait pas compte du potentiel de rentabilité que représentait un sujet comme le « printemps érable ». D'autant plus qu'aux dires de plusieurs des journalistes interrogés, le « printemps érable » était le sujet de l'heure ! Ce qui rejoint l'approche du marché, décrite par McManus (2002), qui veut que le processus de fabrication de la nouvelle soit le résultat d'une *analyse coûts-bénéfices* visant à réduire les coûts de production (en privilégiant les sujets les plus économiques à produire) tout en augmentant les revenus publicitaires (en privilégiant les sujets les plus populaires auprès de leurs lecteurs).

Quant à l'influence des relations qu'ils entretenaient avec leurs instances règlementaires ou leurs attentes (par cela nous entendons leur syndicat, leur association professionnelle, le Conseil de presse et l'appareil judiciaire), quatre participants déclaraient qu'elle était inexistante. À cet effet, un des participants œuvrant pour *The Gazette* affirmait : « Je n'ai presque aucun contact avec eux [...], vraiment, je m'appuie sur mon propre sens de l'éthique journalistique et ce qu'on nous a appris à l'école. [...] Donc, ils n'ont jamais vraiment influencé mon écriture. » Trois participants soutenaient, pour leur part, ne pas avoir ressenti cette influence. Effectivement, ils indiquaient que comme le Conseil de presse n'intervenait qu'*a posteriori* et que leur syndicat et leur association professionnelle intercédait en leur faveur, ces instances règlementaires n'avaient pas influé sur leur couverture. D'autant plus qu'ils étaient d'avis qu'ils respectaient les règles de l'art. Par exemple, un des participants travaillant pour *La Presse* affirmait : « [...] je suis pas constamment en train de me dire : “Ah si je fais ça, je risque de me faire...” , ça va de soi, tant qu'on est équitable, qu'on rapporte ce qu'on voit, qu'on n'invente rien. » Enfin, seul un des participants à l'emploi de Québecor affirmait que ces instances influençaient son travail en ce sens qu'elles l'incitaient à agir avec

droiture sachant ce qu'il risquait s'il ne respectait leur cadre règlementaire. Bref, comme notre recension de littérature le laissait présager, la grande majorité de nos participants soutenaient ne pas avoir ressenti l'influence de leurs instances règlementaires dans la couverture du « printemps érable ».

5. 2. 5 La logique idéologique

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 2 et tel que nous l'avons réaffirmé dans ce présent chapitre, le travail des journalistes ne se fait jamais dans un « vide social ou organisationnel ». En effet, derrière la façon dont les journalistes rapportent certains faits ou couvrent certains événements se cachent souvent certaines attitudes, croyances et valeurs voire idéologies partagées par la société dans laquelle ils ont été élevés.

Ainsi, à la question « En quoi les attitudes, les valeurs et les croyances partagées par la société québécoise, au sein de laquelle vous avez été intégré et à laquelle vous participez, ont influencé votre angle d'approche ? », tous les participants ont admis qu'elles les influençaient dans une certaine mesure. « Dans une certaine mesure » seulement, puisque même si ces idéologies peuvent les influencer, ils maintiennent qu'en fin de compte c'est leur professionnalisme qui gagne. Par exemple, un des participants travaillant pour *Le Devoir* soutenait que l'histoire et les valeurs de la société québécoise lui permettaient de contextualiser la situation et de prendre du recul. Toutefois, il déclarait : « Je dirais que ça alimentait comme ma réflexion, mais dans la production d'article comme tel, je ne pense pas que ça ait un impact. » Deux participants indiquaient, pour leur part, que s'il est vrai que les attitudes, les valeurs et les croyances partagées par la société québécoise modèlent leur vision du monde, leur sens du professionnalisme leur commandait de faire fi de leurs opinions personnelles. Enfin, un des participants œuvrant pour *The Gazette* affirmait que le fait d'avoir grandi dans une province qui, plus que les autres provinces canadiennes, prône

des valeurs de gauche, modelait non seulement sa vision du monde, cela influençait également la production de ses articles. À cet effet, il déclarait :

Pour ma part, j'accorde beaucoup d'importance au fait que les gens aient au moins une meilleure compréhension de la perspective du Québec, parce que comme journaliste, j'écris au nom de mon journal, mais dans un sens j'écris aussi au nom du Québec — en particulier à *The Gazette*, parce que nous faisons partie d'une grande chaîne de journaux. (Participant pour *The Gazette*)

En somme, répétons-le, si les journalistes interrogés admettaient que les attitudes, les valeurs et les croyances partagées par la société québécoise influençaient dans une certaine mesure la production des nouvelles portant sur le « printemps érable », cette influence était relativisée par leur sens du professionnalisme. D'ailleurs, il est intéressant de noter que six des huit participants ont affirmé, à un moment ou à un autre de l'entretien, qu'ils ne croyaient pas en l'objectivité journalistique absolue. Pour eux, il s'agit d'un idéal vers lequel ils tendent tout en sachant qu'ils n'y parviendront jamais totalement.

5.3 La couverture journalistique du « printemps érable », selon nos participants

Ayant précédemment analysé une partie de la couverture journalistique réservée aux manifestations étudiantes (cf. chapitre 4), nous souhaitons, en dernière instance, donner à nos participants l'opportunité de nous faire part de l'évaluation qu'ils faisaient de l'information produite et de leur réaction aux critiques voulant que les journalistes aient couvert le « printemps érable » de façon tendancieuse.

En ce qui concerne leur évaluation de l'information qui a été produite dans le cadre du « printemps érable », que ce soit par eux-mêmes, leurs collègues et leurs concurrents, quatre participants s'accordaient pour dire que la couverture journalistique de ces événements avait été assez bonne. Néanmoins, trois d'entre eux apportaient un bémol à cette affirmation.

Un des participants à l'emploi de *La Presse* déplorait le fait que les médias s'intéressaient davantage aux manifestations qu'aux enjeux soulevés par les manifestants, quoique, selon lui, cela s'appliquait davantage aux médias télévisés qu'à la presse écrite. Un des participants travaillant pour Québecor critiquait, quant à lui, le fait que les médias desservant la ville de Québec n'aient pas couvert toutes les manifestations qu'il y avait à couvrir. Alors qu'un des participants œuvrant pour *The Gazette* déclarait : « Certains médias étaient parfois un peu tendancieux dans leur couverture, mais je trouve que, dans l'ensemble, nous avons fait un assez bon travail en essayant de représenter toutes les parties. » L'autre participant pour *The Gazette* affirmait pour sa part : « Je ne dis pas qu'ils mentaient ou quoi que ce soit, mais je pense que certains journalistes véhiculaient leurs préjugés personnels dans leurs articles que ce soit pour ou contre la grève. » Un des participants à l'emploi du *Devoir* déplorait, quant à lui, le fait que les médias ne se soient pas autant intéressés aux comportements répréhensibles des policiers qu'à ceux des manifestants. De plus, il reprochait aux médias d'avoir trop personnalisé le débat. L'autre participant pour *Le Devoir* admettait, pour sa part, que les journalistes, à l'exception de ceux du *Devoir*, s'étaient peut-être un peu trop attardés aux incidents violents et au vandalisme plutôt qu'aux enjeux plus globaux. Néanmoins, il affirmait qu'il y avait eu une réelle diversité d'information et que chacun pouvait y trouver son compte. Enfin, un des participants travaillant pour *La Presse* soutenait que le fait de couvrir les manifestations en direct avait exacerbé les tensions, puisque les journalistes n'étaient pas en mesure d'évaluer l'étendue de ce qu'ils rapportaient immédiatement, surtout lorsqu'il s'agissait d'incidents violents.

À la question « Comment avez-vous réagi aux critiques voulant que les journalistes aient couvert de façon tendancieuse le “printemps érable” ? », trois participants réfutaient ces critiques. Par exemple, un des participants œuvrant pour *Le Devoir* a rétorqué ceci :

« [...] c'est rapide de dire que c'est tendancieux, je me dis, c'est comme si on n'avait pas d'éthique professionnelle. » Un des participants à l'emploi de *La Presse* déclarait quant à lui : « [...] je peux juste analyser mon travail, puis ma façon d'aborder la chose, mais moi c'est une critique que je rejette, que je prends avec un grain de sel, parce que je sais que je ne l'ai pas fait de façon tendancieuse. » Deux participants, pour leur part, ont affirmé s'être sentis frustrés et blessés par ces propos. Toutefois, un des participants pour *The Gazette* y voyait un aspect positif. Effectivement, il déclarait : « [...] cette accusation [...] vous fait prendre conscience de ce que vous écrivez, de ceux que vous citez et vous fait vous interroger à savoir si vous êtes équitable, ce qui est positif. » Quant à un des participants travaillant pour Québecor, il admettait que « [c'était] presque, entre guillemets, de bonne guerre ». En effet, il affirmait que ces critiques étaient le fruit d'individus qui auraient préféré que les journalistes prennent position en faveur du mouvement étudiant. Enfin, si un des participants œuvrant pour *The Gazette* affirmait ne pas avoir été surpris par de telles critiques, il était d'avis qu'elles ne s'appliquaient pas à tous les médias.

En somme, contrairement à ce que nous avons observé en analysant le contenu des nouvelles portant sur les manifestations du 22^e jour du mois, leurs auteurs — à tout le moins ceux que nous avons interviewés — sont d'avis que de façon générale leurs textes, comme ceux de leurs collègues ou de leurs concurrents, n'étaient ni favorables, ni défavorables à l'endroit des différents partis impliqués dans ce conflit. L'origine de cette différence, croyons-nous, viendrait du fait que les journalistes interrogés s'appuient sur l'ensemble de la couverture journalistique réservée au « printemps érable », alors que nos conclusions s'appuient sur un échantillon restreint de cette couverture. Par ailleurs, s'ils ont presque tous concédé à un moment ou à un autre de nos entretiens que certains textes, certains représentants des médias, certains médias ou encore certains médiums (les bulletins radio et

télédiffusés) étaient peut-être teintés, ils n'en demeuraient pas moins convaincu que globalement le « printemps érable » avait fait l'objet d'un traitement journalistique impartial.

5. 4 Ce qu'il faut retenir des journalistes qui ont couvert les « manifestations du 22 »

Avant d'aller plus loin, nous souhaitons rappeler que nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions à l'ensemble des journalistes québécois qui ont couvert ces événements du « printemps érable ». Cela étant dit, compte tenu de tout ce qui précède, force est de constater que le sens du professionnalisme de nos participants conditionné par la perception qu'ils ont de leur rôle et de l'éthique journalistique ainsi que leur expérience professionnelle a, selon eux, joué un rôle prépondérant dans le processus de fabrication des nouvelles portant sur le « printemps érable ».

Ce qui ne signifie pas que leurs caractéristiques individuelles, leurs expériences personnelles ainsi que leurs attitudes, leurs valeurs et leurs croyances (logique individuelle), leurs routines de travail (logique des routines journalistique), la forme de propriété, les objectifs organisationnels, les structures hiérarchiques et la politique éditoriale des organisations médiatiques qui les emploient (logique organisationnelle), les relations qu'ils entretiennent avec leurs annonceurs, leurs publics, leurs sources et leurs instances règlementaires (logique extramédias) ou encore le contexte dans lequel s'inscrivent les enjeux soulevés par les participants du « printemps érable » (logique idéologique) n'ont pas exercé une quelconque influence sur ce processus. En effet, aux dires de nos participants, ces différentes logiques ont influencé les étapes de sélection, d'interprétation et de construction du processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois. Néanmoins, leur influence leur semble relativisée par leur sens affirmé du professionnalisme. Ce qui n'est pas sans intérêt. En effet, selon Charron (1994), Ericson et collab. (1987), Fishman (1980), Francoeur (2012) et Tuchman (1978), ce sens du professionnalisme, cette

idéologie professionnelle ou ces prescriptions du journalisme relèvent également des différentes logiques examinées. Ainsi, les logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologique en influençant le sens du professionnalisme des journalistes interrogés ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur le « printemps érable », et ce, parfois à leur insu.

Par ailleurs, ce sens affirmé du professionnalisme a permis à certains d'entre eux de se ménager une certaine marge de liberté ou d'autonomie. Nous n'avons qu'à penser au participant travaillant pour *Le Devoir* qui a affirmé avoir refusé de produire un article qui soit favorable à l'une des figures de proue du mouvement étudiant, puisque cela contrevenait, selon lui, à son devoir d'impartialité et à la perception qu'il a de son rôle. Nous pouvons également penser au participant à l'emploi de *La Presse* qui affirmait décider par lui-même de la façon de traiter les différents aspects de la grève étudiante. Ce qui, déclarait-il, n'a jamais été mis en doute par ses collègues ou ses supérieurs, puisqu'il a toujours été équitable dans sa façon de se pencher sur le sujet. Ainsi, nous pensons que ce sens du professionnalisme, dans la foulée de ce qu'Ericson et collab. (1987) nommaient le *vocabulaire des précédents* (cf. section 2.1), permettait à nos participants de maintenir ou de renforcer leur capacité d'agir en couvrant les événements du « printemps érable ».

6. Conclusion

En guise de conclusion, nous voudrions d'abord rappeler que cette recherche poursuivait deux objectifs centraux. D'abord, nous souhaitions décrire la couverture journalistique réservée aux manifestations étudiantes du « printemps érable » en 2012, pour ensuite tenter de comprendre, en prenant appui sur le témoignage des journalistes qui ont couvert ces événements, les logiques qui ont influencé le processus de fabrication de ces nouvelles. Pour ce faire, nous avons combiné deux techniques de recherche. Dans un premier temps, nous avons réalisé une analyse de contenu sur les 30 nouvelles qui ont été publiées dans *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* au lendemain des manifestations s'étant déroulées le 22^e jour de chaque mois qu'a duré la grève étudiante de 2012. Ce faisant, nous avons été à même de constater que ce mouvement social n'a pas fait l'objet d'un traitement journalistique qui lui soit particulièrement défavorable, à tout le moins dans les nouvelles analysées. Ce qui ne signifie pas que les journalistes qui ont produit ces nouvelles tentaient d'intercéder en sa faveur, mais plutôt que la grande majorité des thèmes qu'ils abordaient lui étaient plutôt favorables.

Puis, dans un deuxième temps, nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées auprès d'un échantillon de huit journalistes parmi les 35 qui ont produit les nouvelles préalablement analysées. Ainsi, nous avons pu constater que les logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologiques, en conditionnant le sens affirmé du professionnalisme des journalistes interrogés, ont joué un rôle dans le processus même de fabrication des nouvelles portant sur les « manifestations du 22 », et ce, parfois à leur insu. Ainsi a-t-on été en mesure de constater, au-delà de l'autonomie dont disent bénéficier les journalistes interrogés, que ces logiques agissent souvent comme des « structures » qui orientent, sans déterminer complètement, les pratiques journalistiques.

Néanmoins, le professionnalisme affirmé des journalistes rencontrés semble aussi avoir joué dans le processus de fabrication de la nouvelle. D'aucuns pourraient ici y voir, comme nous l'avons souligné plus haut dans l'analyse, un espace d'autonomie voire une marge de liberté dans la couverture du « printemps érable » proprement dit.

Ainsi, comme notre hypothèse de travail le prévoyait, nous avons non seulement pu montrer que les journalistes interrogés ont été influencés par les différentes logiques susmentionnées, mais nous avons également montré qu'elles ont permis à certains de maintenir ou de renforcer leur capacité d'agir et ainsi de disposer d'une certaine marge de liberté en couvrant ces événements. Ce faisant, notre recherche nous a amenés, d'une part, à fournir un portrait plus juste et plus nuancé de la couverture journalistique du « printemps érable » et, d'autre part, à approfondir la compréhension de la dimension médiatique de ce phénomène.

Bref, les observations que nous avons faites, en écho avec ce que nous apprend la sociologie du journalisme, voire l'étude du fonctionnement interne des organisations, nous permettent de mieux comprendre le travail complexe des journalistes. D'abord, en abordant en termes de « logiques » les différentes « influences » qui façonnent le contenu médiatique, nous réaffirmons, comme Bernier (2004), Charron (1994) et Ericson et collab. (1987) avant nous, que les journalistes disposent d'une certaine marge de manœuvre dans la sélection, l'interprétation et la construction de la nouvelle. Ce faisant, nous admettons, comme le veut la théorie de l'acteur stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977), que les journalistes, en tant qu'acteurs stratégiques, peuvent délibérément choisir de contrevenir ou encore de se conformer aux attentes de leurs employeurs. Néanmoins, cette marge de manœuvre est fonction de la maîtrise d'un savoir (Crozier & Friedberg, 1977, p. 71). En ce qui concerne les journalistes, ce savoir, qu'Ericson et collab. (1987) nommaient le

vocabulaire des précédents, correspond à la capacité (a) de reconnaître les événements dignes d'intérêt, (b) de collecter les informations et les témoignages nécessaires à leur explication, (c) de traduire les données recueillies dans un format qui répondent aux besoins et aux normes de l'organisation et (d) de justifier leurs choix auprès de leurs collègues, leurs supérieurs et leurs sources (p. 348). Ce savoir, les journalistes que nous avons interrogés l'associaient à leur sens du professionnalisme. Ce sens du professionnalisme qui, rappelons-le à la suite de plusieurs auteurs (Charron, 1994; Ericson et collab., 1987; Fishman, 1980; Francoeur, 2012; Tuchman, 1978), relève des mêmes logiques qui influencent le processus de fabrication de la nouvelle. Considérant que trop peu d'études conçoivent les journalistes comme des acteurs stratégiques qui disposent d'une capacité, aussi limitée soit-elle, d'agir sur le contenu médiatique, nous pensons, en toute modestie, avoir contribué à l'avancement des connaissances dans les limites de ce que nous permet la thèse de maîtrise proprement dite, puisque nous remettons à l'avant-scène une dimension importante du processus de fabrication de la nouvelle qui, à notre avis, est trop souvent négligée.

Tout compte fait, même si nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions à l'ensemble de la couverture journalistique du « printemps érable » ou à l'ensemble des journalistes québécois, nos résultats combinés à ceux du Centre d'études sur les médias (2014) – qui, rappelons-le, démontraient que la majorité des nouvelles examinées n'étaient pas orientées et celles qui s'avéraient l'être étaient plus défavorables à l'endroit du gouvernement qu'à l'égard mouvement étudiant pour ce qui est de *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* ou également défavorables aux deux protagonistes en ce qui concerne *The Gazette* (p. 39) – suggèrent que les journalistes et les médias québécois se sont éloignés de ce que McLeod (2007) et Cottle (2008) nomment respectivement « *the protest paradigm* » et « *the media politics of dissent* ». En effet, ces concepts veulent que les journalistes qui

couvrent les mouvements de contestation sociale aient tendance à les traiter de façon superficielle et négative. Ce qui a pour effet de les marginaliser, voire de les diaboliser et de rendre illégitimes leurs discours et leurs actions. Minant ainsi les accusations que les mouvements sociaux portent contre le statu quo. Ainsi, comme Cottle (2008) et Neveu (2010) avant nous, nous enjoignons ceux qui s'intéressent au traitement journalistique d'un mouvement social ou encore aux relations médias-mouvements sociaux à tenir compte de l'influence des logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologiques sur le processus de fabrication de la nouvelle. Ce faisant, ils seront à même de constater, comme Cottle (2008) le dit si bien : « how protest and demonstrations are variously selected, sourced, narrativized, visualized, discussed, contested and elaborated in the news media remains worth struggling for » (p. 867). D'autant plus que nous savons que les médias, tel que nous le montrent autant la psychologie, la sociologie que l'étude des médias, façonnent notre représentation de la réalité.

7. Références

- A-Trudel, F. (2012, 23 mai). Festive et engagée. *Le Journal de Montréal*, p. 9.
- Adler, G. et Mittelman, J. H. (2004). Reconstituting 'common-sense' knowledge: Representations of globalization protests. *International Relations*, 18(2), 189–211.
DOI: 10.1177/0047117804042672
- Agence QMI. (2012, 23 août). Manif pour une "société plus juste". *Le Journal de Montréal*, p. 9.
- Al-Saji, A. (2012). Creating Possibility: The Time of the Quebec Student Movement. *Theory & Event*, 15(3). Tiré de
http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.al-saji.html
- Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G. et Livian, Y.-F. (2005). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris, France : Seuil.
- Asselin, O. (2012). Carré rouge. Le destin politique d'une forme colorée. *Theory & Event*, 15(3). Tiré de
http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.asselin.html
- Baillargeon, N. (2012). To Mistrs Pratte, Dubuc, Facal and all the others who do not understand. *Theory & Event*, 15(3). Tiré de
http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.baillargeon.html
- Bernier, M.-F. (2004). *Éthique et déontologie du journalisme. Édition revue et augmentée*. Sainte-Foy, QC : Les Presses de l'Université Laval.

- Bernier, M.-F. (2005). Pourquoi les journalistes? Les contours d'un idéal journalistique. Dans M.-F. Bernier, F. Demers, A. Lavigne, C. Moumouni et T. Watine. *Pratiques novatrices et communication publique* (p. 13-41). Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (2008). *Journalistes au pays de la convergence*. Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Bilodeau, É. (2012, 23 juin). Manifestation d'ampleur dans le calme. *La Presse*, p. A6.
- Bilodeau, É. (2012, 23 juillet). Le 22 juillet, et toujours dans la rue. *La Presse*, p. A9.
- Bilodeau, É., Breton, P. et Handfield, C. (2012, 23 août). Les manifestants se refont entendre. *La Presse*, p. A2.
- Bilodeau, É., Duchaine, G., Nicoud, A. et Santerre, D. (2012, 23 mai). Une marée humaine contre la Loi spéciale. *La Presse*, p. A4.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* (2e édition). Paris, France : Armand Colin.
- Blouin Genest, G. (2012a). Le (dé)goût d'un printemps : la construction sociale de la violence et de l'extrémisme politique lors du conflit étudiant québécois. *Cultures & Conflits*, 87, 160-166.
- Blouin Genest, G. (2012b). Le conflit étudiant québécois : une « épidémie » de sens pour un Québec politiquement malade. *Cultures & Conflits*, 87, 147-151.
- Bonenfant, M., Glinoyer, A. et Lapointe, M.-E. (2013). *Le Printemps québécois. Une anthologie*. Montréal, QC : Les éditions écosociété.
- Bouabdellah, S. (2012, 23 mars). Party au centre-ville. *Le Journal de Montréal*, p. 5.

- Boushel, P. et Sheftel, A. (2012). Printemps érable. Dans M. Isabel et L.-A. Théroux-Marcotte. (Édits.), *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps érable* (p. 159-161). Montréal, QC : Tête première.
- Boykoff, J. (2006). Framing Dissent: Mass-Media Coverage of the Global Justice Movement. *New Political Science*, 28(2), 201-228. DOI: 10.1080/07393140600679967.
- Boyle, M. P., McLeod, D. M. et Armstrong, C. L. (2012). Adherence to the protest paradigm: The influence of protest goals and tactics on news coverage in U.S. and international newspapers. *The International Journal of Press/Politics*, 17(2), 127-144. DOI: 10.1177/1940161211433837
- Breed, W. (1955). Social control in the newsroom: A functional analysis. *Social Forces*, 33(4), 326-335.
- Breton, P., Santerre, D. et Bilodeau, É. (2012, 23 mars). Une manifestation "historique". *La Presse*, p. A2.
- Bruemmer, R. (2012, 23 août). Peaceful student protest draws thousands; No arrests; Groups advocate against a vote for Liberal Party. *The Gazette*, p. A4.
- Centre d'études sur les médias. (2001). *La concentration de la presse à l'ère de la « convergence »*. Dossier remis à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre du mandat portant sur Les Impacts des mouvements de propriété dans l'industrie des médias. Page consultée le 17 novembre 2012, au <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/CONCassnat.pdf>
- Centre d'études sur les médias. (2014). *Les médias et la crise étudiante : Traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*. Page consultée le 25 mars 2014, au <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise-etudiante-Quotidiens.pdf>

- Champagne, P. (1984). La manifestation. La production de l'événement politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 19-41.
- Champagne, P. (2000). L'événement comme enjeu. *Réseaux*, 18(100), 403-426.
- Charron, J. (1991a). Les pseudo-événements de contestation : Le cas du Regroupement autonome des jeunes (RAJ). Dans J. Charron, J. Lemieux et F. Sauvageau. *Les journalistes, les médias et leurs sources* (p. 101-133). Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Charron, J. (1991b). Les relations entre journalistes et relationnistes : coopération, conflit et négociations. Dans J. Charron, J. Lemieux et F. Sauvageau. *Les journalistes, les médias et leurs sources* (p. 171-204). Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Charron, J. (1994). *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*. Montréal, QC : Boréal.
- Charron, J. et Lemieux, J. (1991). Les médias, les sources et la production de l'information. Dans J. Charron, J. Lemieux et F. Sauvageau. *Les journalistes, les médias et leurs sources* (p. 1-29). Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Charron, J., Lemieux, J. et Sauvageau, F. (1991). *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville, QC : gaëtan morin éditeur.
- Cohen, S. et Young, J. (1981). *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media*. Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Colleu, M. (2012, 23 mars). Des appuis des balcons. *Le Journal de Montréal*, p. 4.
- Cottle, S. (2008). Reporting demonstrations: the changing media politics of dissent. *Media, Culture & Society*, 30(6), 853-872. DOI : 10.1177/0163443708096097
- Croteau, D. et Hoynes, W. (2003). *Media/Society: Industries, Images, and Audiences* (3e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, France : Seuil.
- Curtis, C. (2012, 23 juillet). Students gearing up for return to classes; Monthly protest attracts more than 10,000 as leaders plan for renewed tuition campaign. *The Gazette*, p. A4.
- Cyr, M.-A. (2012). La dignité contre l'État. *Variations*, 17. Tiré de <http://variations.revues.org/413>
- De Bonneville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*. Bruxelles, Belgique : De Boek Université.
- Dumas, I. (2012). Démagogie. Dans M. Isabel et L.-A. Thérout-Marcotte. (Édits.), *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps érable* (p. 56-58). Montréal, QC : Tête première.
- Entman, R. M. (2002). Framing: towards clarification of a fractured paradigm. Dans D. McQuail. (Édit.), *McQuail's Reader in Mass Communication Theory* (p. 390-397). London, Angleterre : Sage Publications.
- Ericson, R. V., Baranek, P. M. et Chan, J. B. L. (1987). *Visualizing deviance: a study of news organization*. Toronto, ON : University of Toronto Press.
- Fishman, M. (1980). *Manufacturing the news*. Austin, TX : University of Texas Press.
- Fortier, M. (2013). Les étudiants et le tribunal de l'opinion publique. Dans M. Bonenfant, A. Glinoyer et M.-E. Lapointe. *Le Printemps québécois. Une anthologie* (p. 209-210). Montréal, QC : Les éditions écosociété.
- Frappier, A., Poulin, R. et Rioux, B. (2012). *Le printemps des carrés rouges : lutte étudiante, crise sociale, loi liberticide, démocratie de la rue*. Ville Mont-Royal, QC : M éditeur.

- Francoeur, C. (2012). Informer ou in-former? Les formats journalistiques au service du statu quo. *Composite*, 15(2), 18-32.
- Friesinger, S. (2012). Reporting the strike. *Canadian Dimension*, 46, 25-26.
- Gagné, G. (2012). Sous-financement des universités. Dans M. Isabel et L.-A. Théroux-Marcotte. (Édits.), *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps érable* (p. 198-200). Montréal, QC : Tête première.
- Galtung, J. et Ruge, M. (1981). Structuring and selecting news. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.), *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 52-63). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Gamson, W. A. et Wolfsfeld, G. (1993). Movements and media as interacting systems. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 528, 114-125.
- Gatchet, A. D. et Cloud, D. L. (2012). David, Goliath, and the Black Panthers: The paradox of the oppressed militant in the rhetoric of self-defense. *Journal of Communication Inquiry*, 37(1), 5-25. DOI : 10.1177/0196859912466411
- Gervais, L-M. (2012, 23 mars). 200 000 FOIS « entendez-nous ! ». *Le Devoir*, p. A1.
- Gervais, L-M. (2012, 23 août). "Charest dehors", mot d'ordre des manifestants. *Le Devoir*, p. A5.
- Gervais, L-M. et Bélair-Cirino. M. (2012, 23 mai). Loi 78 : la rue choisit la désobéissance pacifique. *Le Devoir*, p. A1.
- Gingras, A-M. (2009). *Médias et démocratie, 3^e édition : Le grand malentendu*. Montréal, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Giroux, H. A. (2013). The Quebec student protest movement in the age of neoliberal terror. *Social Identities*, 19(5), 515–535.

- Gitlin, T. (1980). *The whole world is watching: mass media in the making & unmaking of the New Left*. Berkeley, CA : University of California Press.
- Golding, P. et Murdock, G. (1996). Culture, communications, and political economy. Dans J. Curran et M. Gurevitch. (Édits.), *Mass Media and Society* (2e éd.) (p. 11-30). London, Angleterre : Arnold.
- Greenberg, J. (2004). Tories, teachers and the media politics of education reform: News discourse and the 1997 Ontario teachers' strike. *Journalism Studies*, 5(3), 353-371.
- Guillemette, M. (2012, 23 avril). Un grand cri du peuple. *Le Devoir*, p. A1.
- Guilmain, B., Le Saux, A.-M., et Thellen, S. (2012). Salut à toi l'étudiantE. *Ceci n'est pas LA MATRAQUE de Profs contre la hausse*, p. 1 et 14.
- Hall, S. (1981). A world at one with itself. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.), *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 147-156). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Hall, S., Chritcher, C., Jefferson, T., Clarke, J. et Roberts, B. (1978). *Policing the crisis: mugging, the state, and law and order*. London, Angleterre : Macmillan.
- Hall, S., Chritcher, C., Jefferson, T., Clarke, J. et Roberts, B. (1981). The social production of news: mugging in the media. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.). *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 335-367). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Hallin, D. C. (1986). *The "uncensored war": the media and Vietnam*. New York, NY : Oxford University Press
- Halloran, J. D., Elliott P. et Murdock, G. (1970). *Demonstrations and communication: a case study*. Harmondsworth, Angleterre : Penguin.

Herman, E. S. et Chomsky, N. (2002). *Manufacturing consent: the political economy of the mass media*. New York, NY : Pantheon Books.

Influence. (2012). Dans le Dictionnaire de définitions d'*Antidote HD* (version 6.1) [Logiciel]. Montréal, QC : Druide informatique.

Influence Communication. (2013). *État de la nouvelle : Bilan 2013*. Page consultée le 26 mars 2014, au [http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/bilan-2013-
qc.pdf](http://www.influencecommunication.com/sites/default/files/bilan-2013-qc.pdf)

Jackson, J. D., Nielsen, G. M. et Hsu, Y. (2011). *Mediated society: a critical sociology of media*. Don Mills, ON : OUP Canada.

Julien, F. (2012). Le printemps érable comme choc idéologique. *Cultures & Conflits*, 87, 152-159.

Kientz, A. (1971). *Pour analyser les médias. L'analyse de contenu*. Montréal, QC : Hurtubise HMH.

L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*. Sillery, QC : Presses de l'Université du Québec.

La Presse. (2013). *Kit média papier*. Page consultée le 22 mai 2013, au <http://publicite.lapresse.ca/htdocs/pdf/Papier.pdf>

Lafontaine, P. (2012). Conflit. Dans M. Isabel et L.-A. Thérioux-Marcotte. (Édits.), *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps érable* (p. 45-46). Montréal, QC : Tête première.

Lalonde, M. (2012, 23 juin). Students to take cause door to door; Will keep pressure on during summer. *The Gazette*, p. A7.

Lamoureux, D. (2012). La grève étudiante, un révélateur social. *Theory & Event*, 15(3). Tiré de

http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.lamoureux.html

Laplante, E. (2012, 23 mai). Une Loi spéciale très mobilisante. *Le Journal de Montréal*, p. 2.

Langelier, R. E. (2012). Le journalisme québécois : l'éthique du ventre ? *Éthique publique*, 15(1). Tiré de <http://ethiquepublique.revues.org/1079>.

Langlois, P. (2012). Révolte contre le néolibéralisme, riposte contre la liberté d'association. *Cultures & Conflits*, 87, 167-173.

Le Devoir. (2013). *Kit média Le Devoir 2012*. Page consultée le 22 mai 2013, au <http://www.ledevoir.com/documents/pdf/mediakitfr.pdf>

Le Journal de Montréal. (2013). *Profil des lecteurs*. Page consultée le 22 mai 2013, au <http://resultats.sunmedia.ca/2013/03/jdm/fr/index.html>

Lefebvre, S-M. (2012, 23 mars). Protéger Les policiers. *Le Journal de Montréal*, p. 4.

Leroux, G. (2013). Préface. Dans M. Bonenfant, A. Glinoyer et M.-E. Lapointe. *Le Printemps québécois. Une anthologie* (p. vii-xviii). Montréal, QC : Les éditions écosociété.

Martin, E. et Tremblay-Pepin, S. (2012). Neoliberalism must go ! *Canadian Dimension*, 46, 21-24.

Mascotto, J. et Coutu, B. (2012). De la violence en temps de grève. *Ceci n'est pas LA MATRAQUE de Profs contre la hausse*, p. 4.

Massé, C-A. (2012, 23 juillet). Une marche antinéolibérale. *Le Journal de Montréal*, p. 12.

Mazataud, V. (2012, 23 juillet). Pas de vacances pour les carrés rouges. *Le Devoir*, p. A1.

McCurdy, P. (2012). Social Movements, Protest and Mainstream Media. *Sociology Compass*, 6(3), 244–255. DOI : 10.1111/j.1751-9020.2011.00448.x

McLeod, D. M. (2007). News coverage and social protest: How the media's protest paradigm exacerbates social conflict. *Journal of Dispute Resolution*, 1, 185-194.

- McManus, J. H. (2002). Does serving the market conflict with serving the public? Dans D. McQuail. (Édit.), *McQuail's Reader in Mass Communication Theory* (p. 270-275). London, Angleterre : Sage Publications.
- Mennie, J., Wilton, K., Riga, A., Curtis, C., Harrold, M. et Rocha, R. (2012, 23 mai). Calm prevails over large afternoon protest; March marks 100th day of unrest; demonstrators, police get testy at night. *The Gazette*, p. A4.
- Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse. Grèves étudiantes et relations publiques*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Montgomery, S. (2012, 23 mars). A sea of red, a slew of slogans, a 'perfect' demo; Protesters, organizers win praise from police as 4½-hour march through the streets ends without a single arrest. *The Gazette*, p. A4.
- Morley, D. (1981). Industrial conflict and the mass media. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.), *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 368-392). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Murdock, G. (1981). Political deviance: the press presentation of a militant mass demonstration. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.), *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 206-225). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Myles, B. (2012, 23 mars). Une manif responsable. *Le Devoir*, p. A3.
- Nerone, J. C. (2002). Social responsibility theory. Dans D. McQuail. (Édit.), *McQuail's Reader in Mass Communication Theory* (p. 183-193). London, Angleterre : Sage Publications.
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 17(98), 17-85.

- Neveu, É. (2010). Médias et protestation collective. Dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky et I. Sommier. *Penser les mouvements sociaux* (p. 245-264). Paris, France : La Découverte.
- Neveu, É. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux* (5^e édition). Paris, France : La Découverte.
- Paquerot, S. (2012). L'angle mort du débat sur la « juste part » dans le conflit étudiant au Québec : les banques. Un conflit idéologique qui ne dit pas son nom. *Cultures & Conflits*, 87, 174-180.
- Payen, M. (2012, 23 avril). Calme... Enfin. *Le Journal de Montréal*, p. 3.
- Pineault, E. (2012). Quebec's red spring: an essay on ideology and social conflict at the end of neoliberalism. *Studies in Political Economy*, 90, 29-56.
- Poirier St-Pierre, R. et Ethier, P. (2013). *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante*. Montréal, QC : Les éditions écosociété.
- Porter, I., Mazataud, V. et Dallaire-Ferland, R. (2012, 23 juin). Pas de vacances pour la contestation. *Le Devoir*, p. A1.
- Reese, S. D. et Ballinger, J. (2001). The roots of a sociology of news: Remembering Mr. Gates and social control in the newsroom. *Journalism and mass communication quarterly*, 78(4), 641-658.
- Rock, P. (1981). News as eternal recurrence. Dans S. Cohen et J. Young. (Édits.), *The manufacture of news: Social problems, deviance and the mass media* (p. 64-70). Beverly Hills, CA : Sage Publications.
- Saillant, N. et Moalla, T. (2012, 23 juin). Québec se joint à la marche. *Le Journal de Montréal*, p. 5.
- Savard, S. et Carel, I. (2012). Éditorial. *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 7-10.

Schiller, H. (1989). *Culture Inc.: The corporate takeover of public expression*. Oxford, Angleterre : Oxford University Press.

Schlesinger, P. (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme. *Réseaux*, 10(51), 75-98.

Seidman, K. (2012, 23 mars). Party atmosphere, strident message; Parents join in; Organizers say 200,000 there to fight tuition hike. *The Gazette*, p. A4.

Semenak, S. (2012, 23 avril). Earth Day opens the floodgates; Estimated 250,000 rally peacefully against government handling of environment. *The Gazette*, p. A4.

Shoemaker, P. J. et Reese, S. D. (1991). *Mediating the message: theories of influences on mass media content*. New York, NY : Longman.

Shoemaker, P. J. et Reese, S. D. (1996). *Mediating the message: theories of influences on mass media content, second edition*. New York, NY : Longman.

Smith, J., McCarthy, J. D., McPhail, C. et Augustyn, B. (2001). From protest to agenda building: Description bias in media coverage of protest events in Washington, D.C. *Social Forces*, 79(4), 1397-1423. DOI : 10.1353/sof.2001.0053

Sorochan, C. (2012). The Quebec Student Strike – A Chronology. *Theory & Event*, 15(3).

Tiré de

http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.sorochan.html

Teisceira-Lessard, P. (2012, 23 avril). La planète à coeur. *La Presse*, p. A2.

Tuchman, G. (1978). *Making news: a study in the construction of reality*. New York, NY : Free Press.

Vaillancourt, L. (2012). La propagande grise : une arme de désinformation massive. *Ceci n'est pas LA MATRAQUE de Profs contre la hausse*, p. 13.

Veilleux-Turcotte, P. (2012, 23 juin). Un 22 juin plus modéré. *Le Journal de Montréal*, p. 5.

Watine, T. (2005). Séparation des faits et des commentaires : Le déclin d'un principe journalistique fondateur. Dans M-F. Bernier, F. Demers, A. Lavigne, C. Moumouni et T. Watine. *Pratiques novatrices et communication publique* (p. 43-76). Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.

Weinstock, D. (2012). The Political Philosophy of the “Printemps Érablé”. *Theory & Event*, 15(3). Tiré de http://muse.jhu.edu.proxy.bib.uottawa.ca/journals/theory_and_event/v015/15.3S.weinstock.html

Annexe A : Grille d'analyse (analyse de contenu)

1. Identification de la nouvelle

Afin d'être en mesure d'identifier les différentes unités et de les comparer entre elles, les unités appartenant à une même nouvelle doivent être identifiées comme suit :

Le nom de famille du ou des journalistes et, le cas échéant (le nom de famille du ou des collaborateurs) / la date de parution, suivant le format jour-mois-année / le nom du quotidien.

Exemple 1 : Breton, Santerre et Bilodeau / 23-03-2012 / La Presse. Exemple 2 : Gervais (Guillemette et Chaput-Richard) / 23-03-2012 / Le Devoir.

2. Description de l'évènement

Les unités regroupées sous ce thème détaillent la manifestation qui s'est déroulée dans l'après-midi du 22 jour de chaque mois qu'a duré la grève étudiante.

2.1. Les façons de qualifier l'évènement

Les unités regroupées sous ce thème identifient les façons de qualifier l'évènement.

2.2. Les manifestants et leurs sympathisants

Les unités regroupées sous ce thème détaillent les individus ou les groupes qui manifestaient ou qui encourageaient les manifestants ainsi que tout énoncé voulant que des individus ou des groupes, qui auraient normalement dû être présents à l'évènement, brillaient par leur absence.

2.3. Le nombre de manifestants

Les unités regroupées sous ce thème concernent le nombre de manifestants qui participaient à l'évènement selon les estimations fournies. Les unités regroupées sous ce thème incluent également tout énoncé voulant que les corps policiers ne fournissent pas d'estimation officielle de foule ou encore tout énoncé établissant la longueur du cortège de manifestants.

2.3.1. Les réactions au nombre de manifestants

Les unités regroupées sous ce thème détaillent les réactions (émotions, déclarations et comparaisons) suscitées par le nombre de manifestants.

2.4. Le déroulement de l'évènement

Les unités regroupées sous ce thème concernent le déroulement de l'évènement et permettent donc de répondre aux questions suivantes : quand l'évènement a-t-il eu lieu ? À quelle heure a-t-il débuté ? À quelle heure s'est-il terminé ? Combien de temps a-t-il duré ? Où l'évènement a-t-il eu lieu ? À quel endroit a-t-il débuté ? À quel endroit s'est-il terminé ? Quelles rues ont été empruntées ? Comment s'est déroulé l'évènement ? Comment était l'ambiance ? Comment était la température ? Qu'est-ce qu'on pouvait y entendre et y voir (qui ne peut être inséré sous aucun autre thème) ?

2.4.1. La présence ou l'absence d'éléments perturbateurs

Les unités regroupées sous ce thème concernent la présence ou l'absence de perturbateurs (manifestants masqués et vêtus de noir), d'incidents, de méfaits, d'arrestations, d'actes de vandalisme ou de violence ainsi que la réaction des policiers aux éléments perturbant le

déroulement de l'évènement. Les unités regroupées sous ce thème concernent également les souhaits exprimés par des sources de voir l'évènement se dérouler sans encombre.

2.4.2. La divulgation ou non du trajet aux policiers

Les unités regroupées sous ce thème concernent la divulgation ou non du trajet aux policiers, l'impact que cela a sur leur travail, les réactions que les policiers ont à cet égard ainsi que les raisons pour lesquelles les organisateurs décident de divulguer ou non leur trajet.

2.4.3. Les impacts de l'évènement et les réactions qu'il suscite

Les unités regroupées sous ce thème traitent des impacts de l'évènement sur la circulation ainsi que des réactions qu'a suscitées l'évènement des commerçants et des spectateurs assistant à la Parade des jumeaux organisée dans le cadre du Festival Juste pour rire.

2.5. Les raisons d'être de l'évènement et les raisons d'y participer

Les unités regroupées sous ce thème identifient les raisons d'être de l'évènement et les raisons d'y participer.

2.5.1. Pour dénoncer la hausse des droits de scolarité

Les unités regroupées sous ce thème identifient la dénonciation de la hausse des droits de scolarité comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant les éléments de couleur rouge et le carré rouge.

2.5.2. Pour dénoncer les gouvernements en place

Les unités regroupées sous ce thème identifient la dénonciation des gouvernements (provincial et fédéral) en place ainsi que leurs politiques environnementales (gaz de schiste, sables bitumineux, Plan Nord, protection des écosystèmes et protocole de Kyoto) et néolibérales (mesures d'austérité, hausses des tarifs et privatisation) comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant les casseroles.

2.5.3. Pour démontrer l'existence d'une mobilisation étudiante et citoyenne

Les unités regroupées sous ce thème identifient la démonstration de l'existence d'une mobilisation étudiante et citoyenne comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant l'ampleur et la durée de la contestation ainsi que la nécessité de poursuivre et d'élargir la lutte.

2.5.4. Pour dénoncer le statu quo

Les unités regroupées sous ce thème identifient la dénonciation du statu quo comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant une exaspération, un ras-le-bol, un malaise, le « printemps érable » ou un désir de changement.

2.5.5. Pour dénoncer la Loi spéciale et certaines régulations municipales

Les unités regroupées sous ce thème identifient la dénonciation de la loi spéciale (projet de loi 78 ou loi 12) ainsi que certaines régulations municipales adoptées en vue d'encadrer les manifestations comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant le recours à la désobéissance civile.

2.5.6. Pour dénoncer la gestion gouvernementale de la grève étudiante

Les unités regroupées sous ce thème identifient la dénonciation de la gestion gouvernementale de la grève étudiante comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) qui traitent des discours, des actions ou des stratégies employés par le gouvernement libéral pendant la grève étudiante.

2.5.7. Pour sensibiliser à la protection de l'environnement

Les unités regroupées sous ce thème identifient la sensibilisation à la protection de l'environnement comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons tout autant discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) que dans les énoncés mentionnant le Jour de la Terre.

2.5.8. Pour réclamer des élections ou, lors de celles-ci, pour dénoncer l'absence des enjeux soulevés lors du « printemps érable »

Les unités regroupées sous ce thème identifient la réclamation d'élections ou, lors de celles-ci, la dénonciation de l'absence des enjeux soulevés lors du « printemps érable » comme étant une des raisons d'être de l'évènement et une des raisons d'y participer. Nous pouvons discerner cette raison dans les énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s).

3. Source

Les unités regroupées sous ce thème identifient les organisations ou les individus ayant été cités ou paraphrasés.

3.1. Les associations étudiantes ou leurs représentants

Les unités regroupées sous ce thème identifient les associations étudiantes, telle la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), sa prédécesseure, la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉE), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ou la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), et leurs représentants (président, vice-président ou porte-parole) qui ont été cités ou paraphrasés. Lorsque la nouvelle en fait mention, précisez si l'association étudiante a participé à l'organisation de l'évènement.

3.2. Les manifestants et les sympathisants

Les unités regroupées sous ce thème identifient les manifestants et les sympathisants qui ont été cités ou paraphrasés, qu'il s'agisse d'étudiants du secondaire, du CÉGEP ou de l'université, de parents, de grands-parents ou autres.

3.3. Les corps policiers ou leurs représentants

Les unités regroupées sous ce thème identifient les corps policiers **ou** leurs représentants qui ont été cités ou paraphrasés.

3.4. Les organisateurs et les bénévoles

Les unités regroupées sous ce thème identifient les organisateurs et les bénévoles qui ont été cités ou paraphrasés, c'est-à-dire les organisations ou les individus ayant participé à l'organisation de l'évènement ou ayant assuré son bon déroulement. N'incluez pas les organisations ou les individus appartenant aux thèmes 3.1. Les associations étudiantes ou leurs représentants, 3.5. Les organismes non gouvernementaux ou leurs représentants ou encore 3.7. Les personnalités artistiques.

3.5. Les organismes non gouvernementaux ou leurs représentants

Les unités regroupées sous ce thème identifient les organismes non gouvernementaux (ONG), qu'il s'agisse de regroupements de citoyens, de groupes de pression, d'organismes sans but lucratif (OSBL) ou de syndicats, ou leurs représentants qui ont été cités ou paraphrasés. Lorsque la nouvelle en fait mention, précisez si le regroupement, le groupe, l'organisme ou le syndicat a participé à l'organisation de l'évènement.

3.6. Les personnalités politiques

Les unités regroupées sous ce thème identifient les personnalités politiques qui ont été citées ou paraphrasées, telles que des chefs de parti ou des députés affiliés ou non à un parti politique provincial ou fédéral ainsi que d'anciens politiciens.

3.7. Les personnalités artistiques

Les unités regroupées sous ce thème identifient les personnalités artistiques qui ont été citées ou paraphrasées. Lorsque la nouvelle en fait mention, précisez si la personnalité a participé à l'organisation de l'évènement.

3.8. Les sources journalistiques

Les unités regroupées sous ce thème identifient les organisations médiatiques ou les journalistes qui ont été cités ou paraphrasés. Veuillez inclure les énoncés mentionnant la firme ou l'expert en évaluation de foule ayant été embauché par Radio-Canada.

3.9. Les sources inclassables

Les unités regroupées sous ce thème identifient tout autre individu cité ou paraphrasé qui ne relève d'aucun des thèmes précédents.

4. Mise en contexte

Les unités regroupées sous ce thème replacent l'évènement décrit dans son contexte.

4.1. Les discours, les actions ou les stratégies mises de l'avant par les étudiants

Les unités regroupées sous ce thème traitent des discours, des actions ou des stratégies étudiantes mises de l'avant tout au long de la grève étudiante.

4.1.1. Pour contrer la hausse des droits de scolarité

Les unités regroupées sous ce thème traitent des discours, des actions ou des stratégies mises de l'avant par les étudiants pour contrer la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement libéral. Elles traitent également des discours, des actions ou des stratégies mises de l'avant par les étudiants pour augmenter le soutien à leur cause.

4.1.2. Pour les élections

Les unités regroupées sous ce thème traitent des discours, des actions ou des stratégies mises de l'avant par les étudiants en vue de ou durant la campagne électorale.

4.1.3. Pour contester la loi spéciale (projet de loi 78, loi 12)

Les unités regroupées sous ce thème traitent des discours, des actions ou des stratégies mises de l'avant par les étudiants pour contester la loi spéciale (projet de loi 78, loi 12).

4.2. Les autres manifestations ou perturbations organisées par les étudiants

Les unités regroupées sous ce thème détaillent des manifestations ou les perturbations organisées par les étudiants avant ou après la manifestation du 22^e jour du mois.

4.3. Les dissensions internes

Les unités regroupées sous ce thème traitent des différends qui existent entre les fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) et la CLASSE ou encore des énoncés produits par le(s) journaliste(s) et leur(s) source(s) qui mettent en opposition les fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) et la CLASSE. Ils traitent également des dissensions internes au sein de la population étudiante quant aux questions entourant la hausse des droits de scolarité et la grève étudiante.

4.4. L'apport des technologies de l'information et de la communication

Les unités regroupées sous ce thème traitent de l'apport des technologies de l'information et de la communication (des téléphones cellulaires et des réseaux sociaux, tels que Facebook et Twitter) sur la mobilisation.

5. Les inclassables

Les unités regroupées sous ce thème concernent tout autre énoncé qui ne relève d'aucun des thèmes précédents.

Annexe B : Canevas d'entrevue

La trajectoire socioprofessionnelle

- Quel est votre titre ?
- Quelle est votre formation académique ?
- Quelles sont vos expériences antérieures de travail ?
- Pourquoi avoir choisi ce métier ?
- En quoi consiste votre rôle ?
- À titre de journaliste, quels sont vos droits ou libertés ainsi que vos devoirs ou responsabilités ?
- Qu'est-ce qu'un bon journaliste selon vous ?

L'expérience du « printemps érable »

- Comment définiriez-vous le « printemps érable » ?
- Quelles en sont les causes selon vous ?
- Comment aurait-il pu être résolu ?
- En tant que journaliste et citoyen, que pensez-vous du recours à la manifestation comme moyen de confrontation extraparlamentaire ?
- Que pensez-vous des revendications étudiantes ?
- Pouvez-vous me décrire le déroulement d'une journée typique de travail lors du « printemps érable » ?
- Cette journée typique de travail différait-elle d'une journée normale de travail ?

La production de l'article [*titre de l'article*]

Fournir une copie de l'article qu'il a signé.

- Avez-vous décidé de couvrir cette manifestation ou vous a-t-on demandé de le faire ?
- Pourquoi avoir sélectionné cette manifestation ?
- Sur quoi vous êtes-vous appuyé pour saisir l'évènement (votre observation directe, les témoignages des contestataires, les discours du gouvernement, de l'opposition officielle, des corps policiers, des établissements scolaires, des associations étudiantes, les articles de vos collègues et de vos concurrents, etc.) ?
- Est-ce que les ressources (temps, espace, technologie, etc.) dont vous disposiez pour rédiger cet article étaient suffisantes ?
- En quoi vos caractéristiques individuelles (genre, âge, ethnie et classe sociale), vos expériences personnelles, vos attitudes, vos valeurs et vos croyances ont influencé votre angle d'approche ?
- En quoi vos expériences professionnelles ainsi que la perception que vous avez de votre rôle et de l'éthique ont influencé votre angle d'approche ?
- En quoi le fonctionnement du journal a influencé votre angle d'approche ? Par fonctionnement du journal, nous entendons la forme de propriété (le fait de travailler pour un grand groupe médiatique ou pour un journal indépendant), les objectifs organisationnels, les structures hiérarchiques et la ligne éditoriale.

- En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec vos sources ou leurs attentes ont influencé votre angle d'approche ? Comment évaluez-vous leur performance en matière de relations médiatiques ? Accordez-vous plus de crédibilité ou de légitimité à certaines d'entre elles ?
- En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec votre public ou ses attentes ont influencé votre angle d'approche ?
- En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec vos publicitaires ou leurs attentes ont influencé votre angle d'approche ?
- En quoi la nature et le climat des relations que vous entretenez avec vos instances réglementaires ou leurs attentes ont influencé votre angle d'approche ? Par instances réglementaires, nous entendons votre syndicat, votre association professionnelle, le conseil de presse et l'appareil judiciaire.
- En quoi les attitudes, les valeurs et les croyances partagées par la société québécoise, au sein de laquelle vous avez été intégré et à laquelle vous participez, ont influencé votre angle d'approche ?

La couverture journalistique du « printemps érable » en général

- Avez-vous éprouvé des difficultés ou ressenti des pressions ou des contraintes en couvrant les manifestations étudiantes ? Étiez-vous en mesure de limiter la portée de ces difficultés, pressions et contraintes ? Qu'avez-vous fait ?
- Dans le cadre du « printemps érable », avez-vous été confronté à un dilemme éthique ? Avez-vous, par exemple, délibéré seul ou encore avec un collègue ou un superviseur du bien fondé de produire un article qui ne correspondait pas à des critères tels que la vérité, l'intérêt public, la rigueur, l'exactitude, l'impartialité, l'équité ou l'intégrité ? Comment l'avez-vous résolu ?
- Comment évaluez-vous l'information qui a été produite dans le cadre du « printemps érable », que ce soit par vous-même, vos collègues et/ou vos concurrents ?
- Comment avez-vous réagi aux critiques voulant que les journalistes aient couvert de façon tendancieuse le « printemps érable » ?
- Quels conseils donneriez-vous à un journaliste qui devrait couvrir une situation semblable ?

Avez-vous quelque chose à ajouter, un point que nous n'aurions pas abordé ou que nous avons abordé trop superficiellement ?

Annexe C : Grille d'analyse (entretiens)

1. La trajectoire socioprofessionnelle des participants

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent le titre des participants, leur formation académique, leurs expériences antérieures de travail ainsi que les raisons pour lesquelles ils ont choisi d'exercer ce métier.

2. Leur perception du rôle et de l'éthique d'un journaliste

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la perception que les participants ont de leur rôle et de l'éthique en fonction de ce qu'ils considèrent être leurs droits ou libertés et leurs devoirs ou responsabilités ainsi que ce qu'ils considèrent être un bon journaliste.

3. Leur perception du « printemps érable »

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent, d'une part, la définition que les participants donnent au « printemps érable » et à ses causes ainsi qu'aux façons de le résoudre. D'autre part, elles concernent leur opinion quant aux revendications étudiantes et au recours à la manifestation.

4. La fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la façon dont les logiques individuelles, des routines journalistiques, organisationnelles, extramédias et idéologique ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois.

4. 1. La logique individuelle

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la façon dont les caractéristiques individuelles, les expériences personnelles et professionnelles, les attitudes, les valeurs et les croyances des participants ainsi que la perception qu'ils ont de leur rôle et de l'éthique ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois.

4. 2. La logique des routines journalistiques

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent le déroulement de la journée de travail des participants ainsi que la façon dont ils s'y prenaient pour sélectionner et saisir les événements en question.

4. 3. La logique organisationnelle

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la façon dont la forme de propriété, les objectifs organisationnels, les structures hiérarchiques et la ligne éditoriale ainsi que les ressources dont les participants disposaient ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois.

4. 4. La logique extramédias

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la façon dont la nature et le climat des relations que les participants entretenaient avec leurs sources, leurs publics, leurs annonceurs et leurs instances règlementaires ou encore les attentes de ces quatre groupes

d'acteurs ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois.

4. 5. La logique idéologique

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent la façon dont les attitudes, les valeurs et les croyances partagées par la société québécoise ont influencé le processus de fabrication des nouvelles portant sur les manifestations du 22e jour du mois.

5. La couverture journalistique du « printemps érable »

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent l'évaluation que les participants font de l'information produite et de leur réaction aux critiques voulant que les journalistes aient couvert le « printemps érable » de façon tendancieuse.

6. Des explications complémentaires

Les réponses aux questions regroupées sous ce thème concernent des explications complémentaires aux réponses précédemment fournies par les participants.

Annexe D : Aperçu des thèmes abordés (analyse de contenu)

Tableau 1 – Aperçu des thèmes qui ont été abordés dans les articles analysés en fonction du journal dans lequel ils sont parus

1. Identification	2.1. Manifestation	2.2. Manifestants/sympathisants	2.3. Nombre de manifestants	2.3.1. Réactions au nombre	2.4. Déroulement de l'évènement	2.4.1. Bouleversements	2.4.2. Trajet	2.4.3. Impacts/réactions	2.5.1. Hausse	2.5.2. Gouvernements	2.5.3. Mobilisation	2.5.4. Statu quo	2.5.5. Loi spéciale	2.5.6. Gestion de grève	2.5.7. Environnement	2.5.8. Élections	t : Description de l'évènement	3.1.a) CLASSE	3.1.b) FECQ	3.1.c) FEUQ	3.2. Manifestants/sympathisants	3.3. Policiers	3.4. Organismes/bénévoles	3.5. ONG	3.6. Personnalités politiques	3.7. Personnalités artistiques	3.8. Sources journalistiques	3.9. Autres sources	t : Sources (3.1. a), b) et c) = 1	4.1.1. Stratégies hausse	4.1.2. Stratégies élections	4.1.3. Stratégies Loi spéciale	4.2. Manifestations/Perturbations	4.3. Dissensions internes	4.4. TIC	t : Mises en contexte	5. Inclassable	T : Thèmes
1	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x					10	x	x	x	x	x						4	x			x	x		3		17	
9	x	x	x	x	x	x			x	x					x		9				x	x		x	x			4				x			1		14	
13	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x	x			11	x			x	x		x				5				x	x		2		18	
18	x		x	x	x	x	x		x	x	x		x	x		x	12	x		x		x						3	x						1		16	
23	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x		x			12	x		x	x							3				x			1		16	
27	x	x	x		x	x	x		x	x						x	9	x	x	x	x		x			x		4		x					1		14	
t	6	5	6	4	6	6	5	0	6	5	4	2	2	3	1	2	10,5	5	2	3	4	5	3	2	2	1	1	0	3,8	2	1	0	2	3	1	1,5	0	15,8
2	x		x		x	x	x	x									6				x							1				x			1		8	
3	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x		x			11		x				x	x				4	x			x	x		3	x	19	
10	x	x	x	x	x				x	x		x			x		9			x		x	x		x			4							0	x	14	
14	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x				10	x	x			x	x	x				5	x			x	x		3	x	19	
19	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x				12	x				x			x			3	x						1	x	17	
24	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		14	x	x	x				x		x	x	5		x		x		x		3		22
28	x	x	x		x	x	x		x	x	x	x				x	11	x	x	x	x		x					3	x	x				x		2		16

t	7	6	7	4	7	6	5	3	6	6	5	4	3	1	2	1	10,4	4	4	2	5	1	3	4	3	2	1	1	3,6	4	2	0	3	3	1	1,9	4	16,4	
4	x	x	x	x	x	x			x		x			x			9	x	x				x						2				x			1		12	
5	x	x			x	x			x		x			x			7				x								1								0		8
6	x				x	x		x									4				x							x	2							1	x	8	
11	x	x	x		x	x			x	x					x		8	x					x	x		x			4							0		12	
15	x	x	x		x	x	x		x		x		x	x			10	x	x			x							2				x	x		2		14	
16	x	x			x				x	x			x	x			7				x			x					2							0		9	
20	x	x	x	x	x	x	x		x	x			x	x			11	x	x	x								1	x	x						2		14	
21	x	x	x		x	x	x		x	x	x		x				10	x			x	x	x					4		x				x		2		16	
25	x	x	x		x	x	x	x	x	x		x	x				11	x										1		x						1		13	
29	x	x	x		x	x			x	x			x				8	x	x	x		x		x				3		x						1		12	
t	10	9	7	2	10	9	4	2	9	6	4	1	6	5	1	0	8,5	7	4	2	4	3	3	3	0	1	0	1	2,2	1	4	0	2	2	1	1	1	11,8	
7	x	x	x	x	x	x		x	x	x		x					10					x						x	2						x	1		13	
8	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x		x			11	x		x	x	x	x		x			5	x			x			2	x	19		
12	x	x	x	x	x			x		x		x			x		9				x	x	x	x				4				x		x		2		15	
17	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x				11	x			x	x	x					4			x	x	x			3	x	19	
22	x	x	x	x	x	x	x		x	x		x	x	x		x	13	x	x	x		x		x	x			4	x	x	x					3		20	
26	x		x		x				x	x	x	x					7	x	x	x	x							2		x	x		x			3		12	
30	x	x	x	x	x	x		x	x		x	x		x		x	12	x	x	x	x	x	x			x		6	x	x						2		20	
t	7	6	7	6	7	5	3	5	6	4	3	6	2	3	1	2	10,4	5	3	4	5	6	4	3	2	0	1	1	3,9	3	3	3	3	2	2	2,3	2	16,9	
T	30	26	27	16	30	26	17	10	27	21	16	13	13	12	5	5	9,8	21	13	11	16	15	13	12	7	4	3	3	3,2	10	10	3	10	10	5	1,6	7	14,9	

NOTE : Sous la colonne « 1. Identification », les rangées commençant par 1, 9, 13, 18, 23 et 27 font référence à des articles publiés dans *La Presse*; les rangées commençant par 2, 3, 10, 14, 19, 24 et 28 font référence à des articles publiés dans *Le Devoir*; les rangées commençant par 4, 5, 6, 11, 15, 16, 20, 21, 25 et 29 font référence à des articles publiés dans *Le Journal de Montréal*; enfin, les rangées commençant par les chiffres 7, 8, 12, 17, 22, 26 et 30 font référence à des articles publiés dans *The Gazette*. Les titres des colonnes sont dérivés des titres des thèmes fournis dans la grille d'analyse (cf. Annexe A, p. 127). La lettre « t » minuscule signifie un sous-total, alors que la lettre « T » majuscule signifie un total. Les chiffres situés à la jonction des colonnes et des rangées identifiées par un « t » ou un « T » correspondent à la moyenne du nombre de thèmes abordés par article. La lettre « x » témoigne de la présence d'un thème au sein de l'article. Les résultats des colonnes « 2.5.7. Environnement » et « 4.4. Apport des TIC » ne sont pas discutés.

Annexe E : Certificat d'approbation déontologique

Numéro de dossier: 09-13-12

Date (mm/jj/aaaa): 11/04/2013



Université d'Ottawa **University of Ottawa**
 Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Luc	Bonneville	Arts / Communication	Superviseur
Sonia	Cléroux	Arts / Communication	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 09-13-12

Type du projet: Thèse de maîtrise

Titre: Comprendre le processus de fabrication de la nouvelle: le cas du «printemps érable» au Québec

Date d'approbation (mm/jj/aaaa)	Date d'expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
11/04/2013	11/03/2014	1a

(1a: Approbation complète, 1b: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A

1